

*UNITED NATIONS INTELLECTUAL HISTORY PROJECT*  
*The Graduate School and University Center, City University of New York*  
*365 Fifth Avenue*  
*New York, NY, 10016*

TRANSCRIPT OF INTERVIEW OF  
FRANCIS BLANCHARD

BY

LOUIS EMMERIJ

Gex, France, 6-8 October 1999

Louis Emmerij : En acceptant le principe de cette interview, vous vous êtes déclaré prêt à couvrir toutes les étapes de votre vie. Cela m'amène à vous interroger sur la période de votre jeunesse, avant d'aborder votre longue carrière nationale et internationale.

Francis Blanchard: Je réponds d'autant plus volontiers à cette question que, revenant parfois sur le passé, je m'interroge sur le destin de l'enfant que j'étais, né d'un père bourguignon et d'une mère originaire d'un petit village situé près de la frontière espagnole dans le département de l'Ariège, l'un des plus pauvres de France. Ma mère était la troisième d'une famille de sept enfants. Son père était maréchal ferrant. Je ne l'ai pas connu. Par contre, j'ai bien connu ma grand-mère que mon frère et moi retrouvions avec joie chaque année pour des vacances, qu'avec le recul du temps, je revois gorgées de soleil et de liberté. Ma grand-mère était petite, toujours vêtue de noir, parlait le patois des Pyrénées et avait les cheveux couverts par un petit bonnet. Elle s'exprimait difficilement en français. Elle avait été veuve relativement jeune. Ayant peu de moyens, elle vivait simplement. Elle n'avait jamais visité la Capitale où mes parents ne l'ont jamais accueillie. Elle avait été très éprouvée par la mort, pendant la Première Guerre Mondiale, de son fils Camille, mon parrain. Ma mère, élevée comme ses frères et sœurs dans la pauvreté et la rigueur, n'ayant fréquenté que l'école primaire, se prit en main très jeune. Elle avait beaucoup de charme et de caractère. Comme beaucoup de Méridionaux à l'époque, elle tenta l'aventure en s'embarquant pour New York au plus bas prix. Elle y vécut pendant quelques années chez une riche famille juive, les Ellinger, en qualité de gouvernante des enfants. Elle s'attachait surtout à l'un d'entre eux, Bob Ellinger, qui avait beaucoup d'affection pour elle et que je revis à Paris libéré en 1944 dans son superbe uniforme de l'armée américaine. Elle parlait bien l'anglais qu'elle oublia avec les années. Rentrée des Etats-Unis, elle rencontra mon père peu de temps avant la guerre de 1914 et l'épousa. Il était originaire de Tournus, oppidum romain du temps de César, petite ville

dans cette Bourgogne opulente à laquelle je suis très attaché. Passant, comme un rite immuable, six semaines de vacances chaque année d'abord chez ma grand-mère maternelle, puis six semaines chez ma grand-mère paternelle, j'avais le sentiment très fort de quitter un pays, l'Ariège certes superbe mais austère et rude pour me rendre en un lieu, Tournus, chargé d'histoire et de beauté et prêt à me livrer toutes les joies de l'été : la Saône d'abord, fleuve mythique où nous passions le plus clair de nos journées, les jeux et la vigne dont s'occupait un de mes oncles, Achille, qui avait encore des succès féminins en dépit d'une hanche déformée et d'un goût pour le vin jusqu'à l'ivresse. Ce contraste entre l'Ariège pauvre et la Bourgogne riche me frappait beaucoup.

S'ajoutait à cela une autre situation qui m'interpellait. Elle tenait au fait que la grande tribu à laquelle j'appartenais comportait une branche modeste, sinon même pauvre et par conséquent réservée, et une branche très aisée qui s'était enrichie par le commerce et l'esprit d'entreprise de mon grand-oncle, frère de ma grand-mère, personnage légendaire dans la famille. Parmi d'autres traits, il avait fait la guerre du Mexique. Mon grand-père paternel était boulanger comme l'était le père d'Albert Thomas, premier Directeur du BIT de 1919 – 1932 (année de sa mort), et dont je serai le sixième successeur en 1974... Je n'ai pas connu ce grand-père qui avait une réputation de grand séducteur. Il est mort en 1912. Mon père avait alors achevé des études secondaires au Collège de Tournus, ce qui était à l'époque déjà une promotion. Il était le condisciple d'un enfant du pays, Albert Thibaudet, qui devint un grand critique littéraire et l'auteur d'un livre qui eut un grand succès dans les années trente : *La République des Professeurs*. Chose singulière, la branche modeste par le train de vie vivait selon les préceptes d'Epicure sans le connaître. La table tenait une grande place dans la vie quotidienne. La branche aisée prenait d'autant plus ses distances que la présence d'un anglais excentrique -qui avait épousé une de mes séduisantes cousines- imposait une certaine retenue qui n'allait pas d'ailleurs sans originalité dans le comportement de chacun.

J'étais attiré par ce cercle, branché si j'ose dire, sans pour autant y adhérer. Je cherchais d'autres réponses dans l'univers des études auxquelles je me consacrais sans effort. Un succès en 1928 au certificat d'études me valut un carnet de Caisse d'Epargne de 50 fr. ! Plus tard, le prix d'excellence au Lycée Montaigne, puis l'admission au Lycée Louis le Grand, le plus prestigieux à l'époque et encore aujourd'hui. Les années vingt et les premières des années trente furent difficiles et marquées par de sérieux revers de santé de mon père, de mon frère et de moi qui fut l'un des premiers à bénéficier du sérum du Professeur Calmette contre la diphtérie qui faillit m'emporter. Solide au poste, ma mère y fit face avec un énorme courage. Il lui en fallut aussi plus tard quand mon père, remis sur pied, fit des placements désastreux à la bourse, victime du krach de 1929. Ma mère dut travailler. Elle était habile à la couture. L'atmosphère dans l'appartement modeste que nous occupions dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés n'entamait pas en moi le désir d'apprendre et je partageais mon temps entre la Faculté de Droit, Place du Panthéon, la Sorbonne et la Rue Saint-Guillaume où je suivais avec un énorme intérêt les cours de professeurs prestigieux ; au premier rang desquels Jacques Rueff, prix Nobel d'économie, André Siegfried, grand spécialiste de la géographie économique, Wilfried Baumgartner, Gouverneur de la Banque de France, Joseph Barthélémy, maître incontesté en droit public. Les études que je poursuivais coûtaient beaucoup d'argent à l'époque. J'en étais conscient et embarrassé. Mon père ne disposait que de son traitement en tant que cadre à la Compagnie Internationale des Grands Express Européens, où il exerçait les fonctions de chef adjoint du personnel. Marcheur infatigable, il se rendait chaque jour à pied de notre domicile à son bureau, Place des Vosges. Mon père était cocardier. Il était attaché à la République, mais sans forte conviction, sans esprit de parti et sans engagement. Lycéen de 1928 à 1934, ensuite étudiant jusqu'en 1937, je n'ai adhéré ni à un parti politique ni à une association, sauf celle France/Pologne, où m'avait conduit l'amitié que je portais

à des camarades polonais. En fait, je n'ai eu que pour culture politique seulement celle que je tirais de l'observation anxieuse des événements, ceux dramatiques de 1934 devant la Chambre des députés dont la foule à laquelle j'étais mêlé s'efforçait de s'approcher, le Front populaire de 1936 et la montée du nazisme accompagnée de la crainte croissante de la guerre. A cela s'ajoutait la lecture des journaux et surtout les enseignements que je suivais ponctuellement avec une grande soif d'apprendre... mais sans disposer de conseils d'un tuteur ou d'un pilote : mon père étant indifférent à mes études alors que ma mère en suivait le cours avec une tendresse inquiète. Mes relations avec mon père que je jugeais sévèrement pour ses moments de colère dirigés contre ma mère, me conduisirent à hâter la fin de mes études tant de droit que de sciences politiques. Loin de demander un sursis, auquel j'avais droit, aux autorités militaires, je répondis à l'appel normal sous les drapeaux en 1937. Le tumulte de ces années sur lesquelles pesait l'ombre du conflit qui allait éclater en 1939, n'affectait pas chez mes compatriotes et moi-même le désir de jouir de la vie dans un pays si non béni des Dieux en tous cas fait pour la joie de vivre et le bonheur. C'est alors que je rencontrai celle qui quelques années plus tard allait devenir la compagne de ma vie.

BLANCHARD I – face A

Tape 1 – side 2

FB: Elle était originaire de ce village proche de celui dont ma mère était originaire. Nous avons donc des liens forts, indépendamment du sentiment qui nous unissait. Je l'avais connue quand j'étais étudiant en droit et sciences politiques. Elle était étudiante en médecine. Ayant achevé mon parcours universitaire en 1937, je rejoins l'armée en principe pour un an. En fait, j'y suis resté trois ans, d'abord au Camp d'Avord, centre de pilotage et de formation du personnel navigant, ensuite à Bordeaux à la 19<sup>ième</sup> Escadre de bombardement, puis à Châteauroux. C'est sur ce terrain que j'échappe miraculeusement à la mort lors d'un furieux bombardement des allemands, au moment de la débâcle de juin 1940. Avant l'armistice, versé dans une escadrille de reconnaissance sur Potez 63, j'effectue des vols de reconnaissance et d'observation sur les mouvements de l'armée allemande dans le nord-est de la France. Je suis démobilisé en août 1940 à Perpignan, où les unités dispersées des armées françaises ont reflué sous la poussée de l'armée allemande. Je n'ai pas entendu l'appel du Général de Gaulle du 18 juin.

LE: On arrive donc à la démobilisation ... au mois d'août 40... et au mariage au mois de novembre.

FB : ...au mariage et à la recherche d'un emploi ! J'avais un cousin qui était « soyeux » à Lyon. Situation de grand prestige à une époque où la soie était à la mode. La débâcle accroît sa fortune car il rachète la soie des parachutes que la défaite française avait jetés sur le marché. Ce cousin germain, Achille Pillot était lié à une grande famille de soyeux lyonnais : les Baläy. L'un d'eux était un haut fonctionnaire des Affaires Etrangères à Vichy. J'ai pris contact avec lui à l'automne 1940 et il m'a proposé un poste à la Résidence générale de France en Tunisie. Cette

proposition était d'autant plus séduisante que la date de notre mariage approchait.

LE: Qu'est-ce qu'il vous proposait de faire en Tunisie ?

FB: Il me proposait un poste modeste à la Résidence générale de France : le Contrôle Civil au Maroc et en Tunisie. C'était un grand service, un peu atypique puisque sa fonction était essentiellement d'exercer une tutelle sur les deux seuls pays auxquels la France avait accordé ou plutôt imposé son protectorat. Il s'agit du Maroc et de la Tunisie dont les administrations restaient en place sous la surveillance vigilante des contrôleurs civils. Etudiant à Sciences-Po à Paris, j'avais été séduit par ce service. Je m'étais par ailleurs beaucoup intéressé au monde arabe et j'avais suivi les cours de quelques professeurs éminents dont Massillon.

LE: ....et il y avait une raison spéciale ?

FB: Non, sinon une sorte de fascination du monde arabe. C'est ainsi que j'ai connu l'existence du Contrôle Civil. L'offre des Affaires étrangères répondait à mes goûts. Balây m'a dit : « A Tunis, vous préparerez le concours du Contrôle Civil. C'est un métier merveilleux ... Vous serez dans la brousse... Vous ferez du cheval et vous serez chargé d'assurer la tutelle des tunisiens et des marocains qui sont sous notre protectorat. » J'ai accepté. Au lendemain même de notre mariage en novembre 1940, ma femme et moi nous sommes embarqués à Marseille pour Tunis où nous avons été reçus par un homme remarquable : le grand patron du Contrôle Civil. Il s'appelait Bertholle. Il m'a pris en amitié et m'a guidé dans la préparation du concours, à l'exclusion de toute autre tâche.

LE: Vous étiez dans la ville de Tunis ?

FB : Oui au 198 avenue de Paris. Tous les jours, je partais à pied de l'avenue de Paris, près du Belvédère, pour atteindre l'avenue de France puis remonter tout le souk de la vieille et belle ville arabe jusqu'au Dar el-Bey, la maison du Bey où se trouvaient les services du Contrôle

Civil. C'est dans ce superbe Palais que j'ai préparé le concours pendant l'hiver de 40, le printemps et l'été de 1941. Deux circonstances ont changé le cours des choses. La première, qu'avec le recul du temps je juge mineure mais qui a pesé, est que j'ai eu des problèmes de santé avec des angines répétées, dues sans doute au climat. L'autre circonstance est la suivante : avec les mois, je me suis rendu compte que le Contrôle Civil allait me conduire à une fonction de surveillance dans deux pays, la Tunisie et le Maroc, dont je pressentais que leur statut allait être inévitablement affecté par la guerre. Bertholle était un libéral et dans des conversations privées il ne cachait pas sa conviction que l'évolution était inévitable qui conduirait à un changement majeur dans les relations entre la France et ses protectorats. J'ai eu l'impression que ce n'était pas...

LE: ...votre tasse de thé ?

FB: Sans doute. J'ajoute que mon épouse attendait son premier bébé et là a pesé chez elle plus que chez moi, l'idée de donner naissance à ce bébé en France. C'est pour toutes ces raisons que nous sommes rentrés en France à la fin de l'année 1941... peu de temps avant que le gouvernement de Vichy annonce le STO.

LE: Le STO ?

FB: Le Service du Travail Obligatoire imposé par les Allemands pour forcer les hommes valides à travailler en Allemagne. Je n'échappais pas, en principe, au S.T.O. J'ai pris alors conseil de mon plus proche ami, Jean Verdier, disparu il y a quelques années dans son bureau de l'Hôtel de Ville de Paris dont il était le préfet. En 1941, Verdier occupait un poste élevé au Ministère de l'Intérieur à Vichy. C'est sur ses conseils que j'ai présenté le concours d'entrée dans l'administration préfectorale.

LE: Voilà, c'est là que votre voie a commencé ?

FB: Oui, j'ai passé le concours sans préparation avec la crainte, et pour cause,

d'échouer. A l'oral, j'ai vécu une scène un peu surréaliste. Ayant tiré un papier, j'ai lu ceci : « Vous êtes sous-préfet dans un arrondissement de province. C'est la fête du blé. Les paysans sont devant vous et vous les haranguez pour la circonstance ». Vous avez 10 minutes pour vous préparer. Quand j'ai sorti ce papier, ma première réaction a été le refus de me livrer à ce que je jugeais comme une pantomime. Mais j'étais marié, j'avais un enfant en route, j'ai surmonté mes craintes et j'ai prononcé le discours devant le jury curieux de voir comment allait se tirer de ce piège le candidat. Il semble que ce discours ait été déterminant.

LE: (rire) Sur le blé !

FB: Oui, sur le blé. J'ai été reçu et peu de temps après, le destin m'a fait un deuxième clin d'œil. La même filière de Lyon m'a présenté à un grand personnage qui cherchait un jeune fonctionnaire pour tenir ses notes et préparer ses discours. Pendant des années, quand j'étais étudiant, j'avais lu ses articles quotidiens dans le « Figaro ». Il s'appelait Lucien Romier, originaire du Bois d'Oingt près de Lyon. Il avait été le directeur du Figaro avant la guerre. Il m'a appelé auprès de lui. Le Maréchal Pétain lui avait confié le poste de Ministre d'Etat.

LE: Il était à Vichy ?

FB: Oui, auprès du Chef de l'Etat. Il avait une autorité morale considérable. C'était un grand économiste en même temps qu'un historien et un humaniste. Il était l'auteur de nombreux ouvrages, en particulier sur le moyen âge. Il avait écrit une histoire de la guerre des religions. Il était par ailleurs un grand spécialiste des Balkans et le livre de référence dont il était l'auteur portait le titre : *Au Carrefour des empires morts*.

LE: Que faisait-il à Vichy ?

FB: Il était Ministre d'Etat. C'était un familier du Maréchal dont il était, à quelques années près, le contemporain. Je garde de lui un souvenir ému. Agé, il était de santé fragile. Sa

fonction de Ministre ne comportait aucune responsabilité effective. Elle était simplement de conseil. Il avait une vaste connaissance du monde, une grande culture. C'était un libéral. Il était à la fois anti-allemand et anti-communiste, hanté par l'idée, carte à l'appui, que les communistes allaient dominer l'Europe après la défaite qu'il craignait et escomptait à la fois de l'Allemagne. Il avait autour de lui une petite équipe dans laquelle se trouvait un journaliste, Pierre Mousset, qui appartenait à la Résistance. J'étais de mon côté en contact pendant cette période avec René Lion qui était l'adjoint de Bourgès-Maunoury et délégué militaire dans la zone sud de la Résistance. René Lion était le neveu du couturier Jacques Heim. Je l'avais connu avant la guerre à l'Ecole des Sciences Politiques et à la faculté de droit. A la fin de 1943, Lucien Romier a figuré sur une liste de personnalités françaises que les Allemands avaient décidé de déporter en Allemagne. Quand il a eu connaissance de cette information, Lucien Romier a été victime d'une crise cardiaque qui l'a emporté peu de temps après. C'était dans les premiers jours de 1944 au plus noir de l'occupation allemande. Grâce à mon statut de fonctionnaire, je pouvais, outre un traitement, bénéficier d'une protection contre le STO. Je pouvais assurer ainsi la vie de notre couple qui était au début de 1944 riche de deux garçons nés entre-temps. Je faisais de fréquents déplacements à Lyon et à Tournus pour y rencontrer René Lion qui avec un grand courage – il était juif – passait la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône et s'arrêtait à Tournus à quelques kilomètres de la Ligne. Il avait beaucoup d'affection pour ma mère qui lui prodiguait tous ses soins lors de ses haltes dangereuses.

LE: Moi, je me suis toujours intéressé par ce qu'on raconte de François Mitterrand dans *Une Jeunesse Française*. Mitterrand aussi a été à Vichy et il a fait de la Résistance. Ce livre de Payan le montre. Beaucoup de gens qui étaient à Vichy étaient des Français à part entière n'est-ce pas ? Ils n'étaient pas des traîtres. C'est après qu'une certaine mythologie s'est créée...

FB: Oui, tout à fait.

LE: Donc, vous avez vécu une période en quelque sorte entre deux mondes. On est à la fin de 1943 début 1944, quelques mois avant le Débarquement. Quand est-ce que les deux zones ont été unifiées ?

FB: En novembre 1942. J'ai été à Vichy de l'été 1942 au début de 1944 jusqu'à la mort de Romier. Après je suis resté sans affectation précise jusqu'au débarquement de juin 1944. J'étais alors dans le Midi de la France au pays de mon épouse. Nous avons failli connaître une tragédie, elle, nos deux enfants et moi, lors d'un combat, en août 1944 dans son village, entre les unités allemandes en retraite et le maquis du Comminges. Après la libération de Paris, j'ai rejoint la Capitale et le Ministère de l'Intérieur auquel j'appartenais. Une structure avait été créée sous l'occupation par la Résistance. Elle s'appelait la NAP (Nouvelle Administration Publique). La NAP avait pour objet de repérer les fonctionnaires qui seraient chargés de reprendre en main l'administration de la France à la Libération du territoire. J'ai donc repris une fonction au Ministère, place Beauvau, en octobre 1944. S'ouvre alors pour moi une période fascinante et importante pour la suite de ma carrière.

LE: Vous avez vécu pendant votre jeunesse beaucoup de confrontations sociales. Qu'est-ce que la guerre a ajouté ou retranché à cela ? Moi j'observe à travers votre expérience à Vichy que les antagonismes ne sont pas aussi forts entre bons et mauvais que l'après-guerre les a soutenus, n'est-ce pas ? Il n'y avait pas un énorme antagonisme, il y avait peu de héros. Il y avait des gens qui faisaient leur boulot.

FB: C'est vrai ! Je réprovoque le tableau en noir et blanc qu'on présente des événements dramatiques de notre histoire.

LE: Je suis d'accord.

FB: Trop de journalistes et d'historiens qui ne l'ont pas connue s'arrogent le droit de condamner sans juger. S'il est vrai que les lois de Vichy contre les juifs étaient totalement condamnables, cela ne signifie pas que la France globalement était responsable. Je peux porter témoignage que de nombreux fonctionnaires de Vichy, aux premiers rangs desquels Jean Verdier que j'ai cité, n'ont cessé d'agir pour aider de nombreux juifs étrangers et français à échapper à la rigueur des lois iniques promulguées contre les juifs. J'ai pris ma part de ce sauvetage. Que Vichy ait commis des fautes, c'est l'évidence, que certains de ses agents comme Bousquet aient failli à leur devoir, c'est une chose, on ne peut pour autant se livrer à des amalgames ou à des condamnations sommaires. Le vécu quotidien, c'est autre chose.

LE: C'est intéressant que vous ayez senti cela à un jeune âge.

FB: C'est vrai, je l'ai senti et je ressens encore aujourd'hui cette méthode douteuse et réductrice de rapporter l'histoire. Si j'ai appris quelque chose dans cette période, c'est de juger les situations de manière objective, ce qui ne signifie pas sans passion. Dans le brouillard de l'occupation qui a duré quatre ans -une éternité- j'ai observé et vécu des situations matériellement et moralement tragiques qui pesaient sur mes compatriotes. On a beaucoup disserté sur la question de savoir s'il n'aurait pas été préférable que la France soit confiée à un « Gauleiter » comme la Hollande ou la Norvège. Ce sont là des spéculations vaines au regard d'événements qui étaient marqués par la guerre qui se poursuivait : le malheur qui frappait, la disette permanente, la recherche éperdue de lait et de nourriture pour les enfants -ce dernier point était l'obsession quotidienne des parents pour leurs enfants.

LE: J'avais 5 ans au début de la guerre et je me souviens.

FB: Je peux porter témoignage de la chose suivante : à Vichy j'appartenais par l'âge et la formation à une génération de jeunes et déjà haut fonctionnaires qui, par la suite, ont fait

d'admirables carrières sous tous les régimes. La plupart ont osé dire qu'ils étaient passés par Vichy, d'autres n'ont pas osé ; et cependant nombreux sont ceux qui s'y sont trouvés pour beaucoup et ce, non sans courage. Voici l'histoire de l'une de ces personnalités : il s'agit de Madame Jouhaux. Elle était la compagne de Léon Jouhaux, futur prix Nobel de la paix que j'allais connaître quelques années plus tard à Genève. Léon Jouhaux avait été interné par le gouvernement de Vichy et déporté par les allemands à la fin de 1943 au Château d'Itter en Autriche. Lorsque la future Mme Jouhaux apprend que Léon Jouhaux est arrêté et déporté, elle se précipite à Vichy. On lui recommande de voir René Bousquet ! Ce dernier la reçoit et l'aide à réaliser son vœu de rejoindre Léon Jouhaux. René Bousquet lui ménage un entretien au siège de la Gestapo, avenue Foch à Paris, où sa connaissance parfaite de la langue allemande (elle était née en 1899 en Alsace occupée), lui permet de plaider la cause de son compagnon. Elle le rejoint quelques semaines plus tard à Itter. Elle me rappelait ce souvenir il y a quelques jours.

LE: Elle est toujours en vie ?

FB: Oui, elle a 101 ans. Son histoire à Vichy est chargée de drame. D'autres y ont séjourné, y ont travaillé, comme par exemple Couve de Murville, ancien Premier Ministre du Général de Gaulle. Il ne viendrait à personne l'idée de soutenir que lui et beaucoup d'autres aient collaboré.

LE: J'ai perdu mon père parce qu'il a fait de la résistance et je sais qu'il y avait très peu de héros. Tout le monde devait vivre. J'ai toujours été choqué par ces antagonismes, surtout en France.

FB: Oui, en France, c'est particulièrement regrettable.

LE: Je me souviens du cas de Brazillac, poète et écrivain. Quand j'étais à Sciences Po, j'ai fait remonter de la bibliothèque le journal *Je suis partout*, les articles de Brazillac étaient

assez lamentables mais pas au point de le fusiller... on l'a fusillé !

FB: Oui, c'est la passion française. Les Français se déchirent volontiers.

LE: Nous abordons la 3<sup>ième</sup> partie. La guerre est finie, vous avez 29 ans. Vous poursuivez la carrière préfectorale. Vous faites un parcours brillant, n'est-il pas vrai ?

FB: Cette période de ma vie va être intense. Nous sommes en octobre 1944. A nouveau, un signe du destin : le Ministre de l'Intérieur est Adrien Tixier, ancien sous-directeur général du Bureau International du Travail que je rejoindrai en 1951 !

LE: Il était au BIT avant la guerre ?

FB: Oui, avant la guerre. C'était un mutilé de guerre. Il avait perdu un bras lors des combats de 1916. Il était l'ami d'Albert Thomas, Ministre de l'Armement pendant le conflit mondial et premier directeur du BIT dès 1919. Après la débâcle de 1940, Adrien Tixier se réfugie aux Etats Unis où gaulliste ardent, il se querelle avec Jean Monnet qui est plus tiède vis-à-vis du chef de la France libre. A la libération, le Général de Gaulle nomme Tixier Ministre de l'Intérieur. Je suis affecté à un service créé en hâte pour faire face aux énormes problèmes d'ordre public et de gestion entraînés par la présence sur le territoire français de centaine de milliers de réfugiés, de personnes déplacées et de prisonniers ; ces derniers originaires pour la plupart des républiques soviétiques d'Asie et ayant appartenu à l'armée Vlassov -de sinistre mémoire. Ils avaient été massivement utilisés au moment de la construction du Mur de l'Atlantique par les Allemands et incorporés de force dans des unités combattantes allemandes. Quand les Allemands ont reflué après le débarquement et échoué dans la Bataille des Ardennes, la France a eu tous ces gens-là sur les bras. L'Union Soviétique, forte de sa victoire au côté des Alliés, exigeait leur livraison, car elle les considérait comme des traîtres.

LE: ...bien sûr, des traîtres ...

FB: Elle exigeait qu'on leur livre les traîtres de l'armée Vlassov du nom du général qui commandait ces unités supplétives. Redoutable défi pour le gouvernement français, sensible certes aux pressions de l'Union Soviétique mais répugnant à l'idée de livrer des hommes qui risquaient de connaître un sort tragique à leur retour en Union Soviétique. Les négociations se poursuivirent presque quotidiennement avec les représentants soviétiques dans un climat de grande tension. Un détail à ce propos : les prisonniers des unités Vlassov étaient internés dans plusieurs camps sur le territoire français. Lors des inévitables déplacements à travers le territoire, dans une France dépourvue de moyens et de vivres, les chefs de gare se téléphonaient les uns les autres le long du parcours pour s'inviter à mettre tout à l'abri contre les pillages et les viols auxquels ces prisonniers assez barbares avaient coutume de se livrer. J'ai été très engagé dans ces négociations comme je l'ai été dans un autre contexte de crise lorsqu'il s'est agit pour le gouvernement français de trouver une solution aux incroyables difficultés auxquelles se heurtaient le bateau Exodus dans ses tentatives pour conduire plusieurs milliers de juifs en Palestine. Ce fut l'une des plus dramatiques affaires de l'hiver 1944/45. La guerre allait s'achever en mai 1945 et nous étions confrontés non seulement aux problèmes de reconstruction, mais aussi aux problèmes sociaux et humanitaires d'une dimension gigantesque. Je ne pouvais connaître à titre personnel meilleure formation que celle que j'ai tiré de l'expérience acquise en traitant des questions hors normes.

LE: Vous aviez 28 ans ?

FB: Oui, j'avais 28 ans ... mais à cet âge on a beaucoup d'énergie ...

LE: ...aussi beaucoup de diplomatie pour négocier avec ....

FB: ...les russes en particulier... D'ailleurs, c'est avec eux que j'ai pris l'une des rares cuites de ma vie parce qu'ils utilisaient tous les moyens et en particulier une table abondante en

nourritures et en alcools et ce, malgré la pénurie des temps, pour parvenir à leurs buts. Nous habitons rue de Rennes. A mon épouse scandalisée, j'expliquais que j'agissais pour le bien de la République.

LE: C'était en effet le cas !

FB: Oui, j'avais une responsabilité quelque peu atypique à côté des structures traditionnelles du Ministère de l'Intérieur. Atteint par la maladie, Adrien Tixier meurt en 1945. Il est remplacé par un socialiste, Pierre Depreux, qui me confirme dans mes fonctions. Après le départ du Général de Gaulle en 1947, les gouvernements vont se succéder dans un grand climat d'instabilité. Un nouveau Ministre, Jules Moch, a fortement marqué son passage à l'Intérieur. Il portait un grand intérêt aux problèmes des personnes déplacées, des réfugiés en France et au-delà, parce que la France était directement impliquée comme « puissance victorieuse » avec l'Angleterre et les Etats Unis dans la recherche de solutions concertées. A Paris, ces problèmes étaient gérés essentiellement par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Intérieur au rythme incessant de réunions interministérielles auxquelles j'ai eu la chance de participer. C'est dans ce contexte que le Ministre me convoque un jour et me donne l'ordre de partir sans délai à Londres où allait se tenir la première réunion de la Commission Préparatoire de l'Organisation Internationale pour les réfugiés.

LE: Vous avez été mêlé dès le début aux négociations ?

FB: Oui, et je me suis rendu à plusieurs reprises aux sessions de cette commission de haut niveau. La délégation française était dirigée par Henri Ponsot, prestigieux ambassadeur, ancien Haut commissaire de la France en Syrie et au Liban, ancien Résident général au Maroc, ancien ambassadeur en Turquie auprès de Kamal Ataturc. C'est en considération de ses grands états de service que le gouvernement lui confie ce dossier. Cet ambassadeur, bourguignon comme

je le suis par mon père, nous a pris, ma femme et moi, en grande amitié. C'est à ses côtés que je me retrouve le 2 avril 1947 à Ouchy, près de Lausanne, pour l'installation officielle de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés.

LE: Incroyable ...ces négociations ont duré ?

FB: Ces négociations ont duré de la fin de 1944 à 1947, soit plus de deux ans.

LE: Etiez-vous tout le temps impliqué ? Dès le début ?

FB: Tout le temps, aller et retour à Londres et à Genève où se tenaient alternativement les sessions. C'est alors que j'ai découvert Genève pour la première fois.

LE: Donc l'OIR est le prédécesseur de ce qui est ....

FB: ...Le Haut Commissariat pour les Réfugiés. Le changement a eu lieu en 1951, date à laquelle l'OIR a formellement cessé d'exister pour laisser la place au Haut Commissariat qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1952.

LE: Vous avez eu des promotions pendant cette période ? N'êtes-vous pas devenu préfet assez vite ?

FB: Vous faites sans doute allusion à une situation qui n'existe, à ma connaissance, qu'en France. Dans mon pays, tout fonctionnaire détaché dans une organisation internationale peut garder un lien statutaire avec son administration statutaire. Il bénéficie même d'avancements en fonction de l'ancienneté. C'est ainsi qu'en 1956, j'ai été nommé préfet, peu de temps avant que David Morse, directeur général du BIT dont nous parlerons, fasse de moi l'un de ses adjoints avec le titre de sous-directeur général.

LE: D'accord, mais vous n'avez jamais eu de préfecture ?

FB: Si, quelques jours à Châteauroux, chef-lieu du département de l'Indre.

LE: Et maintenant vous avez été nommé préfet honoraire...

FB: Oui, à la fin de ma carrière pendant laquelle j'ai continué à cotiser pour ma pension sur la base du système en France.

LE: Vous êtes un homme riche maintenant !

FB: Toutes proportions gardées !

LE: Je trouve le système français admirable. Vous pouvez entrer dans les grands corps de l'Etat en sachant que vous pouvez toujours retomber sur vos pattes.

FB: C'est vrai, au risque d'anticiper, je vous dirais que lorsque j'ai été en difficulté en 1971 avec Wilfred Jenks -dont nous parlerons- successeur de David Morse, j'ai failli quitter Genève et le BIT. Si la maladie et la mort ne l'avaient pas emporté, je serais sans doute rentré en France, peut-être dans la carrière préfectorale.

LE: Sans problème... il n'y a pas de chômage à ce niveau-là dans votre pays.

FB: C'est une pratique propre à la France.

LE: C'est unique ! Ailleurs, il n'y a pas de filet. Cela dit, la vie est faite surtout de hasard et de volonté.

FB: Oui, de hasard et de chance que j'ai connu en particulier les rencontres qui ont si fortement marqué mon parcours.

LE: Il faut donner un coup de main à la chance.

FB: Oui, sans doute !

LE: Mais, par exemple, le fait que vous ayez été chargé de dossiers tels que ceux de l'armée Vlassov ou de l'Exodus, c'est un hasard, non ?

FB: C'est plutôt la chance de se voir confier dans une période de désordre, de fièvre et d'improvisation, des tâches dictées par le besoin pour le gouvernement de parer à d'innombrables problèmes nés de la guerre.

LE: Vous étiez jeune ?

FB: Oui, j'étais jeune, mais les équipes en place à Paris après la libération étaient jeunes et très mobilisées. Par ailleurs, je parlais passablement l'anglais.

LE: Très rare !

FB: Au Ministère de l'Intérieur, très peu connaissaient même les rudiments de l'anglais.

LE: Cela venait du Lycée Louis le Grand ?

FB: Je le crois. J'avais acquis à Louis le Grand une bonne connaissance, bien que scolaire, de l'anglais. Cela m'avait valu de concourir pour le Concours général des meilleurs élèves de France où j'avais planché non seulement en anglais mais aussi en composition française (en thème et version latines) !

LE: Vous êtes-vous jamais demandé ce que vous seriez devenu si... Il y a des voies qu'on ne prend pas, n'est-ce pas ? Vous êtes-vous jamais demandé ce qui se serait passé si vous aviez suivi une autre route ?

FB: Tout d'abord, j'aurais mauvaise grâce à dire que ma vie n'a pas été passionnante. Elle l'a été. Cela dit, je me suis parfois posé la question d'une autre vie. Cette question m'orientait soit vers l'aviation, soit vers la médecine.

LE: La médecine, c'est votre épouse.

FB: Oui, mais avec le recul du temps, je crois que j'aurais eu beaucoup d'intérêts dans la médecine. Je suis patient, j'aurais donc su écouter les patients.

LE: Vous êtes patient, ça c'est sûr !

FB: A David Morse qui admirait ma patience, je faisais observer qu'à l'OIT c'était une vertu nécessaire pour traiter avec les gouvernements, les employeurs et les syndicats du monde

entier.

LE: En résumé, votre carrière nationale a été très courte ! En effet, à 31 ans vous voilà installé à Genève après avoir participé aux négociations conduisant à la création d'une organisation internationale particulièrement importante dans le climat de l'époque.

FB: Oui, la guerre est derrière nous, la paix revient. Un grand espoir se lève avec les perspectives de la coopération internationale. Je suis avec tous ceux et toutes celles de ma génération emporté par ce mouvement d'idées. Je suis mêlé directement à la négociation sur le thème brûlant des réfugiés et des personnes déplacées. Le premier directeur de l'OIR, William Halam Tuck, aristocrate américain de grande allure, me demande de venir travailler à ses côtés. Il avait été, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, l'un des adjoints de Hoover et l'un des collaborateurs du Général Marshall, auteur du fameux plan de reconstruction de l'Europe après le dernier conflit. Je sortais de la guerre, j'avais probablement une carrière ouverte en France... mais Genève, la vie internationale, ma femme séduite par Genève, mes deux enfants très jeunes et grand amateurs de chocolat... J'ai donc accepté l'offre de William Tuck, tout en sachant que l'OIR était par définition destinée à disparaître car, non sans naïveté, on pensait que la paix revenue, le problème des réfugiés et des personnes déplacées trouverait une solution. On pensait que le statut de réfugiés accordé par l'OIR leur permettrait de s'intégrer progressivement dans les pays de refuge. On pensait par ailleurs que beaucoup rentreraient dans leurs pays d'origine. Je suis resté à l'OIR de 1947 – 1951 chargé dans un premier temps du difficile problème du rapatriement, sujet hautement politique. L'expérience que j'avais acquise à Paris, surtout avec les prisonniers de l'armée Vlassov, m'avait préparé à cette tâche. Il s'agissait de résister au retour de force des personnes déplacées dans leur pays. J'ai été ensuite chargé du Département de Programmation et de Liaison. C'est à ce titre que j'ai vécu un certain jour une expérience

singulière qui va peser sur la suite de mon parcours. Cela se passait au Palais des Nations, où siégeait en 1950 le Conseil Economique et Social des Nations Unies.

LE: L'ECOSOC ?

FB: Oui, l'ECOSOC se tenait à Genève. Le nouveau directeur de l'OIR, John Altmeyer, américain comme William Tuck, m'avait demandé d'y représenter l'organisation. En séance, je m'installe derrière la plaque OIR. A ma droite, derrière une plaque OIT, se trouve un personnage que je connais de réputation, auquel je me présente. C'était David Morse, Directeur Général du BIT qui s'était fait sans doute un devoir d'assister à l'ECOSOC qui en était à sa première session à Genève.

LE: Fabuleux !

FB: David Morse avait été nommé à la tête du BIT en 1947 à San Francisco. Tombé malade un an plus tard, il avait repris son service après plusieurs mois de convalescence. A la pause café de la réunion à laquelle nous participions et qui manifestement l'ennuyait, nous échangeons nos impressions et il multiplie les questions comme je l'ai souvent surpris au cours des années à le faire avec ses interlocuteurs. Je garde le souvenir d'une conversation amicale avec un homme d'une grande distinction tant physique que morale et intellectuelle. Un an plus tard, je reçois un coup de téléphone : M. Morse voudrait vous voir.

LE: C'est donc en 1951 ?

FB: Oui, au début de 1951. Il me reçoit et me propose un poste dans l'un des plus importants services du BIT, chargé de l'emploi et du marché du travail.

LE: Incroyable !

FB: Etant à Genève depuis l'été 1947, j'avais découvert le BIT auquel était attaché le nom d'un illustre compatriote, Albert Thomas, qui en avait été le premier directeur de 1919

jusqu'à sa mort en 1932. Détail singulier : mon frère et moi avions été dans notre enfance abreuvés du nom et de la légende d'Albert Thomas, car en 1917, mon père, blessé sur le front et réformé, avait été attaché au Cabinet d'Albert Thomas dans une fonction obscure qu'il avait obtenue grâce à un artiste de ses amis, lui-même très lié à Albert Thomas, il s'appelait Jean Toulout.

LE: C'est là encore un signe du destin, hein ?

FB: Peut-être.

LE: Est-ce que l'OIR faisait partie de la famille des Nations Unies ? Etait-elle autonome ?

FB: Non, l'OIR était en dehors du système. C'était une organisation sui generis, créée pour traiter essentiellement le problème des personnes déplacées ... à la différence du Haut Commissariat pour les Réfugiés qui lui fait partie intégrante de l'ONU.

LE: Qu'est-ce qui se serait passé si vous ne vous étiez pas retrouvé à côté de David Morse ?

FB: Difficile à dire. Peut-être serais-je rentré à Paris ? Peut-être aurais-je retenu d'autres offres qui m'étaient faites, l'une d'entrer au HCR, l'autre d'aller en Corée du Sud dans l'administration après la fin de la guerre de Corée dans le cadre du programme de la « Rehabilitation for Reconstruction of Korea ».

LE: En fait, le passage vers le BIT s'est fait par le haut.

FB: Oui, l'offre de David Morse répondait chez moi à l'intérêt très vif que je portais à des domaines d'activités qui m'étaient familiers. J'avais choisi à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole des sciences politiques plusieurs matières relevant du droit du travail. J'avais eu Pierre Waline comme professeur à Sciences-Po au côté d'André Siegfried et de Jacques Rueff. J'étais

dans un atelier avec Couve de Murville. C'est dire que le BIT n'a pas été un simple accident de parcours. Il y a eu un enchaînement de causes et d'effets qui m'ont conduit de ce côté là. Cela dit, je n'ai pas fait, au départ, le choix qui aurait consisté à passer ma vie entière au BIT.

LE: C'est cela... vous n'avez pas eu le pressentiment que vous alliez y rester plus de trente ans.

FB: Absolument pas. J'ai souvent joué avec l'idée de rentrer en France jusqu'au moment où j'ai été élu Directeur Général. En effet, si ma carrière internationale a été passionnante, elle n'a pas complètement étouffé en moi le regret de n'avoir pas pu faire une partie de ma vie professionnelle dans mon pays.

LE: Je comprends, car moi-même à 41 ans, j'ai souhaité retrouver mes racines et mon pays. Cela dit, dans votre cas, vous pouviez difficilement vivre deux vies. Il y a une continuité dans votre parcours entre le droit du travail, les réfugiés, les problèmes de l'après-guerre et de la reconstruction. J'observe que vous avez été recruté par David Morse dans une position relativement modeste mais en 1951 vous n'aviez que 35 ans.

FB: Oui, David Morse m'a appelé pour une raison précise. Tenant compte de mon expérience en matière de réfugiés, personnes déplacées et travailleurs migrants, il m'a fait part du projet auquel il consacrait en 1951 le plus clair de son temps. Il préparait une grande Conférence sur les migrations internationales car, pressentant l'importance de ce problème dans les années à venir, il avait la volonté de faire reconnaître non seulement la vocation mais le mandat de l'OIT dans ce domaine. M'ayant mis au courant des négociations qu'il avait engagées, il me fait part de sa décision de m'intégrer dans l'équipe chargée de préparer la grande Conférence sur les migrations que l'OIT tiendrait à Naples au mois d'octobre 1951. Jef Rens, Directeur Général Adjoint auprès de David Morse, en avait la charge. Recruté le 15 mai 1951, je suis envoyé sans

délai en Amérique du Sud dont je fais le tour en négociant avec les gouvernements du Brésil, de l'Argentine, du Chili, du Pérou, de l'Equateur et du Vénézuéla. Il s'agissait d'obtenir l'appui de ces gouvernements pour cette conférence dont David Morse avait dessiné les contours. Dans son esprit, c'était une grande opération politique. D'autres fonctionnaires avaient été envoyés dans d'autres capitales en Asie et en Europe. La conférence se tient à Naples en octobre 1951... c'est un échec total ! Non pas sur le plan technique, car elle avait été bien préparée, mais sur le plan politique par suite du veto total, absolu et sans appel des Etats Unis.

LE: Déjà sous cette forme là !

FB: Et de l'ingérence à peine cachée de la CIA ... David Morse, en dépit de son prestige d'ancien Secrétaire Adjoint du Travail du Président Truman, chargé des questions sociales dans les territoires libérés de l'occupation allemande d'Italie et de France, s'est heurté de front à son gouvernement et à la CIA. Pourquoi ? Parce que l'OIT avait déjà, je le crains, la réputation d'être une organisation vaguement socialiste dont il fallait se méfier. L'URSS dont elle s'était séparée avant la guerre, songeait à y revenir. La guerre froide commençait à se manifester dans les relations internationales. Il fallait aux yeux des Américains éviter que des éléments communistes se glissent en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, dans le Pacifique, bref, dans toutes régions où les réfugiés, les personnes déplacées et les émigrants désiraient se rendre.

LE: Est-ce qu'il y avait déjà Irving Brown dans les parages ?

FB: Pas encore, mais il y rodait sans doute. Naples fut une des premières manifestations de ce qui allait devenir chez les Américains l'obsession légitime à certains égards de la menace communiste contre laquelle il convenait de se garder par tous les moyens.

LE: C'est intéressant. Ils avaient donc cette inquiétude dès 1951 ?

FB: Oui, si la guerre avait rapproché les soviétiques des alliés, elle n'avait pas comblé

le fossé idéologique qui allait les diviser pendant des années. Pour David Morse, cet échec aurait pu être cuisant, l'entraînant à la limite à démissionner... si David Morse n'avait pas été cet incroyable personnage que nous avons connu : intelligent, séducteur, d'une habileté politique incomparable et capable de rebondir même sur un échec. Ce fut le cas. Dans les semaines qui suivirent et au terme d'une autre négociation, il réussit à obtenir un million de dollars du Plan Marshall à travers l'O.E.C.D. pour entreprendre des activités concrètes dans les régions sous-développées du monde. Ce fut le début de la nouvelle dimension du BIT : la coopération technique. Songez qu'à l'époque, en 1951, l'OIT ne disposait que d'un budget de cinq millions de dollars. David Morse réussit à y ajouter un million. Il a échoué à Naples. Deux mois plus tard il convoque Jef Rens et une petite équipe dont je faisais partie. Il décide d'installer deux avant-postes de l'OIT en Inde, à Bangalore pour l'Asie et à Sao Paulo pour l'Amérique du Sud. Cela a été le démarrage de l'assistance technique...

LE: Ces centres de Bangalore et de Sao Paulo étaient-ils pour la formation ?

FB: Ils portaient le nom de Centres d'Action avec une fonction à la fois de formation, d'observation et de liaison.

LE: Fabuleux ! Dès 1952 ?

FB: Oui.

LE: Donc, au côté de David Morse et comme lui tourné à la fois vers la diplomatie et l'action, vous êtes engagé dans cette nouvelle dimension. Comme le disait Guillaume d'Orange : « Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », car enfin c'est un bel exemple que donne David Morse qui aurait dû peut-être démissionner après Naples mais qui reprend sa route. Cela me rappelle l'histoire suivante : je venais d'arriver moi-même au BIT alors que Wilfred Jenks qui vous avait battu sur le fil était Directeur Général. Je vous ai

rencontré dans l'ascenseur et je vous ai demandé : « Comment faites-vous dans cette situation ? »

Vous m'avez répondu : « Mon cher, il ne faut jamais quitter sur un échec... Il ne faut jamais jeter l'éponge. »

FB: Oui, David Morse était un homme d'une grande dimension. Comme beaucoup de ces personnalités hors normes, il brillait par ses immenses qualités et aussi par quelques défauts, à la différence de ceux qui réussissent beaucoup plus par leurs défauts que par leurs qualités.

LE: (éclat de rire) ... ça, je ne suis pas sûr ! Vous avez fait une carrière très rapide, puisque cinq ans plus tard vous êtes nommé Sous-Directeur Général, en 1956, à 40 ans.

FB: Oui, entre 1951 et 1956 j'ai franchi plusieurs échelons à la Division de la main d'œuvre qui était l'un des grands objectifs de l'OIT. Cette division est devenue un Département avec une vue qui déjà me paraissait restreinte car il axait sa démarche essentiellement sur le fonctionnement des services de l'emploi. C'était une vue statique.

LE: Oui, tout à fait restreinte. Qui en était le chef ?

FB: Un Américain, Hepler, dont j'étais l'adjoint.

LE: Donc, vous étiez déjà D1 ?

FB: Oui, et j'avais tout spécialement la charge d'une petite unité rescapée de Naples et chargée de suivre le problème des migrations. En fait, je fus nommé à ce poste le 15 mai 51 dans la section des migrations avec deux personnages étonnants. L'un était un juif italien du nom de Oblath qui était malade, charmant, dilettante et proche de la Reine d'Italie exilée à Lausanne, et l'autre était Albert Cohen, le grand écrivain.

LE: Ce beau livre qu'il a écrit, la...

FB: ... *La Belle du Seigneur*

LE: *La Belle du Seigneur*. Vera m'a beaucoup parlé de lui...

FB: Albert Cohen était là. Je ne le connaissais pas et je ne soupçonnais pas ses talents d'écrivain car il n'en parlait pas. Il arrivait tous les matins à 9 heures... étrange. L'hiver, il m'impressionnait. Il avait un grand manteau avec un col d'astrakan et portait des gants, des guêtres blanches, un chapeau melon avec une canne à la main. Cela lui donnait une silhouette extraordinaire. Il arrivait à 9 heures pile ; à 5 heures pile il mettait son manteau et partait. Il ressemblait un peu à ses personnages de roman.

LE : Mais, il est resté combien de temps au BIT ?

FB: Pas très longtemps, je crois. Nous sommes en 51 ; il est resté jusqu'en 1955, quelque chose comme ça. Après cela, il ne s'est consacré qu'à l'écriture.

LE : Oui, tout à fait. Vera en parle toujours aujourd'hui. Elle ne l'a pas connu au BIT, mais elle l'a connu à Genève parce qu'il est resté à Genève. Donc vous êtes entré au BIT dans cette division de la main-d'oeuvre, dans la section migrations. Très vite, vous êtes monté pour co-diriger la division de la main-d'oeuvre et, de 1956 à 40 ans, vous voilà sous-directeur général.

FB: Entre-temps, entre 1951 et 1956, j'ai passé probablement 6 semaines ou 2 mois à Sao Paolo pour remplacer un directeur qui était malade et j'ai passé quelque temps à Lima, au Pérou à la demande de Morse et de Rens à l'époque ; mais le 21 juillet 1956 -et cela était un geste élégant- David Morse me nomme Sous-directeur général le jour de mon anniversaire : j'avais 40 ans.

LE: Très chic ! Jef Rens était déjà sous...

FB: ... Il était Directeur général adjoint.

LE: Il a été nommé à ce niveau-là ?

FB: Oui, à ce niveau.

LE: Et Jenks était déjà là quand vous êtes arrivé ?

FB: Oui, il était déjà là. Il était Sous-directeur général.

LE: Mais, il était là pendant la guerre.

FB: Oui, recruté par le BIT à sa sortie d'Oxford, il avait suivi le Bureau à Montréal pendant la guerre. Rentré à Genève, il était nommé Sous-directeur général par David Morse qui venait de prendre ses fonctions.

LE: Rens est resté jusqu'au milieu des années 1960, non ?

FB: Oui, à peu près jusqu'en 1967.

LE: C'est un syndicaliste.

FB: Un grand syndicaliste. J'ai d'ailleurs vécu à son sujet un psychodrame parce que j'étais proche de Morse pour les raisons que j'ai rappelées. J'admirais ses qualités de diplomate, sa subtilité, sa passion contenue mêlée parfois de scepticisme. En cela, je le rejoignais dans un registre de pessimisme actif que m'attribue l'un de mes plus proches amis résolument optimistes devant les désordres du monde.

LE: Mais quel était ce psychodrame ?

FB: Rens aspirait à devenir Directeur général lorsque Morse a démissionné une première fois en 1967 et a quitté Genève de manière théâtrale après avoir annoncé son départ. Or, dans le courant de l'hiver, après avoir pris contact avec le Président des Etats-Unis, il a repris sa démission.

LE: C'était Jonhson.

FB: Entre temps Rens avait mené une campagne vigoureuse pour être élu Directeur général et je ne cache pas que j'approuvais Rens parce qu'il était syndicaliste. Il avait de fortes convictions. Il me donnait l'impression de répondre tout à fait à la vision et au mandat de l'OIT à

travers la pratique du tripartisme. En outre, c'était un homme fort.

LE: Flamand.

FB: Flamand. C'était un homme de caractère, de mauvais caractère aussi, mais de caractère. Il s'était énormément donné à l'organisation et avait fait vraiment de grandes choses. Ce qu'il avait tenté de faire pour le programme Andin était tout à fait remarquable dans le contexte de l'époque. Donc, je soutenais beaucoup Rens, et Morse m'en a tenu rigueur poussé en cela par certains membres de son cabinet dont l'un de mes compatriotes, par ailleurs très brillant : Philippe Blamont.

LE: J'ai adoré Philippe Blamont.

FB: Philippe Blamont, pour moi était un peu talon rouge n'est-ce pas ?

LE: Ah, il pouvait être méchant ce Philippe...

FB: ...très intelligent, brillant, d'un cynisme certain. Il trouvait stupide de ma part que je n'aie pas pressenti que Morse allait reprendre sa démission.

LE: Comment peut-on sentir ça ? Pourquoi est-ce qu'il a fait ce geste théâtral ?

FB: Morse avait, comme beaucoup de grands patrons, le goût du théâtre.

LE: Mais qu'elle était la raison, le prétexte de ce geste, vous vous souvenez de ça ?

FB: Je crois que Morse a beaucoup espéré avoir ce qu'il n'a pu atteindre : une grande fonction aux Etats-Unis, être gouverneur de New-York, ou sénateur. Il s'est rendu compte que c'était hors de portée et je crois que c'est à ce moment-là que le Président lui a dit : « Mais non, revenez. » Voilà...

LE: Il avait fait près de 20 ans de mandats, déjà, en 1967, 20 ans ça suffit ! Jef Rens était désespéré, je présume.

FB: Oui, Rens était très amer. Il a quitté le Bureau. Cela dit, mes relations avec Morse

sont redevenues bonnes avec le temps et je dois dire que vers la fin de sa carrière et plus tard, surtout après sa retraite à New-York, j'ai entretenu avec lui des relations vraiment très amicales. David Morse donnait l'impression d'être très facile de contact mais il n'oubliait pas les fautes ni les manques. Il m'a fallu un peu de temps pour rétablir un courant de confiance et d'amitié entre nous.

LE: Il était vraiment fâché que vous étiez derrière Jef Rens?

FB: Oui, il l'était.

LE: Comment l'a-t-on reçu quand il est revenu à Genève ? Il avait démissionné, le conseil d'administration était d'accord...

FB: Il a été bien reçu mais la période qui a suivi la réélection de Morse a été marquée par des turbulences annonciatrices des crises des années 70. Peu de temps après son retour, David Morse a fait appel à une grande firme MacKinsey pour refondre, restructurer l'organisation. Dans un volumineux rapport allant très loin dans les réformes, MacKinsey proposait la création de trois postes de directeurs généraux adjoints destinés à Rens -qui était le seul jusqu'alors à en avoir le titre- et à deux autres.

LE : Là on est en quelle année ?

FB: Là on est dans les années 1967-1970.

LE: Il faut revenir en arrière encore un peu. En 1956, vous êtes sous-directeur général...

FB: Je suis sous-directeur général, oui...

LE: Donc, dans les années 50, il y avait Morse, Rens et vous. Quelle était la structure, l'ambiance du BIT dans les années 50 ? ... [bande abîmée]

FB: Quand je suis entré au BIT en mai 1951, quand j'ai eu pour la première fois cette espèce d'« exposition » à un corps étranger pour moi et un peu mythique, le BIT, j'ai eu

l'impression d'un grand confort matériel et d'un grand confort intellectuel. Le confort matériel, c'était ce superbe bâtiment au bord du lac, ces cèdres très beaux, le café servi le matin, le thé, Genève, ect. Un confort matériel que peu d'administrations publiques nationales pouvaient s'offrir. En France, nous avions des bureaux qui avaient été ou saccagés par la guerre ou mal entretenus. On n'avait pas de café, on n'avait pas de thé, pour moi, c'était le confort matériel.

LE: Le salaire aussi, le salaire.

FB: Et le salaire, bien sûr ! D'autre part, c'était le confort intellectuel. J'avais l'impression que ces fonctionnaires étaient habités par des certitudes que je ne pouvais partager sans autre. Les certitudes, c'étaient celles d'une Organisation née en 1919 composée de pays homogènes, occidentaux pour l'essentiel, tous plus ou moins industrialisés et tous d'accord sur l'idée qu'il fallait améliorer le monde du travail, etc. ; et que pour le faire, il fallait essentiellement s'appuyer sur des textes de conventions internationales, essayer par voie de traités internationaux de faire avancer les concepts, de faire avancer la législation, de faire avancer la loi et la pratique... C'est ça que j'appelle, si vous voulez, les certitudes nourrissant un certain confort intellectuel. Et, c'était ça, l'ambiance de l'OIT en 1951. C'était une organisation très homogène. Le Tiers monde en était absent. L'immense majorité des membres du Secrétariat, d'ailleurs modeste par sa taille, était des occidentaux. Le noyau dur en était constitué par ceux rentrés de Montréal où le BIT s'était réfugié pendant la guerre.

LE: De Montréal, c'est ça.

FB: Donc, c'était une organisation modeste avec un budget modeste et consacrée essentiellement à l'action normative et à la recherche. Cette impression va me suivre et, finalement, m'interpeller, parce que la situation des années 50 va être assez profondément bouleversée par la décolonisation. La décolonisation s'amorce dans les années 50, s'accélère au

début des années 60 et, s'agissant de la France, c'est en 1962 que pratiquement tous les pays d'Afrique noire deviennent indépendants. David Morse, lui, arrive en 1949 dans une organisation profondément marquée par Albert Thomas, ardent avocat de l'action normative dont le grand gourou était Wilfred Jenks. Il était un juriste exceptionnel ayant une grande maîtrise du droit et une grande pratique du langage juridique. Il était nourri d'une philosophie s'inspirant du socialisme fabien. Son registre était marqué souvent par le lyrisme. Il serait intéressant d'étudier le langage de Jenks sur le thème du « common man », thème qui n'a cessé de courir dans ses discours en particulier dans la période la plus cruelle qu'il a vécu entre mai 1970, quand il fut élu Directeur général, au départ de Morse et sa mort en octobre 1973.

LE: Mais il était d'une grande arrogance intellectuelle, non ?

FB: C'est vrai.

LE: J'ai eu moi-même des problèmes avec lui... Heureusement, il y avait Abbas Amar qui était entre lui et moi ! A cette époque-là, c'était encore et c'est toujours « the international labour code », l'action normative qui primait, n'est-ce pas ? L'assistance technique commençait seulement à naître...

FB: L'assistance technique a été l'intuition de Morse. Morse était Américain, il venait d'un pays qui avait gagné la guerre. On avait déjà les premiers signes de cette espèce d'omniprésence des Etats-Unis. C'était avant la lettre, la seule superpuissance, et Morse, parce qu'Américain, parce que démocrate, parce qu'humaniste et parce que homme de compassion, a été tout de suite attiré par le problème du Tiers monde. Dans cette organisation qui avait été outrageusement occidentale depuis 1919, qui avait été essentiellement normative et qui avait été une espèce de laboratoire de recherche sans murs, Morse a eu l'intuition que ce qui allait désormais l'interpeller était le Tiers monde et ses besoins. Il m'a dit : « Le Tiers monde, priorité

par la coopération technique. »

LE: Oui, l'accent sur le Tiers monde n'exclue pas l'action normative.

FB: Bien sûr, mais Morse s'en remettait à Jenks pour conduire l'action normative. Morse ne s'est jamais attaché à rédiger un texte, ça ne l'intéressait pas. Par contre, il avait un intérêt personnel pour le Tiers monde.

LE: Et donc, dès le début -parce que vous êtes un des artisans de la naissance et du développement de l'assistance technique au BIT- quand vous avez été nommé directeur général adjoint en 1968, on vous a confié l'assistance technique.

FB: Oui, j'ai eu à la fois l'assistance technique, le « field » et les services extérieurs.

LE: Quand je suis arrivé au BIT fin 70, j'ai noté un certain antagonisme entre Jenks, porte-drapeau du BIT, avec l'aide incomparable de Valticos et le reste de l'institution. Le BIT, pour Jenks, c'était l'action normative.

FB: C'était la première chose. A partir du moment où l'assistance technique s'est développée avec le million de dollars de l'OCDE et, ensuite, les fonds du programme élargi d'assistance technique des Nations Unies puis plus tard du PNUD, le Bureau a disposé de moyens financiers de plus en plus abondants. Nous avons mené d'intenses négociations pour lancer des projets dans les pays qui étaient devenus nouvellement indépendants. Et ces projets nous ont amené à faire appel à des centaines d'experts venant essentiellement, au départ, de l'Ouest, essentiellement de l'Angleterre et de la France, mais aussi des pays scandinaves, du Bénélux, etc. Très peu de l'Italie par contre, de l'Espagne et de la Grèce ; c'était surtout la France, la Grande Bretagne et puis les pays du Nord de l'Europe qui les fournissaient. A ce moment-là, un phénomène de distorsion s'est manifesté dans l'organisation. On avait l'impression d'avoir deux organisations dans une : l'une qui était chargée des normes et l'autre de l'assistance technique.

Aujourd'hui avec le recul du temps, je ne peux pas m'empêcher de trouver un peu dérisoires les heures consacrées pendant des années à des discussions au sein du Bureau pour articuler les normes et l'assistance technique, en faire un tout et éviter qu'il y ait deux BIT dans le BIT. Nous discutons de manière très savante pour savoir comment éviter l'éclatement. Il est vrai de dire qu'il y avait deux types de personnels qui ne se reconnaissaient pas mutuellement. D'un côté les opérationnels souvent peu instruits des normes, voire sceptiques à leurs égard et de l'autre les « normatifs », faisant bloc autour de Wilfred Jenks et de l'incomparable juriste qu'était Nicolas Valticos, chef du Département des Normes Internationales.

LE: Tous des sauvages, les premiers ?

FB: Un peu suspectés de se livrer à de l'artisanat.

LE: Ce conflit interne était sérieux ?

FB: Il a eu pour effet de compliquer la marche de l'Organisation.

LE: Quand j'y suis arrivé, je suis tombé en plein là-dedans. A mon époque, dans les années 1970, ça se reflétait dans les engueulades entre Zoetewej et Valticos !

FB : Exactement.

LE: M. Blanchard, il faut terminer, on est un peu fatigués. Alors on recommence après le déjeuner avec la carrière au BIT entre 1956 et 1968 comme Sous-directeur et votre nomination comme Directeur général adjoint en 68 à 52 ans, toujours très jeune, toujours en avance...

Blanchard II---side A

7 octobre 1999 – 2<sup>ième</sup> séance de l'interview avec Francis Blanchard  
par Louis Emmerij.

LE : On a bien avancé hier avec les années 60. En 1969, l'Organisation Internationale du Travail reçoit le Prix Nobel. La Conférence internationale du travail est honorée de la présence du Pape, de plusieurs chefs d'état, du Secrétaire des Nations Unies et d'autres hautes personnalités. David Morse lance le Programme mondial de l'emploi et plie bagage et part en beauté, tout-à-fait mérité évidemment. C'est un honneur fabuleux. C'est la première fois qu'une Organisation internationale reçoit le Prix Nobel. Quelles ont été les idées ou quel a été le travail que l'Organisation a fait pour mériter cette grande distinction ?

FB: Pour l'opinion publique et dans les cercles internationaux, l'OIT apparaît comme incarnant la conscience sociale de l'humanité. J'aurai l'occasion dans le cours de cet entretien de vous dire en quoi cette expression, « la conscience sociale de l'Humanité », m'a parfois gêné quand j'étais à mon tour Directeur général car si l'OIT était la conscience sociale de l'humanité, elle tenait parfois de « bonne conscience » à de nombreux gouvernements, peu scrupuleux dans leur comportement, au regard des conventions internationales du travail qu'ils avaient ratifiées mais qu'ils violaient souvent. Il y a une grande différence entre conscience et bonne conscience, mais je reviendrai là-dessus... Je reviens donc à votre question. L'OIT apparaissait aussi comme le rempart face aux pressions exercées par l'URSS depuis son retour en 1954. Je rappelle que l'Union Soviétique n'était plus membre de l'OIT depuis 1939, depuis le début de la seconde Guerre Mondiale. L'URSS est revenue avec les encouragements des Etats-Unis, ce qui est piquant quand on connaît la suite des événements. Selon certains, c'est Roosevelt qui aurait encouragé l'URSS à rejoindre l'OIT. Sans doute, les Etats Unis se jugeaient assez forts pour relever le défi que représentait une nouvelle adhésion de l'URSS. Le retour de l'URSS a provoqué de sérieuses turbulences. Tout d'abord au sein même de l'Organisation, où, en particulier, les employeurs et

les syndicats dans le Conseil d'Administration ont donné de la voix. Pour nombre d'entre eux, le principe du tripartisme sur lequel est fondé l'OIT était incompatible avec le principe de l'universalité qui est, par hypothèse, le propre de la coopération internationale et portée à la dimension du monde. Et puis il y a eu Budapest en 1956 Budapest. Le monde plonge dans la guerre froide. Et à ce moment-là, l'Organisation a été amenée à durcir son discours en matière de droits de l'homme, en matière de liberté syndicale, etc. Au terme d'un parcours particulièrement tourmenté, l'OIT reçoit en 1969, à l'occasion de son 50<sup>ième</sup> anniversaire, le prix Nobel de la paix et cela en considération du rôle qu'elle a joué au cours des années pour l'amélioration de la condition ouvrière et de la défense des droits des travailleurs. Dans la décision du prix Nobel entre aussi l'appréciation positive de l'action de l'OIT au bénéfice des pays en développement et en particulier de ceux qui s'étaient libérés du poids de la colonisation. En bref, avec le prix Nobel, on descende un prix d'excellence à l'OIT. L'OIT au milieu de mille périls avait connu, après 1945, une période en quelque sorte de certitudes, entretenues par son mandat et sa démarche résolument réformiste par opposition à l'option révolutionnaire des régimes marxistes ou fascistes des dictatures d'Amérique du Sud et d'ailleurs. L'OIT, dans le système des Nations Unies, était la plus respectée et, je crois pouvoir le dire, la mieux gérée. Un fort esprit de corps existait dans le secrétariat, non pas fondé sur une discipline autoritaire mais une véritable adhésion du personnel à une vision de la société fondée sur le modèle occidental, l'économie de marché respectueuse du progrès social.

L'Organisation apparaissait comme l'un des instruments les plus performants dans la bataille pour la liberté et le progrès. Mais sous la violence des affrontements idéologiques entre l'Est et l'Ouest, de la compétition acharnée des blocs pour séduire les pays pauvres et de l'extrême tension dans plusieurs régions du monde, en particulier au Moyen Orient, les premières

fissures apparaissaient dans le bel édifice de l'OIT au moment même où elle allait recevoir le prix Nobel.

LE: Le fait que le BIT était tripartite et surtout le fait que les syndicats ont toujours considéré le BIT comme leur organisation a-t-il aidé à créer cette image libérale, plutôt que capitaliste de l'organisation ? Sûrement cela a pu aussi jouer un rôle dans la décision du comité du prix Nobel de la paix, non ?

FB: Je crois que le jury du prix Nobel et, par extension, l'opinion publique, était sensible au fait que l'OIT se présentait de manière tout à fait claire comme une organisation réformatrice par opposition à des systèmes se réclamant de la révolution. Dans ce réformatisme, dans cette démarche, les syndicats apparaissaient comme les acteurs responsables du dialogue social non seulement avec les patrons, mais aussi avec les gouvernements. Je crois que cela a joué beaucoup, c'est incontestable. Songez que dans les rangs du groupe « ouvrier » du Conseil d'administration, vous aviez des personnalités comme Léon Jouhaux, très grand syndicaliste et lui-même prix Nobel de la paix. Le Conseil dans son ensemble, tant dans les rangs gouvernementaux que patronaux et ouvriers, était d'une haute qualité et de grande tenue.

LE: Est-ce que le fait que les années 50 et 60 ont vu la montée de la dimension assistance technique au BIT, et non plus seulement la continuation de l'action normative, a pu jouer un rôle dans la décision...

FB: Je le crois, bien que je n'aie pas suffisamment connaissance des mécanismes du prix Nobel pour porter un tel jugement. J'observe simplement que Nobel était norvégien, que le prix Nobel a fonctionné dans cet environnement-là, et j'observe que les pays occidentaux en général, en commençant par le mien, la France, mais d'autres et singulièrement les pays Scandinaves et le Bénélux, étaient très attachés à la double fonction normative et de coopération

technique du BIT. Ces pays-là jouaient à fond la carte du Tiers monde.

LE: Les scandinaves ont été intéressés très tôt par le problème du développement, de l'assistance technique et de l'aide au développement, cela a donc dû jouer un rôle considérable.

FB: Le discours du Bureau, de son Directeur général David Morse, était fortement marqué par la volonté d'aider le Tiers monde à travers la coopération technique à laquelle Wilfred Jenks était sensible, pour autant que l'assistance technique servait l'action normative. Nous étions tous d'accord là-dessus. Le prix Nobel de 1969, c'est la reconnaissance d'un parcours de cinquante ans d'une Organisation qui, née en 1919, a réussi à traverser les épreuves de la guerre en se donnant en 1943 de nouvelles perspectives avec la Déclaration de Philadelphie cautionnée par Roosevelt et les puissances alliées. Par ailleurs, le BIT a été servi par de grands Directeurs généraux depuis Albert Thomas, le premier, jusqu'à David Morse qui a eu l'honneur de recevoir le prix Nobel à Oslo.

LE: Cette année 1969 a quand même dû être une année assez extraordinaire pour le BIT avec le départ annoncé, pour la deuxième fois, de David Morse, le lancement d'un grand programme sans moyens financiers, le prix Nobel, le Pape... Comment est-ce que le BIT a vécu cette avalanche de choses intéressantes ?

FB: Au crédit des Directeurs généraux revient le mérite d'avoir traité non seulement les questions politiques liées aux droits de l'homme et à la défense des libertés, mais aussi d'avoir accordé tous leurs soins et déployé leur énergie pour répondre aux problèmes dont l'OIT avait la charge ; charge énorme car le domaine du travail est non seulement vaste et multiforme, mais également très complexe. Il est technique certes, mais surtout politique dans les choix quotidiens qu'il implique. Il couvre un spectre considérable. Il touche au social, mais aussi à l'économique et bien sûr, aux droits de l'homme. Les problèmes du chômage et de leur interface, l'emploi, n'ont

cessés d'être au centre du débat. C'est David Morse qui a lancé le Plan mondial de l'emploi au terme d'études et de réunions innombrables, dont je garde un vif souvenir, au sein du Bureau. Le défi était considérable, le risque aussi. En lançant le Programme mondial de l'emploi, l'OIT épousait son temps. Nous avons été la première Organisation à annoncer le chômage des années 1970-1980 et nous l'avons fait à une époque où l'opinion était portée à croire que la croissance des « trente années glorieuses » qui ont suivi la guerre, allait désormais se poursuivre.

LE: Comment est-ce qu'on a vécu ça ?

FB: On l'a vécu dans l'euphorie des célébrations du cinquantième anniversaire de l'OIT. La venue du Pape Paul VI avait une signification tout à fait particulière. Paul VI, en venant à Genève en 1969 au moment où l'OIT venait de recevoir le prix Nobel de la Paix, faisait un geste vis-à-vis de David Morse. C'était aussi une manière de rappeler qu'il y avait une complicité entre le Vatican et l'OIT depuis le moment surprenant où le premier Directeur général, Albert Thomas, avait noué des rapports avec le Pape Pie XI autour de l'année 1925. Albert Thomas qui était socialiste et agnostique, mais génial, et le Pape, un homme lui aussi d'une rare vision, sont tombés d'accord pour constater qu'il y avait une convergence entre la doctrine sociale de l'église qui professait, depuis la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et le début du 20<sup>ième</sup>, à travers plusieurs encycliques et la doctrine de l'OIT. En venant en 69, le Pape Paul VI avait en quelque sorte renouvelé ce message. Le discours de Paul VI à la conférence en juin 1969 est impressionnant. C'est dans ce discours qu'il a proclamé que : « Le développement est la nouvelle dimension de la paix. » J'ai retrouvé dans mes notes un compte-rendu, fait par David Morse lui-même, du dernier entretien que Paul VI a eu avec David Morse dans le bureau du Directeur général avant de regagner Rome le soir de sa visite ; et je dois dire qu'en lisant ce papier j'ai vu à quel point le Pape s'engageait vraiment aux côtés de cette organisation.

LE: C'est fantastique !

FB: Donc, ça s'est passé dans le faste. David Morse affichait une grande fierté non sans une pointe de fausse modestie. Il se défendait d'avoir reçu personnellement le prix Nobel. Je crois qu'il était sincère. Il insistait beaucoup sur le fait que c'était l'Organisation qui l'avait reçu. Cela étant dit, il en tirait, avec raison d'ailleurs, un grand orgueil... C'était l'euphorie, c'était la gloire et, cependant, il y avait déjà des signes avant-coureurs de la crise qui allait surgir, et de manière aiguë, au lendemain même de cette grande année 1969. Le Bureau et son nouveau Directeur général allaient souffrir des turbulences qui, sous la surface, agitaient les Etats membres depuis le retour de l'URSS. Il y avait une tension visible et un désaccord inavoué entre les Etats-Unis et le BIT, entre George Meany et le Président de l'American Fédération of Labor (AFL), et David Morse. Les relations entre ces deux hommes ont toujours été ambiguës.

LE: Déjà ! Avec David Morse ?

FB: Oui, bien sûr, déjà avec David Morse... George Meany n'a pas manqué d'exprimer en privé des critiques contre ce que les Américains appelaient les « double standards ». Cela consistait à dire : « Vous êtes beaucoup plus indulgents vis-à-vis des pays communistes, et en particulier l'Union Soviétique, que vous ne l'êtes vis-à-vis d'autres pays. Vous avez tendance à utiliser deux instruments de mesure selon qu'ils s'appliquent à l'URSS et ses satellites et au Tiers monde ou selon qu'ils s'appliquent aux pays démocratiques. »

LE: Si je me souviens bien, un des arguments de George Meany était : « L'Union Soviétique a déjà trois pays. Ils ont l'Ukraine, la Biélorussie et le reste de l'Union. En plus c'est une organisation tripartite, donc ils ont trois fois trois représentants alors qu'il n'y avait chez eux aucune différence entre les travailleurs, les gouvernements et les entreprises. » George Meany était presque obsédé par... on va y revenir. Donc, voilà 1969, grande année, quelques mois plus

tard, David Morse annonce définitivement son départ.

FB: Il annonce son départ au début 1970.

LE: Définitivement... ?

FB: Il part le 31 mai 70, jour de son anniversaire.

LE: En 68, vous avez été nommé Directeur général adjoint et vous êtes depuis deux ans aux côtés de Wilfred Jenks et d'un autre directeur général adjoint, Abbas Amar... ?

FB: Jenks avait le titre de Principal directeur général adjoint. Morse avait créé ce titre de Principal avec l'accord du Conseil d'administration pour bien marquer que Jenks était un degré au-dessus d'Abas-Amar qui était dans la hiérarchie après Jenks et avant moi... donc il y avait Jenks, Principal, Abas-Amar, Directeur général adjoint, et moi, Directeur général adjoint.

LE: C'est ça, donc voilà le « quartet »: le Directeur général assisté de Jenks, Abbas Amar et vous. Vous souvenez-vous quand Abbas Amar est venu ?

FB: Au début des années 60.

LE: Donc, voilà le Directeur général et 3 adjoints. Quelle est donc, la répartition de travail ? Jenks était « international labor code » ...l'action normative...Vous étiez « assistance technique »... et qu'est-ce qu'Abbas Amar faisait là dedans ?

FB: J'avais un « paquet » comprenant l'assistance technique et le « field », c'est-à-dire, les services extérieurs. C'était un gros morceau. J'avais des rapports extrêmement confiants et permanents avec Abbas Amar qui était responsable de la substance. Entre lui, responsable des départements techniques et moi des opérations, il y avait une grande communauté de vue et une grande entente. Abbas et moi, nous travaillions en général jusqu'à 8 heures, huit heures et demie, neuf heures du soir. On se voyait beaucoup, on échangeait beaucoup d'idées. L'époque était marquée par une profusion de réunions internes et de groupes de travail. Il n'y avait nul jour où il

n'y avait pas de discussions plus ou moins savantes, pour ne pas dire quelquefois hautement spéculatives et philosophiques sur l'emploi, sur la sécurité sociale, sur les conditions de travail, sur la liberté syndicale, etc. J'avais la coopération technique et le « field », Abbas Amar la substance et Jenks avait les normes, mais il n'avait pas que les normes. D'abord, il était le Principal directeur général adjoint et il entendait bien le « faire-sentir », c'était légitime. Deuxièmement, Jenks avait une prédilection pour l'Afrique et son rôle dans le continent était reconnu. Certains Africains, en particulier un employeur du Niger du nom de Georget, haut en couleurs, qui en était l'auteur, l'appelaient le grand « sorcier blanc ». Jenks avait une réelle compassion pour les Africains qu'il avait beaucoup pratiquée au sein de la Commission consultative de l'OIT pour les pays sous mandat colonial avant la décolonisation. Et il est vrai que ces pays devenus indépendants ont connu d'énormes problèmes dans le domaine social en l'absence d'institutions et de cadres capables d'y faire face. J'en ai été le témoin tant en voyageant en Afrique qu'en recevant les Ministres et leurs collaborateurs, en particulier à l'occasion de la grande messe annuelle que représente la Conférence Internationale du Travail. Je me souviens qu'un Ministre dont le pays venait d'obtenir l'indépendance me disait ceci textuellement : « M. le Directeur général adjoint, je viens d'être nommé Ministre du travail, je ne dispose que d'une secrétaire, d'un planton et d'un chauffeur. Est-ce que vous ne pourriez pas gérer mon ministère ?

LE: Incroyable ! Donc Jenks traitait les affaires parce qu'il était le grand sorcier blanc !

FB: Morse était très attentif à recueillir les avis de Jenks sur beaucoup d'affaires et, en particulier, sur tout ce qui touchait à l'Afrique ; et Jenks s'était organisé de telle manière que tout ce qui touchait à l'Afrique passait par ses mains, y compris les rapports sur lesquels il passait beaucoup de temps (les rapports soumis, par exemple, aux conférences régionales africaines).

Jenks a bien pris en charge, et très tôt, ces problèmes. Cela à l'honneur de l'Organisation bien avant la décolonisation. Dès la fin de la guerre, Jenks a insisté pour que l'OIT se mêle des affaires des pays sous mandat colonial. C'est-à-dire sous mandats français, anglais, belge, hollandais, etc.

LE: Alors voilà les quatre personnages début 70 : David Morse s'en va, l'élection est ouverte et il y a deux candidats principaux : vous-même et Wilfred Jenks. Y avait-il d'autres candidats ?

FB: Non.

LE: Pourquoi Abbas Amar n'était pas candidat à l'époque ?

FB: Il y avait deux candidats dont un candidat naturel, c'était Jenks ; par « naturel » j'entends qu'il avait près de 40 ans de bouteille -il était entré dans les années trente à l'issue de très brillantes études universitaires à Oxford.

LE: Alors il y était depuis près de 40 ans...

FB: Il était le Principal directeur général adjoint. Il bénéficiait d'un grand prestige qu'il tenait de ses capacités remarquables de juriste, de législateur. La déclaration de Philadelphie porte sa griffe. Cela dit, il y avait un autre candidat qui se profilait, c'était Albert Tevoedjre.

LE: Oui, le candidat « éternel »...

FB: Oui, le candidat « constant ». Quant à moi, j'avais l'appui de la France et d'un grand nombre de gouvernements, en particulier du Tiers monde, de l'Amérique latine, de l'Asie mais aussi de l'Afrique, en dépit de la grande fascination que Jenks exerçait sur ce continent.

LE: Donc, c'était le Conseil d'administration avec ses deux groupes employeur et travailleur et les 28 gouvernements qui en sont membres, dont les dix membres permanents qui allaient élire le nouveau Directeur Général.

FB: Le vote a été très serré, 25/ 23, comme vous savez...

LE: Je croyais qu'il n'y avait qu'une seule voix de différence.

FB: Non, non, deux voix, 25/ 23. Il y avait 48 votes 25/ 23. Il y a eu un seul tour 25/ 23. La veille au soir, mais ça c'est pour la petite histoire, il y a eu une grande réception, j'étais donné gagnant par deux ou trois voix d'avance mais la nuit porte conseil. Je passe d'autant plus sur les détails que cet échec ne m'a pas abattu. Délégué de la France, Alexandre Parodi était malheureux. Il était partagé entre l'admiration qu'il portait à Jenks et la déception que lui causait l'échec d'un compatriote qui aurait pris le fauteuil d'Albert Thomas. Parodi était lui-même un grand juriste. Il était le Vice-Président du prestigieux Conseil d'Etat à Paris.

LE: Les Etats-Unis ont voté pour Jenks, non ?

FB: Oui, les trois membres américains ont voté pour Jenks et...

LE: ...et l'Union Soviétique a voté pour vous ?

FB: L'Union Soviétique a voté pour moi. D'ailleurs, dans certains journaux américains, j'apparaissais un peu comme le candidat de l'Union Soviétique. Les anglo-saxons ont probablement tous voté pour Jenks, à commencer bien sûr par l'Angleterre. Jenks était anglais, c'était de bonne guerre ; je ne sais pas trop bien comment ont voté les pays scandinaves. Le groupe ouvrier m'était en gros favorable, le groupe employeur presque entièrement sensible à mon action dans le domaine de la coopération technique, alors que les normes internationales du travail inspiraient des réserves à certains de ses membres. Le Président du groupe employeur, Pierre Waline, auquel a succédé plus tard Jean-Jacques Oechslin, était très attaché aux problèmes du Tiers monde où il s'agissait de former des hommes, de créer des institutions et des structures, y compris les structures syndicales aussi bien patronales qu'ouvrières.

LE: Oui. Est-il exact que Jenks avait promis pour avoir les voix américaines de ne pas nommer un Sous-directeur général soviétique et que la première chose qu'il a fait a été de nommer

Astapenko, je crois... et que ça a été le début de la crise ? George Meany est devenu fou furieux et a forcé la main du gouvernement américain de ne plus payer en novembre 70.

FB: Oui, il y a eu une littérature très abondante sur cette période de l'élection ou postérieure à l'élection de Jenks. Je pense que dans les recherches auxquelles votre projet va se livrer vous allez pouvoir trouver des sources qui montreront qu'effectivement il y a eu des entretiens entre Jenks et les Américains, mais pas uniquement les Américains, au cours desquels Jenks a rappelé aux Américains qu'après le départ de Morse, il n'y avait plus d'Américains au sommet et que lui, Jenks, serait heureux d'en nommer un. Jenks était un immense juriste mais l'instinct politique n'était peut-être pas chez lui à la hauteur de la science juridique. Il a commis deux erreurs, la première de précipiter la désignation d'un russe, de ne pas attendre qu'un Américain soit en place. La deuxième erreur, quand il s'est heurté aux réactions très vives des Etats Unis et en particulier de George Meany avec lequel il avait des relations très médiocres, a consisté à chercher des appuis dans le monde qu'il a parcouru à marches forcées en Europe, en Asie, en Amérique Latine et en Afrique. Face aux injonctions peu diplomatiques, il faut le dire, venant de Washington, il a eu une réaction d'orgueil et il a tenté de fixer ses conditions y compris, selon certaines rumeurs, sur le choix du lieu de rencontre pour négocier. Nouveau Directeur général depuis le 31 mai 1970, certes Anglais, certes grand juriste, Jenks était suspect aux yeux des Américains qui le soupçonnaient d'indulgence vis-à-vis de l'Est et du Tiers monde. Dans le climat de l'époque, ses interlocuteurs Américains étaient de grands imprécateurs.

LE: Terribles !

FB: Terribles... Parmi eux un personnage à la limite bouffon, M. Rooney, Sénateur, membre influent du Congrès, utilisant toutes les ficelles de la procédure au sein de la Commission des Affaires Etrangères pour dénoncer l'OIT et pour la menacer d'utiliser l'arme budgétaire en

suspendant le versement de la contribution américaine et en attendant d'autres sanctions pouvant aller jusqu'au retrait pur et simple des Etats Unis de l'Institution. Il utilisait un langage particulièrement sévère et quelque fois grossier pour dénoncer Jenks et le faire passer pour un homme prêt à pactiser avec l'URSS.

LE: « Fellow traveler »...

FB: Les attaques qui se déchaînent contre Jenks sont iniques. Jenks, au cours des trois ans où il a été Directeur général, a donné de multiples exemples d'une attitude dans laquelle il n'a pas cédé sur le « due process », c'est-à-dire l'application de la règle de droit. Ce principe a toujours eu une signification particulière à l'OIT compte tenu de sa structure tripartite, du caractère hautement politique des matières traitées à l'OIT et des responsabilités qui découlaient de sa législation internationale du travail.

LE: En novembre 1970, les Etats-Unis décident d'arrêter de payer leur contribution et non pas de vous quitter, ils ont quitté 6 ans plus tard...

FB: Ils ont quitté en 77. J'aurai sans doute l'occasion d'y revenir...

LE: Donc, l'Organisation entre dans des eaux tumultueuses aussi bien de l'extérieur qu'à l'intérieur. Jenks, pourquoi est-ce qu'il avait cette hargne un peu personnelle contre vous?

FB: Nous étions suffisamment bien élevés, Jenks et moi, pour avoir des relations qui étaient en apparence courtoises et correctes. Mais il est vrai que nos vues divergeaient. Son langage me paraissait dépassé, allant au-delà de ce qui était à mes yeux le langage que cette Organisation devait tenir, c'est-à-dire un langage fondé sur des principes forts en matière de démocratie, de liberté, de protection sociale, mais aussi un langage dénué de phraséologie. En d'autres termes, il y avait entre son discours et le mien une réelle distance. Il me tenait sans doute pour un faible juriste chargé au surplus de tâches opérationnelles par opposition aux tâches

nobles de l'action normative et de la recherche. Morse laissait agir son équipe. Il avait la plus belle équipe de tout le système des Nations Unies. Chacun des membres de cette équipe pouvait prétendre aux plus hautes fonctions, en dehors de Jenks, Jef Rens dont j'ai déjà parlé et Abbas Ammar. Morse pouvait se permettre de déléguer très largement. Il écoutait, il réfléchissait, il tranchait. Il savait merveilleusement faire travailler ses proches collaborateurs. L'ayant rencontré un jour alors que j'étais encore un jeune fonctionnaire, je lui avais fait observer que je n'avais pas eu l'occasion de le voir depuis six mois, cela m'a valu avec un grand sourire la remarque que cette absence montrait à quel point il était satisfait de mon travail. Mes relations avec Jenks étaient d'une toute autre nature. Peu de temps après sa prise de pouvoir, il a tenté de me remplacer par un Français doté de grands titres. Parmi d'autres, il a pensé à Edgar Faure, ancien Président du Conseil, qui traversait alors le désert !

LE: Il a vraiment voulu se débarrasser de vous ?

FB: Oui, tout à fait ; et quand Parodi l'a appris, il a pris le premier avion pour Genève, ce qu'il ne faisait jamais, préférant la voiture ou le train. Le Directeur général est revenu sur sa décision.

LE: Moi, je n'ai jamais compris parce que c'est quand même de bonne guerre... Il y a deux candidats, il y en a un qui gagne, un qui perd...

FB: Oui, bien sûr, d'autant plus que j'ai accepté « mon échec » avec le plus grand calme. Je pouvais accepter d'avoir été battu par le doyen et par un homme de grande dimension comme l'était Wilfred Jenks. Huit jours après son élection, le nouveau Directeur général me demande de me rendre à Santiago au Chili où se tenait la session annuelle de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes qui jouissait d'un grand prestige sous la direction de Raúl Prebisch. Ce long déplacement que j'entreprends me tient éloigné de la

Conférence Internationale du Travail pratiquement jusqu'à sa fin. C'était aussi bien pour l'un et pour l'autre. Cela m'a valu le privilège d'avoir un long entretien et un déjeuner avec le Président Allende à Valparaiso.

LE: Pendant ces années jusqu'en 1973, il y avait donc une certaine tension tant extérieur qu'intérieur. Comment cela c'est reflété dans le travail ? Abbas Ammar avait, évidemment, de bons rapports avec vous deux ?

FB: De très bons rapports...

LE: Et, dans une certaine mesure, c'est lui qui a sans doute joué aussi un rôle...

FB: Oui, il apparaissait comme l'homme sage ... C'était merveilleux de voir ce grand seigneur de la Haute-Egypte servi par une vive intelligence et un grand sens politique. J'ai joué le jeu et dans un tour de table, en pleine crise avec les américains, j'ai pris ma part des discussions au cours desquelles Jenks informait les membres de la direction – et les consultait – des mesures qu'il envisageait de prendre pour faire face à la crise.

LE: Je suis arrivé quelques mois après tous ces événements. J'étais complètement absorbé par le Programme mondial de l'emploi. J'avais à faire à Abbas Ammar qui m'apportait tout le soutien possible. Je n'ai pas été le témoin direct. J'imagine que cette situation a dû avoir un effet négatif sur le travail non ?

FB: Pas tellement, parce que l'assistance technique était en dehors des domaines que le Directeur général traitait : le domaine politique et le domaine normatif. J'avais de mon côté une grande liberté, comme je l'ai eue pratiquement depuis 1956, lorsque j'ai accédé à la direction et que j'ai été chargé, sans partage, de ce travail. Il impliquait non seulement des contacts avec les gouvernements, en particulier du Tiers Monde, mais aussi avec les syndicats et les patrons et, sur une grande échelle, les négociations avec le PNUD et les autres sources de financement tant

nationales qu'internationales. Le BIT gérait de substantielles ressources extrabudgétaires pour l'exécution de projets d'assistance technique.

LE: Jenks a dû prendre des mesures pour faire face à la crise ; par exemple, stopper le recrutement ?

FB: Effectivement et il se proposait de les exposer au Conseil d'administration quand....

LE: ....quand il est mort brutalement.

FB: Wilfred Jenks est mort le 14 octobre 1973 dans un grand hôpital de Rome où il avait été transporté à la suite de malaises cardiaques. La nouvelle de sa mort provoque la stupéfaction à Genève. Abbas Ammar qui était le Senior, nous convoque pour nous annoncer la nouvelle et pour prendre les dispositions pour les funérailles et assurer la continuité. Il annonce qu'il allait prendre contact avec le Bureau du Conseil, c'est-à-dire de son Président et des deux Vice-Présidents patronal et ouvrier. L'intérim de la direction générale devait normalement lui revenir, ce que je le lui ai dit dans un entretien personnel. Il m'a écouté et m'a dit qu'il allait s'en remettre au Bureau du Conseil. Le Bureau m'a convoqué pour m'inviter à assumer l'intérim. J'ai évoqué, à cette occasion, le nom d'Abbas Ammar qui, outre son rang hiérarchique, avait les titres et les qualifications pour remplir cette tâche jusqu'au mois de mars 1974, date de l'élection du nouveau Directeur général. Sans nier les grandes qualités du Dr. Ammar qu'ils respectaient, les membres du Bureau m'ont fait comprendre qu'il n'était pas question de confier l'intérim à une personnalité arabe, fut-elle la plus distinguée, dans le climat politique agité de l'OIT par suite des tensions au Moyen-Orient et de la menace du départ des Etats-Unis. L'OLP, avec l'appui du monde arabe, réclamait de la Conférence l'octroi du titre officiel d'observateur, ce à quoi les Etats-Unis et la plupart des pays de l'Ouest se refusaient. Je ne peux pas penser à Abbas Ammar

sans émotion. Il a été d'une dignité parfaite dans le climat lourd qui régnait dans le Bureau et dans le Conseil d'administration. J'ai senti tout d'un coup sur mes épaules une responsabilité écrasante parce que je prenais le train en marche et à grande vitesse...

LE: .... à grande vitesse et qui .....

FB: ... qui donnait l'impression d'aller dans le mur.

LE: Donc vous êtes élu brillamment au mois de mars 1974.

FB: On me confie l'intérim en novembre 1973, un jeudi ou vendredi et je prends l'avion le samedi pour Nairobi où allait se tenir immédiatement après la Conférence Régionale Africaine appelée à se prononcer sur plusieurs rapports volumineux dont je n'avais pas lu la première ligne. Ils avaient été lus avec soin par Jenks qui se disposait à aller à Nairobi. Là, j'ai eu dix jours d'une expérience redoutable mais utile. J'ai pris soin d'entendre tous les discours, de recevoir les ministres et tous les délégués qui ont souhaité m'entretenir. C'est là que j'ai subi le premier test lorsqu'il s'est agi de prononcer la réponse au débat général. Dans la tradition de l'OIT, l'un des moments forts des Conférences annuelles du travail et des Conférences régionales, c'est la « réponse » du Directeur général. Les ministres et délégués « attendent » le DG à son discours. On l'observe, on le juge aussi bien sur la forme que sur le fond et on le juge. Je me souviens qu'à Nairobi mes secrétaires m'ont glissé à la tribune, où je prononçais ma réponse, les dernières pages d'un texte sur lequel j'avais passé toute la nuit.

LE: Tevoedjre était là ?

FB: A côté de moi, il faisait campagne pour le mois de mars 1974.

LE: Je me souviens...

FB: Mars 1974 je suis élu sans problème.

LE: Vous héritez donc des problèmes. La crise américaine est là, Abbas Ammar part.

La Conférence mondial de l'emploi se profile à l'horizon ... C'était une situation pleine d'embûches et d'opportunités. C'était un moment difficile ?

FB: Un moment très difficile.

LE: Pourquoi Abbas Ammar est-il parti après votre élection ?

FB: Il est parti avant. Il avait vécu de grandes années à l'OIT à laquelle il avait beaucoup donné. Il avait été, sans doute, blessé par les événements de la fin de 1973. Il avait probablement le sentiment qu'il aurait pu devenir Directeur général. Cela montre à quel point le Moyen-Orient a pesé à cette époque, non seulement sur l'OIT mais aussi sur l'ONU et toutes les grandes institutions internationales. Abbas avait par ailleurs de sérieux problèmes de santé. Il avait eu une grave affaire cardiaque. Il est mort dans des conditions tragiques peu de temps après son départ.

LE: Tragiques, à Khartoum ?

FB: A Khartoum oui, dans un hôtel où il était seul.

LE: La crise américaine vous donne très peu de marge de manœuvre. C'est une espèce d'épée de Damoclès qui est sur votre tête...

FB: Elu en mars 1974, ma première préoccupation c'est d'essayer de redresser la situation avec les Etats-Unis et d'éviter leur départ dont la menace est récurrente. Ma deuxième préoccupation, c'était de faire en sorte que l'Organisation ne soit pas dévorée de l'intérieur par la bataille idéologique dont elle était le théâtre au détriment de sa fonction propre. J'étais sensible à la nécessité de maintenir la dimension universelle de l'OIT qui aurait été gravement, si non même mortellement atteinte, sans les Etats-Unis. Je pensais aussi que l'universalité ne prendrait toute sa signification que lorsque la Chine de Pékin y reprendrait sa place. Je partageais à cet égard les vues de Jenks qui avant sa mort avait dû s'occuper de la Chine. En effet, l'Assemblée générale des

Nations Unies avait décidé de retirer son siège à Taiwan pour permettre à la Chine de Mao de l'occuper. Wilfred Jenks était entré en action immédiatement après la décision de l'Assemblée générale avec cette passion qu'il mettait à certains dossiers symboliques à ses yeux. Il voulait que la Chine de Pékin vienne très vite. J'avais le sentiment que les Chinois ne se presseraient pas et qu'ils pèseraient soigneusement les avantages et les risques que l'adhésion à l'OIT entraînerait. Je soupçonnais que cela prendrait du temps tant il y avait d'obstacles politiques, juridiques et financiers. Etant à Paris, je vois René Maheu, Directeur général de l'UNESCO. Je lui ai fait part des embarras que l'affaire chinoise entraînait à Genève et de l'impatience de son collègue, Wilfred Jenks, à persuader les Chinois de Pékin d'occuper leur siège permanent au Conseil d'administration du BIT. En effet, tant la Chine de Taiwan que celle de Pékin figuraient parmi les dix pays les plus industrialisés, bénéficiant d'un siège permanent au Conseil ! Répondant à mes questions, Maheu me regardant avec sourire goguenard, me dit : « C'est très simple, je change les enveloppes... »

LE: (rire). Il était formidable...

FB: En dehors de ces grandes questions politiques, il s'agissait aussi pour le BIT de tenir le coup sur le plan technique et en particulier de se donner le maximum de chances de succès à la Conférence mondiale de l'emploi dont la préparation se poursuivait de manière intensive. Elle a eu lieu en juin 1976.

LE: Deux ans de préparation...

FB: Vous êtes le mieux placé pour savoir combien le Bureau y a consacré d'énergie. La préparation, les discussions internes, les consultations, les conférences préparatoires dans les régions, tout cela a été considérable. Pour moi, c'était une priorité absolue. C'était l'achèvement d'un long parcours entamé par Morse avant son départ à la fin des années soixante. Cela faisait

plusieurs années que le Bureau ramait sur ce gigantesque problème du chômage et de l'emploi.

Comme vous, je pensais que cette Organisation, créée en 1919 par et pour le monde industriel, largement occidentale, allait devoir de plus en plus s'investir dans l'ensemble du monde et aborder de front le problème de la pauvreté et non plus exclusivement celui du travail industriel. Cela me remet en mémoire un échange particulièrement difficile que j'ai eu quelques années plus tard avec Gehr Muhr, Vice-Président travailleur du Conseil d'administration.

LE: Il était Allemand ?

FB: Oui, c'était peu de temps avant mon départ de l'OIT en 1989. J'avais consacré mon rapport au thème de la pauvreté. Muhr m'a fait part des réserves que ce choix lui inspirait, car, m'a-t-il rappelé, l'OIT avait essentiellement pour fonction de servir les intérêts de la classe ouvrière. C'était là son mandat. Il tenait à me le rappeler.

LE: Il tenait le langage d'un syndicaliste ?

FB: Oui, dans un registre très conservateur.

LE: Je l'ai connu.

FB: Sa réaction m'a saisi. Elle était à l'opposé des raisons qui me faisaient soutenir à fond la Conférence mondiale de l'emploi et le concept nouveau fondé sur la nécessité d'assurer à tous la satisfaction des besoins essentiels en matière d'emploi, de revenu, d'éducation, de santé et de culture. Vous vous souvenez sans doute que cet engagement m'a valu pendant et après la Conférence mondiale de l'emploi de sévères accrochages. Certains pays du Tiers monde eux-mêmes ont accusé l'OIT, et surtout le Bureau, de vouloir les mettre en tutelle, en freinant leur développement et en essayant de leur transférer des technologies de seconde main.

LE: Il est vrai qu'il y eu des échanges de tirs incroyables après la Conférence... ce qui est étonnant c'est que Carter, élu en novembre 1976 et qui signera quelques mois plus tard le

décret présidentiel, entraînant le départ des Etats-Unis, embrasse cependant le concept des « Basic human needs ». Quant aux pays en voie de développement, ils suspectent l'OIT et l'Occident, y compris les Etats-Unis, de vouloir leur imposer un modèle s'inspirant de valeurs occidentales fondées sur les droits de l'Homme, ce qui était vrai. Ainsi à 58 ans vous arrivez au sommet de l'Organisation Internationale du Travail dans des circonstances difficiles avec les Américains qui vous « guettent », avec les débats idéologiques qui battent leur plein, avec le Moyen-Orient, avec la Chine et vous tentez de maintenir le cap pour ce qui est de la substance et de l'action de l'OIT. Vous avez une vive préoccupation pour le phénomène de la pauvreté auquel vous avez fait allusion dès le début de notre entretien, lorsque vous avez évoqué votre enfance dans un environnement marqué par une certaine pauvreté.

FB: Il est vrai que c'est là un problème qui m'a souvent interpellé dès mon adolescence.

LE: Votre travail dans l'assistance technique vous conduit à envisager d'élargir le champ d'action de l'OIT et de l'inscrire dans les concepts du développement, aujourd'hui on parle de « développement durable ».

FB: A travers mes propres réflexions, à travers les discussions incessantes au sein du Bureau, mais aussi avec les membres du Conseil, j'avais la conviction que cette Organisation devait s'ouvrir au monde, à la fois dans sa dimension géographique, mais aussi dans ses programmes où, à côté des thèmes essentiels en matière de conditions de travail, devait se déployer une action majeure de lutte contre la pauvreté, et dans ce contexte, pour aborder de front le problème du secteur informel comptant un milliard de pauvres.

LE: Oui, un milliard et cela n'a pas beaucoup changé.

FB: Avec la mondialisation, paradoxalement, cela a même tendance à s'aggraver. C'est

pour Juan Somavia un grand défi qu'il a relevé.

LE: Dans une grande mesure, je pense que le Programme mondial de l'emploi a vraiment élargi le champ d'action du BIT.

FB: Considérablement.

LE: Devant moi on a souvent soutenu qu'en matière économique c'est aux Nations Unies et aux institutions financières d'agir. J'ai fait observer qu'elles ne le faisaient pas.

FB: Ce qui est étonnant, sans être pour autant encourageant, c'est d'observer aujourd'hui, 25 ans après la Conférence mondiale de l'emploi, que la Banque Mondiale et le FMI prennent à leur compte les thèmes de la pauvreté, qu'ils adoptent le langage que l'OIT employait dès 1976 pour plaider pour des politiques volontaristes de lutte contre la pauvreté et pour la satisfaction des besoins essentiels des plus pauvres. Mais aujourd'hui comme hier, la volonté politique est absente et d'autre part, il n'y a pas de véritable cohérence entre les institutions internationales qui autour de l'ONU composent, ce qu'il est convenu d'appeler le système des Etats-Unis. C'est pour cela que je nourris encore la crainte que l'OIT continue pour beaucoup de gouvernements à servir de couverture, de bonne conscience. Trop d'entre eux pratiquent le double langage selon qu'ils s'expriment à Washington au Fonds monétaire ou à la Banque, à New York à l'Assemblée générale ou à Genève, siège de l'OIT et de l'OMC qui manifestement n'ont pas la même lecture de la clause sociale.

LE: En matière de langage, nombreux ont été ceux, comme M. Muhr, le syndicaliste allemand, pour qui l'OIT est le marché du travail et les conditions de travail à travers les normes. Pour moi, le texte en quelque sorte fondateur de l'OIT était la Déclaration de Philadelphie qui invitait l'OIT à se donner tous les moyens d'atteindre ses objectifs de progrès social à travers le progrès économique.

FB: C'est vrai que la Déclaration de Philadelphie lui donne un vaste mandat et lui prescrit d'être attentif aux données macroéconomiques.

LE: Le Programme mondial de l'emploi s'inscrivait tout à fait dans cette perspective.

FB: Tout à fait...

LE: Mais il semble que votre successeur a un peu restreint le champ de travail du BIT. Somavia veut de nouveau l'élargir. L'histoire va se répéter ; c'est inévitable...

FB: ...sans doute...

LE: Surtout maintenant avec la nouvelle sensibilité des grandes institutions de Bretton Woods aux questions sociales. Je vois encore régulièrement McNamara qui a votre âge. On évoque chaque fois cette période et il me dit combien il était impressionné par l'approche du BIT à cette époque.

FB: J'ai connu McNamara en particulier au Comité administratif de coordination qui, sous la présidence du Secrétaire Général des Nations Unies, groupe depuis sa création en 1949 tous les Directeurs généraux des institutions spécialisées et les Présidents ou Directeurs des grands programmes des Nations Unies, tels que l'UNICEF, le PNUD, le HCR, etc. Lors d'une réunion du CAC à Londres au début des années quatre-vingt, si fortement marquées par le problème de la dette des pays du Tiers monde, McNamara a accepté l'analyse que je présentais au nom de l'OIT en lançant un appel aux institutions clés, pour qu'elles s'attachent à la double dimension économique et sociale de l'aide au Tiers monde.

LE: Mahbub ul Haq qui était à la tête du département « Policy Planning » poursuivait ses études sur le concept des « Basic Needs ».

FB: Tout à fait.

LE: Je me souviens des vives discussions tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de

l'Organisation... Vous êtes venu un jour au Motel de Founex où se tenait une séance de « brain storming ». Il y avait une grande inquiétude compréhensible de la part de certains fonctionnaires pour qui l'analyse conduisant au concept de la satisfaction des besoins essentiels était trop radicale.

FB: Oui, mais l'option que nous avons retenue reste valable aujourd'hui.

LE: Tout à fait. Comment voyez-vous tout cela en rétrospective ? Est-ce qu'on a eu raison ? Est-ce qu'on est allé trop loin ? Est-ce que les Américains sont partis à cause de cela, un an après la Conférence mondiale de l'emploi ?

FB: Il est possible que cette Conférence ait contribué à faire déborder la coupe. Les Américains sont conservateurs par état : ils sont une grande puissance ! La Délégation américaine dans ses trois composantes, gouvernement, employeurs, travailleurs, a été particulièrement agressive. Irving Brown, porte-parole de George Meany, a sans arrêt critiqué les positions du Bureau. Les Américains ont considéré que nous allions trop loin, que nous étions des théoriciens doublés d'idéologues qui manquaient de réalisme. « Basic Needs » qu'est-ce que cela veut dire ? Les groupes de pression en ont profité pour entretenir un sentiment permanent d'hostilité non seulement vis-à-vis de l'OIT mais aussi de l'ONU et des autres grandes institutions internationales. L'Administration, à la demande du Congrès, avait établi une liste par ordre décroissant au regard des intérêts américains de toutes les organisations internationales. En tête de liste venait l'Agence Atomique de Vienne, l'OMM, l'UIT. Presque qu'à la fin de cette liste venaient le BIT et l'UNESCO.

LE: Incroyable...

FB: Au-delà des péripéties de la Conférence mondiale de l'emploi, les Etats-Unis sont partis pour deux raisons majeures. Ils ont cédé à un réflexe d'anticommunisme sinon primaire en

tous cas obsessionnel. Je n'étais pas en désaccord sur leur condamnation du modèle communiste mais je déplorais l'outrance de leurs accusations dirigées aussi contre l'OIT. Les Communistes, je les connaissais. Je les avais connus en France au moment de la Libération. Ils étaient au pouvoir, même avec de Gaulle. Comme les Américains, j'étais hostile au modèle communiste... comme je continue à l'être, mais chez les Américains cela prenait un tour passionnel qui confinait parfois à la farce, comme dans une histoire que je ne résiste pas au plaisir de vous raconter. George Meany m'avait invité, en pleine crise en 1979, à passer un week-end à Miami où il séjournait pendant l'hiver. Les Etats-Unis, je le rappelle, s'était retirés deux ans plus tôt. Je me trouve donc dans un grand hôtel peuplé surtout de veuves qui portaient des chapeaux couverts de fleurs. Il m'invite à dîner, il choisit le vin soigneusement, hommage sans doute au Français qu'il recevait. Comme Français je ne pouvais être pour Meany que pro-arabe et tiède vis-à-vis d'Israël. A un moment donné il me dit familièrement : « Francis, je suis sûr que vous ne connaissez pas la signification du mot détente ? » Il prononce le mot détente avec un accent impayable mais en français, langue qu'il ne connaissait absolument pas... mais détente... il pouvait laborieusement dire détente. Je lui fais observer qu'étant Français, ayant été à l'école, je connaissais bien sûr le sens du mot détente qui était abondamment utilisé dans tous les débats portant sur les mesures à prendre pour sortir de la guerre froide et créer un climat de détente entre l'Ouest et l'Est. C'est alors que Meany me dit en anglais : « Nonsense ! Absolute nonsense ! You don't know the meaning of the word détente. The right meaning is to pull the trigger » (tirer sur la détente) ; et il ajoute : « This is what you should do with the communists. » Cette histoire, il ne l'a pas inventée. J'ai toujours pensé qu'elle lui avait été soufflée par Irving Brown qui lui connaissait très bien le français.

LE: Il a travaillé dans le port de Marseille pour convaincre les dockers de faire la grève contre la puissance coloniale.

FB: La deuxième cause du départ des Américains, c'est l'exaspération devant les assauts menés par les délégations arabes à la Conférence Internationale du Travail contre Israël. Ils ont tiré prétexte d'un incident de procédure à la session de 1977. La Conférence, au dernier jour de sa session, était saisie du rapport de la Commission sur l'application des conventions ; rapport comportant un paragraphe critique sur l'URSS qui s'est débrouillée pour éviter le quorum. Le rapport n'a pu être adopté. Bien sûr, cette manœuvre avait une signification politique. A noter à cet égard que les Américains utilisaient avec la même habileté que les soviétiques, toutes les subtilités du règlement complexe de la Conférence. Soviétiques et Américains le connaissaient par cœur et aussi bien que le conseiller juridique du Bureau, Francis Wolf. C'est au lendemain de cette session que j'ai reçu la fameuse lettre de Kissinger confirmant leur départ.

LE: Est-ce que vous avez jamais discuté cela avec le Président Carter ?

FB: Je l'ai rencontré à deux reprises, mais plus tard. A Atlanta, lorsque Perez de Cuellar m'ayant confié une mission au Moyen-Orient après mon départ du BIT, je me suis rendu à la Fondation Carter pour participer sous sa présidence et en présence de son épouse aux travaux d'un groupe de travail auquel le Président avait confié le soin d'examiner plusieurs problèmes touchant les territoires occupés et, en particulier, les problèmes de l'eau. Par ailleurs, j'ai rencontré Carter à Genève sur un plan plus personnel et je dois dire qu'il est particulièrement amical. Il y séjournait. Ayant à cette occasion évoqué devant lui la lettre qu'il avait signée, confirmant le départ des Etats-Unis de l'OIT, il n'a fait aucune difficulté pour me confier que Meany en avait exigé l'envoi contre son propre sentiment. Il m'a rappelé que la Commission présidentielle chargée de l'OIT à Washington et comprenant, aux côtés du Secrétaire d'Etat au Travail, le Président de l'AFL/CIO et le Président du patronat, s'était prononcée pour le départ.

LE: Absolument...

FB: Kissinger m'a dit à peu près la même chose....

LE: Et quand George Meany est mort, Les américains sont revenus....

FB: Quelques mois avant sa disparition, j'ai revu George Meany dans son immense bureau dominant la Maison Blanche et j'ai eu la satisfaction de l'entendre me dire : « We shall come back ».

LE: Francis Blanchard, on va terminer pour aujourd'hui. Demain, je voudrais vous poser des questions sur l'Apartheid. Cela a joué un rôle important...

FB: Très important...

LE: L'Apartheid, la clause sociale, la fameuse clause sociale, le serpent de mer qui n'est toujours pas résolu mais aussi comment vous avez géré l'URSS et l'Europe de l'Est pendant ces années. Autre question, les avantages et inconvénients du tripartisme. Pour moi, il n'y a que des avantages mais il peut y avoir des inconvénients. Dernière question enfin, votre tentative vigoureuse en 1987, sur le thème « Adjustment with a human face », consistant à mettre les ministres des finances dans le coup, à côté des ministres du travail et également les grandes institutions financières et économiques internationales y compris l'OCDE. Dans ce contexte, quel a été votre rôle en ce qui concerne le secteur informel ?

FB: J'ai consacré un rapport aux problèmes posés par le secteur informel, rapport dans lequel j'ai pris le risque de poser de manière volontairement provocatrice et, je l'avoue, un peu sommaire, la question de savoir si c'est le secteur informel qui doit aller vers le secteur formel et marchand ou si c'est le secteur formel qui devrait à la fois partager avec le secteur informel et s'inspirer peut-être de certaines de ses pratiques.

LE: Je voudrais aussi aborder demain le Programme mondial de l'emploi dans les

années 1970. Il était alors largement axé sur le Tiers monde. Aujourd'hui, il a pris une dimension universelle avec la montée inexorable du chômage en Europe de l'Ouest d'abord, puis en Europe de l'Est. Face à cette évolution, j'ai eu l'impression que le BIT que j'avais quitté avait raté l'occasion de relancer le Programme dans sa dimension mondiale.

FB: J'avais espéré qu'au lendemain de la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, le BIT rebondirait sur le thème du chômage et de l'emploi en les plaçant dans les perspectives tracées par la Réunion de haut niveau de 1987 sur le thème de l'ajustement structurel et de l'emploi.

LE: Je voudrais aussi vous interroger demain sur votre rôle dans le « CAC ». Vous en étiez le doyen en tant que Directeur général de la plus ancienne des institutions spécialisées.

FB: Boutros Ghali, dès sa prise de fonction au début des années 1990, m'a demandé de faire une étude exhaustive du CAC et de lui présenter des propositions pour en améliorer le fonctionnement.

LE: Cela m'intéresse... Vous avez bien connu tous les Secrétaires Généraux des Nations Unies, Waldheim en particulier.

FB: Je les ai tous connus depuis Trygve Lie jusqu'à Kofi Annan. Je les ai, en tant que doyen, souvent remplacés pour présider le CAC lorsqu'ils étaient appelés au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale.

LE: Comment voyez-vous l'avenir du BIT ?

FB: Grande question à laquelle les remarques que je vous livre apportent, je l'espère, des éléments de réponse. Cela dit, sur un plan plus général, je dirais que l'OIT ne peut mener un combat solitaire. Son combat c'est aussi celui du système de coopération technique déployé

depuis San Francisco. Plus de cinquante ans d'un parcours qui m'a paru singulièrement chaotique et marqué par des tentatives auxquelles je pouvais difficilement souscrire. Il en est ainsi des multiples tentatives pour créer un Nouvel ordre économique mondial (NOEM). La première proposition venait de Boumedienne, Président de l'Algérie et alors Président des non-alignés. Cette tentative a échoué comme celles qui ont suivi. La seconde étrangeté à mes yeux a été la tentative renouvelée de lancer des Décennies de développement. Au-delà de la séduction des mots mobilisateurs, je craignais la rhétorique.

LE: Intéressant !

FB: J'étais malheureux car, ayant une vive admiration pour notre mentor, je vivais mal mon désaccord....

LE: Je vois... Il s'agit de Jan Tinbergen qui était président.

FB: Exactement. Il nous faisait plancher sur des hypothèses qui me paraissaient irréaliste entre 6 à 8% de croissance dans les pays industrialisés et des investissements à hauteur de 25 à 30%. Nous passions des heures sur ces modèles...

LE: Au CAC ou à l'ECOSOC ?

FB: Surtout au CAC. Cette longue période de débats pièges, de spéculations où les mots l'emportaient de très loin sur la réalité, m'a conduit insensiblement à penser que, dans le monde qui est le nôtre, la plus grande ambition c'est de gérer le chaos. C'est déjà une tâche énorme.

LE: Cela me rappelle la Conférence mondiale de l'emploi dont le déroulement a été chaotique. J'ai vécu ce chaos créatif. Cela va dans le même sens.

## Tape 3 – side A

LE: Interview avec Francis Blanchard par Louis Emmerij, nous sommes le 8 octobre 1999. Il est 9h10. On commence par une récapitulation d'une partie de la discussion d'hier. En mars 1974, vous devenez DG du BIT. Avec quelles idées arrivez-vous au pouvoir ?

FB: Elu en mars 1974 dans des circonstances dramatiques, j'hérite d'une situation difficile que je pilote à vue sans connaître tous les instruments. Certaines idées s'imposent, compte tenu du contexte, et d'autres découlent simplement de l'expérience accumulée depuis vingt ans. La première exigence c'est d'éviter que les Etats-Unis quittent l'Organisation et, s'ils partent, ce que je pressens, de les ramener. Deuxièmement, la décision de l'Assemblée générale de reconnaître Pékin fait obligation à l'OIT, à plus ou moins brève échéance, de faire revenir la Chine pour donner à l'institution sa dimension universelle. Je savais que je devrais m'y employer. Face à ces défis, un obstacle de taille tient à la rumeur persistante, entretenue dans un climat particulièrement tendu, selon laquelle les activités de l'OIT et son Secrétariat étaient de plus en plus affectés par une « politisation » dangereuse. Le mot revient dans les articles et les déclarations tant au Conseil qu'à la Conférence. Sur ce thème de la politisation, les Américains étaient les plus loquaces et les plus virulents. Ces accusations formulées contre le Bureau et le DG m'ont toujours indigné. D'une part, elles étaient infondées. D'autre part, elles consistaient, chez certains, à faire croire que l'OIT était une organisation technique et que tout débat politique devrait en être exclu. Or, s'il y a une organisation qui est par nature politique, c'est bien l'OIT, parce que le travail, dans quelque contexte qu'il se pose, n'est pas neutre. Traiter du travail, c'est prendre des décisions du matin au soir au niveau de l'entreprise, au niveau de la branche professionnelle, au niveau des syndicats patronaux et ouvriers ainsi qu'au niveau gouvernemental. Je n'ai cessé de m'élever contre ces accusations. Mais pour y parvenir, j'ai senti qu'il fallait aussi

et surtout renforcer la capacité technique du Bureau gravement affecté par la crise latente depuis 1970. Dans le spectre que recouvre le mot travail, le domaine du chômage et de l'emploi s'imposaient d'autant plus fortement qu'avec la première crise du pétrole, les courbes du chômage montaient dangereusement. Mais, comme je l'ai déjà dit, ce n'était pas uniquement le chômage, terme familier aux Occidentaux ; c'était aussi la pauvreté frappant certaines catégories dans les sociétés industrialisées et des masses innombrables dans le Tiers monde. C'est pourquoi j'ai soutenu l'éminent économiste que vous êtes quand vous avez pris la direction du Département de l'emploi et que nous avons préparé la Conférence mondiale de l'emploi de 1976 comportant des options politiques et techniques d'une portée considérable. Mais alors que se déployait cette grande entreprise, une autre exigence aussi lourde s'est imposée à moi. C'était de m'impliquer personnellement dans la bataille engagée depuis des années sur le thème de la « restructuration » de l'OIT. J'avais été absent de ce débat, dont la charge revenait alors, sous l'autorité de David Morse, à Wilfred Jenks. A la disparition de ce dernier, je devais plonger. L'URSS et ses satellites étaient en première ligne, comme l'étaient les Occidentaux et les deux groupes patronal et ouvrier au sein du Conseil. Tirant parti des difficultés, les Soviétiques s'employaient à mobiliser les pays du Tiers monde et à les amener à exiger des réformes en profondeur des structures de l'Organisation. La première revendication consistait à exiger que les soi-disant employeurs venant des pays de l'Est soient élus au Conseil d'administration et dans les Commissions de la Conférence, ce que les employeurs des pays démocratiques de l'Ouest avaient toujours systématiquement refusé.

Une deuxième revendication portait sur les règles en matière de désignation et de l'élection du DG. Sur ce point, je trouvais que leur demande n'était pas complètement infondée, car l'OIT est la seule organisation qui confie à son Conseil d'administration et non pas à son Assemblée

générale la responsabilité d'élire le DG. Mais les Soviétiques ont essayé d'aller plus loin. Ils ont multiplié les tentatives, tant au Comité de la structure qu'au Conseil d'administration, pour atteindre l'institution dans son principe le plus fort, le tripartisme et la transformer en une organisation intergouvernementale. Ils ont tenté de faire inscrire le problème de l'OIT à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cela se passait à l'ECOSOC à Genève au Palais des Nations. C'est à cette occasion que j'ai été pris à parti par l'Ambassadeur de l'URSS qui m'a accusé d'abus de pouvoir, alors que je m'opposais à cette inscription au nom de l'autonomie de l'OIT. Comme vous le voyez, quand j'ai pris les rennes, j'ai eu un grand nombre de défis à relever : premièrement les Etats-Unis, la Chine en relation avec le principe de l'universalité ; en second lieu le respect de la règle de droit, seul moyen de faire échec à l'accusation persistante de politisation ; en troisième lieu fortifier la capacité technique dans les domaines les plus sensibles, dont l'emploi, sur la base d'études en profondeur très poussées, le lancement d'un vaste programme pour l'amélioration des conditions de travail, le PACT, avec une forte dimension en matière d'hygiène et de sécurité industrielles. En outre, j'ai assez rapidement demandé à Pierre Laroque qui a été le grand bâtisseur de la Sécurité sociale en France en 1945 de se livrer avec un groupe d'experts de très haut niveau à une réflexion sur l'avenir de la protection sociale à l'horizon 2000 ; non seulement dans les pays industrialisés mais aussi dans certains de ceux qu'on appelait émergents. Pierre Laroque était un géant non seulement par la taille mais aussi par la dimension intellectuelle.

LE: Je l'ai eu à Sciences-Po. Si je comprends bien, vous avez agi sur deux fronts : d'un côté le front extérieur, hautement politique, de l'autre le front proprement technique et substantiel, l'emploi, les conditions de travail, la sécurité sociale, etc.

FB: Oui, et dans le contexte d'une crise pratiquement ininterrompue. C'était le temps

de la guerre froide qui n'a finalement disparu qu'avec la chute du mur de Berlin à la fin de l'année 1989. Un moment particulièrement dramatique pour l'OIT a été le retrait annoncé et consommé des Etats-Unis en 1977. Leur départ a entraîné une perte brutale de 25% de ressources contre laquelle depuis des mois j'avais préparé le Bureau au cas où... Le Conseil d'administration, et j'ose dire le Bureau, ont réagi avec sang-froid. Soutenu par le Conseil, j'ai fait une sorte de tour de table des pays disposés à nous fournir des ressources au-delà de leurs contributions statutaires pour compenser la perte de la contribution américaine. Certains ont répondu généreusement. D'autres ce sont abstenus dont les pays de l'Est. Mais j'avais surtout la conviction que c'était du Bureau, c'est-à-dire du personnel, que viendrait l'énergie pour surmonter cette crise qui aurait pu être mortelle si d'autres pays tentés de le faire avaient suivi les Etats-Unis. J'ai rassemblé le personnel auquel j'ai dit à peu près ceci : « Notre Organisation est en péril, mais en dernière analyse, c'est notre capacité collective d'agir qui pourra la sauver. » Le personnel a compris le message et a répondu. C'est un fait que le Bureau n'a jamais montré plus de pugnacité que pendant cette période de disette financière compensée par d'abondants crédits extrabudgétaires que certains pays, en particulier du Nord de l'Europe, confiaient au Bureau pour l'exécution de projets d'assistance technique au bénéfice du Tiers monde.

LE: J'étais au BIT à ce moment-là. Le débat idéologique se développait sur plusieurs fronts. En dehors du terrain purement politique, il y avait aussi le débat en cours qui se poursuivait sur le Nouvel ordre économique international. C'était un débat très vivant, mais qui est tombé à plat. Comment voyez-vous en rétrospective cette pression des pays pauvres appuyés par le bloc de l'Est ?

FB: Je le vois de la façon suivante : les 77 regroupaient un grand nombre de pays faibles individuellement mais qui imposaient collectivement un certain respect, celui qu'on porte

aux pauvres. Les 77 ont fait illusion pendant plusieurs années. Il étaient là, ils occupaient le devant de la scène sans un véritable impact jusqu'au moment...

LE: ...l'OPEC, le coup du pétrole...

FB: Oui, j'ajoute que la création du groupe des 77 avait entraîné la création d'un autre groupe, celui de l'IMEC qui rassemblait les pays inquiets et mal à l'aise face aux revendications des 77 à l'économie de marché. Et là, j'ai observé une série de mini-crisis dans la grande crise que traversait l'OIT : une crise presque existentielle. Les 77 montraient beaucoup de vigueur dans les mots mais avec peu d'aptitudes à agir face aux pays de l'IMEC, souvent culpabilisés mais toujours attentifs à ne jamais aller trop loin dans les concessions. Le Bureau s'employait à faire passer le courant, à établir des passerelles, à favoriser des réponses qui soient compatibles à la fois avec le principe de l'universalité et celui du tripartisme, ce dernier étant le principe cardinal, la pierre angulaire de l'OIT. S'il y a un terrain sur lequel, avec le recul du temps, on peut dire que l'OIT n'a pas fait de concession, c'est le tripartisme. S'il y a eu des concessions, elles étaient de pure forme. L'exemple le plus achevé a été ce qu'on a appelé la « Formule Ago », du nom du génial représentant de l'Italie, juriste de réputation internationale, membre de la Haute Cour de Justice de La Haye. Pour contenir la pression des pays communistes, il eut une idée ingénieuse : tout en prenant acte du refus du groupe employeur de la Conférence de faire élire dans les Commissions des soi-disant employeurs des pays communistes, il proposa – ce qui fut accepté – de créer au début de chaque session un comité de recours chargé d'examiner les candidatures proposées par les Délégations des pays communistes. Le Comité, après délibérations, ajoutait deux « employeurs » au maximum venant de ces pays par Commission. Ce résultat étant acquis, le groupe employeur adressait une lettre au Président de la Conférence pour protester contre ces désignations. Les délégués « employeurs » en question, ne pouvaient prétendre prendre part aux

réunions du groupe employeur des pays démocratiques.

LE: Il est vrai qu'à cette époque, les pays de l'OCDE étaient timides et mal à l'aise.

FB: Ils l'étaient d'autant plus qu'ils étaient sensibles aux procès d'intention menés pour les culpabiliser. Au niveau du Bureau, certains fonctionnaires, oubliant leur devoir de réserve, ajoutaient à ces tensions. C'est le temps où Albert Teveodjre, dont je reconnais l'intelligence, n'a pas caché, lorsqu'il a créé l'Association Internationale de la Solidarité Sociale dont les assises se tenaient à Dakar, qu'il fallait « rompre avec l'ordre établi ». Je n'ai jamais accepté d'être culpabilisé. Les occidentaux naviguaient entre de multiples écueils tant du côté de l'Est que du Tiers monde. Depuis son retour en 1954, l'URSS a joué remarquablement de ces tensions. L'OIT lui a servi de tribune pendant des années les plus dures du stalinisme. Elle a surtout exercé des pressions constantes sur l'Afrique.

LE: Vous avez été DG jusqu'à la chute du mur de Berlin...

FB: Je suis parti en mars 1989, le mur est tombé en novembre...

LE: Les pays de l'Est ont-ils apporté un soutien à l'Organisation ? Etaient-ils totalement négatifs selon votre expérience ? Ont-ils quand même apporté quelque chose ?

FB: Les pays de l'Est étaient solidement arrimés à l'URSS dans des structures rigides faisant parties d'un système monolithique incarné par le Comecom. Il y avait cependant des nuances entre l'URSS et ses satellites. Pour simplifier, cela tenait peut-être à une sorte de fascination réciproque des blocs de l'Est et de l'Ouest. Les Communistes, tout en tenant le discours le plus intransigeant, cachaient mal parfois l'intérêt que leur inspiraient les pratiques des démocraties dans le domaine économique et social. Les occidentaux étaient en alerte permanente face aux tentatives de l'Est et de nombreux pays du Tiers monde qui suivaient plus ou moins bien l'URSS. Le Bureau, DG en tête, devait naviguer sur cette mer agitée entre d'un côté George

Meany et le Congrès américain, et de l'autre les pays de l'Est qui venaient souvent aux nouvelles et à la pêche. Je les connaissais bien pour avoir négocié avec chacun d'entre eux quand j'étais Directeur général adjoint de grands projets de coopération technique essentiellement dans les domaines de la formation et du « management ». C'était déjà dans les années soixante et on retrouvait les premiers signes d'une prise de conscience en Pologne, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie de la nécessité de modifier en profondeur leurs systèmes de formation de cadres et de gestion des entreprises. C'était le temps où le Ministre du travail de Bulgarie m'entretenait avec le plus grand sérieux du monde sur la plage de Varna, après un bain salutaire, de l'importance qu'il attachait à la création d'un institut de « management ». Il insistait tout spécialement sur l'idée que le Bureau devait s'employer à ne mettre à l'ouvrage que des experts de très haut niveau venant de l'Ouest et surtout des Américains. Des demandes du même ordre provenaient des autres pays et singulièrement de la Pologne. Avec le recul du temps, c'étaient les premiers signes des fissures qui emporteraient vingt ans plus tard la citadelle marxiste.

LE: En échange, vous ont-ils apporté quelque chose, en particulier ont-ils fait état de connaissances en profondeur dans les domaines relevant du BIT ?

FB: Pas vraiment, d'autant plus que pendant très longtemps ils ont été non seulement avarés d'informations, mais ils ont aussi fait obstacle aux efforts que le Bureau faisait pour connaître la réalité dans les pays membres comme la Constitution le leur prescrivait.

LE: C'étaient des poids morts ?

FB: C'étaient des auxiliaires de l'URSS, ou plutôt des supplétifs. En France, on dirait qu'ils étaient les godillots de l'URSS. Ils n'avaient pas d'ailleurs le choix. Cela dit, ils n'avaient pas la raideur des Soviétiques. Leurs délégués étaient d'une extrême courtoisie, certains d'entre

eux étaient à l'évidence compétents mais nantis d'un vocabulaire fortement marqué par les thèses marxistes.

LE: D'après mon expérience au BIT, ni les Soviétiques ni les pays de l'Est n'ont apporté un appui technique au Secrétariat ou un appui politique pour assurer la survie de l'Organisation ?

FB: C'est vrai. Par contre, lorsque les Américains se sont livrés à la danse de scalp avec Jenks et également avec moi dans les années 74 à 77, on peut se poser la question à savoir si l'URSS et les pays satellites ont été tentés de quitter l'Organisation. A l'évidence, non. Ils ont exprimé leur sympathie au Bureau et au DG devant les difficultés. Ils n'ont rien fait pour aider. Ils ont sans doute déploré le départ des Etats-Unis dont l'absence les privait, outre la contribution américaine, d'une cible. Leur discours en était affaibli.

LE: Du point de vue des idées, il est clair qu'ils n'en ont apporté aucune, dès lors qu'ils pensaient tenir la grande idée de l'histoire : le Marxisme.

FB: A l'actif de certains de ces pays, en particulier la Pologne, des efforts louables en matière d'hygiène et de sécurité industrielle. Je pense en particulier à un immense Congrès qui s'est tenu à Poznan avec une forte participation de l'Ouest.

LE: Ca c'est intéressant. Hier, on a parlé du tripartisme. George Meany, pratiquement à lui seul, impose le départ des Etats-Unis devant les atteintes à ses yeux inacceptables du principe fondateur de l'OIT : le tripartisme. En revenant en arrière sur votre carrière, qu'elles sont selon vous les avantages et les inconvénients du tripartisme ?

FB: Pour en apprécier la portée, il faut revenir au choix de société qui avait été fait en 1919 et qui a été inscrit dans le chapitre XIII du Traité de Versailles dans lequel se trouve la Constitution de l'OIT. Ce choix était fondé sur l'économie de marché. Toute la démarche de

l'OIT au cours des quatre-vingt dernières années repose sur un modèle de société comportant fortement la liberté d'entreprendre. L'OIT rejette depuis le départ, non seulement le modèle marxiste mais tout modèle excluant les partenaires sociaux, c'est-à-dire les entreprises et les syndicats dans un cadre de libre discussion. C'est pourquoi, en dehors de l'Europe Orientale, le Bureau et le DG ont été très impliqués dans les mesures prises par le Conseil d'administration contre les dictatures militaires et autres, au Chili, en Argentine, au Pérou, en Colombie et dans plusieurs pays d'Afrique. Cela m'a valu d'être engagé dans des discussions et négociations pour tenter de sauver des syndicalistes poursuivis, emprisonnés, souvent frappés de condamnations sévères voire même de condamnations à la peine de mort. L'une des situations les plus dramatiques que j'ai vécue concernait le Président des syndicats éthiopiens du nom de Solomon, originaire d'Erythrée, condamné à mort et finalement sauvé de l'exécution, assigné à résidence et enfin sauvé lors du changement de régime. Une autre situation dramatique concernait un groupe de syndicalistes de haut niveau emprisonnés à Buenos Aires, et que le Général Videla, Président de l'Argentine, a fait assigner à résidence à ma demande, en attendant leur procès. Le sauvetage le plus spectaculaire a été celui d'Habib Achour, Président des syndicats tunisiens. Je le connaissais depuis de longues années. Il était mon ami. A la suite de plusieurs grèves et accrochages dramatiques à Tunis, il avait été condamné et, en dernier lieu, on lui avait assigné la peine de mort. Je lui avais rendu plusieurs visites en prison à Bizerte et à Tunis. J'avais multiplié les démarches auprès des ministres responsables, en particulier des Affaires Etrangères et du Travail. Mais c'est surtout devant le Président Bourguiba que j'ai plaidé sa cause et contribué, avec d'autres, à obtenir dans un premier temps sa grâce et plus tard sa liberté. Pour revenir à votre question, je serais tenté de dire comme Churchill : « Le tripartisme, c'est le moins mauvais des systèmes quand on a éliminé tous les autres. »

LE: J'ai toujours trouvé un grand avantage à ce principe...

FB: Oui, c'est vrai. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qui se passe en ce moment dans les pays occidentaux, et en particulier dans les pays membres de l'Union Européenne qui s'efforcent de plus en plus de nourrir le dialogue social. C'est spécialement vrai de votre pays et du mien. Comme vous, je pense que le tripartisme c'est l'une des conditions de la liberté.

LE: L'Organisation était singulièrement en avance sur son temps... en 1919...

FB: ... Il fallait en effet une grande audace pour faire des hommes et des femmes, représentants des travailleurs et des patrons, des personnes de droit, c'est-à-dire, dotées d'un statut leur permettant de siéger aux côtés de Ministres et de hauts fonctionnaires dans un Conseil d'administration et une Conférence internationale où ils ont agi en législateurs depuis 1919. C'est ce qui faisait dire à René Cassin que l'OIT avait été la première grande Organisation à avoir légiféré en matière de droits de l'Homme. L'OIT en avait fait son cheval de bataille. La participation dans la prise de décisions c'était l'OIT. La société civile avant la lettre dont on parle tellement aujourd'hui, c'était déjà l'OIT. Vous m'avez aussi demandé si la pratique du tripartisme comportait des inconvénients. C'est certes un concerto difficile à conduire. Pour le jouer, encore faut-il que les interprètes soient ouverts à la discussion, qu'ils acceptent la règle de droit, l'Etat de droit. Le tripartisme est incompatible avec les dictatures de droite comme de gauche pour qui les syndicats, en particulier, sont la courroie de transmission du pouvoir. Loin de s'en cacher, les Communistes tenaient cela pour un principe premier à l'appui de leur modèle de société par opposition au modèle fondé sur la liberté.

LE: Oui, le tripartisme est difficile à pratiquer mais, si on accepte le principe, on est sur un terrain plus solide que celui dicté par la puissance publique.

FB: Bien sûr. S'il y a eu tant de tensions à la Conférence, c'est parce qu'il s'agissait de questions vitales conditionnant la vie des travailleurs, non seulement leurs conditions de travail, mais aussi leur liberté.

LE: Ce qui est curieux, c'est que l'OIT soit restée la seule organisation à connaître et pratiquer ce processus de prise de décisions...

FB: Oui, mais vous observerez qu'à partir de l'expérience de l'OIT, succès et échecs confondus, et en dépit de la difficulté de faire vivre ce modèle de société, l'expérience de l'OIT a été invoquée et suivie dans de nombreux pays de plus en plus acquis à l'idée qu'il fallait impliquer la société civile dans les tâches de développement. L'OIT a servi de référence. C'est sans doute ce qui a amené les Américains avec le temps à nuancer leur jugement sur l'OIT. Il est notable qu'ils ont invité d'autres organisations internationales, et en particulier le PNUD, à faire appel au secteur privé dans le cadre des programmes d'aide au Tiers monde. Aujourd'hui, il y a un grand appel vers les organisations non gouvernementales (ONG) et pas seulement les syndicats ou les fédérations patronales.

LE: A New York, il y a des milliers d'ONG, il y en a même trop. Sur un autre sujet, j'ai toujours été frappé par l'importance que l'on attribuait au rôle du BIT. Il s'agit de l'Apartheid. Le Bureau a publié de nombreux rapports soumis chaque année à la Conférence. Je me souviens de l'année où les débats avaient été particulièrement vifs sous la présidence d'un de mes compatriotes, l'ancien Ministre des Affaires Sociales des Pays-Bas : Veldkamp. Il n'était plus ministre quand je suis arrivé mais il jouait un grand rôle dans les cercles européens. Je crois même qu'il voulait devenir Directeur général. Pourquoi l'Apartheid a-t-elle été plus importante à l'OIT qu'ailleurs ?

FB: Le monde sorti de la guerre en 1945 à San Francisco, le monde qui avait produit

dès 1948 la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ne pouvait que rejeter l'Apartheid. Sa condamnation était claire. Cela était particulièrement vrai pour l'OIT, parce que l'Apartheid frappait non seulement des noirs mais des travailleurs. Si l'Apartheid n'avait frappé que des noirs riches ! Mais l'Apartheid frappait des travailleurs. Elle servait les intérêts des entreprises blanches. Le domaine du travail dans le contexte de l'Apartheid était sans doute le plus explosif, le plus sensible parce que les entreprises de l'Afrique du Sud blanche avaient besoin des travailleurs noirs. Leur travail, en quelque sorte, assurait la survie de l'Afrique du Sud blanche.

LE: Quand est-ce que l'Afrique du Sud a quitté l'OIT ?

FB: Dans les années soixante.

LE: Oui, assez tôt...

FB: Le départ de l'Afrique du Sud s'est passé de manière dramatique. La Conférence pour la première fois dans l'histoire de l'OIT avait porté à sa présidence un Ministre venu du sud du Sahara. C'était le Ministre du Travail du Nigeria, géant impressionnant. Les pouvoirs de la Délégation d'Afrique du Sud ont été contestés dès les premiers jours. Les délégations africaines se sont livrées à de violentes manifestations en séance pour couvrir la voix du Ministre de l'Afrique du Sud devant quelques 2000 délégués, observateurs, journalistes et public avides de suivre le débat. Le désordre était indescriptible d'autant plus que le Palais des Nations étant inviolable -on ne disposait que des huissiers et autres fonctionnaires de la Conférence pour ramener le calme. Wilfred Jenks avait la charge de ce dossier. Très exposé, il était en première ligne. C'est à lui en partie qu'est revenu le soin de régler les questions multiples liées à ce qu'il faut bien appeler l'expulsion de l'Afrique du Sud. Si je n'étais pas directement impliqué dans ce débat, je m'interrogeais sur les conséquences de l'expulsion. J'abhorrais l'Apartheid et je pensais qu'effectivement le régime de Pretoria n'avait pas sa place à l'OIT. Cela dit, au cours des années

qui ont suivi, j'ai eu de plus en plus le sentiment que l'OIT détenait l'une des clefs ; sinon même la plus importante : les travailleurs noirs assuraient la marche à plein régime de l'économie ; c'était par conséquent dans le domaine du travail qu'on pouvait d'abord améliorer la condition des travailleurs noirs et au-delà peser sur le destin de cet immense pays. Quand l'Afrique du Sud est partie, le DG a interdit formellement tout contact direct ou indirect avec l'Afrique du Sud. C'est ainsi que nous avons pour instruction de renvoyer toute correspondance venant de l'Afrique du Sud. Quand j'ai eu plus tard, à mon tour, la charge du Bureau, j'ai su par certains ambassadeurs que l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud souhaitait prendre contact avec moi. Mes interlocuteurs me disaient qu'il était ouvert au dialogue et soucieux de voir son pays revenir à l'OIT quand les conditions le permettraient. Je l'ai reçu. Parallèlement à cela, nous étions, certains de mes collaborateurs et moi-même, en contact avec des « leaders » syndicaux exilés en Europe et aux Etats-Unis. L'AFL a pris en main certains de ces leaders, d'autres l'ont été par l'URSS. A noter que le BIT a toujours été un lieu de rencontres de dissidents de l'Est, d'Afrique et d'Europe. C'est ainsi qu'en d'autres circonstances, j'ai reçu Felipe Gonzalez et, pendant la saga polonaise, Mazowieski qui devait devenir après la chute du mur de Berlin Premier Ministre de Pologne.

LE: Je n'ai pu m'empêcher de penser que cette mobilisation sur l'Apartheid servait une cause noble mais qu'en même temps, certains y voyaient l'occasion de se mettre en avant. Jenks, vous l'avez dit, était en première ligne mais il n'était pas le seul...

FB: Jenks avait de fortes convictions et une grande répugnance pour l'Apartheid que lui inspiraient, comme à chacun, les atteintes aux droits des travailleurs fixés dans les conventions internationales du travail.

LE: C'est intéressant, parce qu'il avait l'air si froid, n'est-ce pas ?

FB: Et cependant, le Bureau lui inspirait une vive passion à laquelle il ralliait plusieurs de ses proches collaborateurs. Aux yeux de Wilfred Jenks, le monde s'ordonnait autour de l'OIT. Pour ma part, je voyais l'OIT plutôt à la périphérie.

LE: Maintenant une autre question : « La clause sociale ». La clause sociale à l'OIT, au GATT, maintenant dans l'Organisation Mondiale du Commerce, c'est le serpent de mer, il disparaît, il revient, c'est un débat sans fin. Cette clause sociale est-elle vraiment si importante ? Il est clair que les opinions sont très partagées. Les syndicats du Tiers monde sont plutôt contre. Ils y voient un protectionnisme déguisé. George Meany et l'AFL-CIO étaient pour afin de défendre les intérêts des travailleurs américains. J'ai eu souvent un sentiment d'éloignement, d'absence et de transparence dans ce psychodrame. Est-ce que je me trompe ? Est-ce que cela a été important dans la vie de l'OIT ?

FB: C'est vrai que le problème de la clause sociale revient régulièrement en surface. On en parle à l'OIT depuis très longtemps. D'ailleurs, elle était en germe dans la Constitution même de l'OIT qui parle de justice sociale mais aussi de concurrence déloyale entre les pays membres. Après la guerre, une première tentative a été faite au début des années soixante sous le mandat de David Morse, quand le Bureau a tenté de relancer le débat pour répondre aux pressions venant non seulement de l'AFL-CIO mais aussi des syndicats européens – les Français étant les plus ardents – qui s'élevaient déjà contre la concurrence des pays émergents du Tiers monde. L'OIT, forte de ses conventions internationales du travail, leur paraissait être celle qui devait s'efforcer de lier droits des travailleurs et commerce. Les délocalisations se multipliaient à mesure que les pays du Tiers monde, tenus longtemps à la marge, montraient une capacité pour certains insoupçonnée de rattraper leur retard sur les pays industrialisés. La concurrence des pays du Tiers monde s'est

manifestée avec une vigueur qui a engendré des craintes de plus en plus vives dans les pays occidentaux où des réflexes protectionnistes ont joué. Et cependant, les pays occidentaux avaient et continuent à avoir des avantages comparatifs en matière d'accès aux capitaux et aux technologies de pointe que n'ont pas, au même degré, les pays du Tiers monde. Wilfred Jenks a fait une tentative, sans succès, pendant son court passage au pouvoir pour relancer le débat. Le dossier a été clos mais il a été rouvert à nouveau à l'initiative des Américains et en particulier d'un Secrétaire au travail, Ray Marshall, particulièrement actif qui a plaidé avec l'AFL-CIO pour que l'OIT s'emploie à obtenir des Etats membres, l'application d'un noyau de normes internationales sous le vocable de « minimum international labour standards ». Lane Kirtland, successeur de George Meaney, plaidait dans le même sens. Il était, dans le même temps, à l'origine de dispositions votées unilatéralement par le Congrès pour frapper certains pays, en particulier l'Amérique latine, coupables de pratiques déloyales. En Europe, ce sont les syndicats français qui ont été les plus sensibilisés à ces problèmes par suite des délocalisations vers l'Asie et l'Afrique du Nord. Marc Blondel, Secrétaire général de Force-ouvrière, a été et demeure le plus ardent défenseur de la clause sociale. Le débat continue. J'en ai été le témoin la semaine dernière à Paris où le Comité du dialogue social dont j'assume la présidence, s'efforçait de fixer la position de la France à la veille de la Conférence de Seattle de l'OMC. Ce Comité comprend, à un haut niveau, tous les syndicats et le patronat. Le débat sur la clause sociale a été très animé ; les syndicats se montrant particulièrement prêts à en découdre à Seattle le MEDEF qui est l'ancien Conseil national du patronat français, sensiblement en retrait. Mon sentiment, c'est que les occidentaux n'obtiendront rien à Seattle, parce que les pays du Tiers monde vont opposer une force d'inertie, voire s'opposer ouvertement à l'idée d'introduire dans les mécanismes de l'OMC, soit directement, soit avec l'OIT, des dispositions comportant des sanctions pour toutes atteintes

graves aux droits des travailleurs. Il s'agit de savoir si l'OMC doit condamner les pays qui sont en défaut sur le plan social. Je crains que ce ne soit pour l'instant une fausse piste. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de réponse ? Je pense qu'en se plaçant dans la durée, car la pente est rude, l'OIT pourrait, avec le temps et en s'appuyant en particulier sur la Déclaration adoptée par la Conférence en 1998 sur le noyau dur de Conventions internationales, contribuer à faire entrer dans la pratique des Etats membres les dispositions des Conventions internationales les plus critiques en matière de droits des travailleurs.

LE: Je suis d'accord. Je ne veux pas sauter d'un sujet à un autre mais le BIT est assez mobilisé sur le « child labour » (le travail des enfants). J'ai parfois l'impression qu'il prend le pas sur d'autres grands problèmes sociaux dans les pays en voie de développement.

FB: Non, je ne crois pas... L'accent mis sur le travail des enfants s'inscrit dans la même démarche que celle de la clause sociale et appelle une action permanente de l'OIT qui s'efforce de gagner à cette cause d'autres organisations internationales et des gouvernements qui ont montré peu d'empressement jusqu'à ces dernières années pour agir. L'OIT joue son crédit sur l'application des cinq Conventions qui figurent dans la Déclaration solennelle de 1998, c'est-à-dire la liberté syndicale, la négociation collective, la lutte contre la discrimination, la lutte contre le travail forcé et la lutte contre le travail des enfants. Le travail des enfants n'a cessé d'interpeller l'OIT depuis sa création. Elle y a répondu par un certain nombre de conventions internationales et une action concrète sur le terrain dans des pays ou des régions particulièrement marqués par l'exploitation du travail des enfants.

LE: Donc, ces préoccupations étaient déjà sensibles à votre époque ?

FB: Oui, malgré le poids des autres problèmes engendrés par la guerre froide, le Conseil d'administration et le Bureau n'ont pas négligé la lutte contre le travail des enfants. Nous avons

été les premiers à fournir des chiffres impressionnants sur l'importance de ce mal – 50 millions d'enfants victimes de ces pratiques, chiffre hélas largement dépassé.

LE: Mais pourquoi les pays, de même qu'ils accordaient des millions de dollars au Programme mondial de l'emploi, donnent-ils tout d'un coup des millions pour ce Programme de lutte contre le travail des enfants ? Je pense à l'Allemagne, aux Etats-Unis, à la France et à d'autres. Pourquoi tout d'un coup c'est devenu spectaculaire.

FB: Sous la pression d'ONG qui ont dénoncé les formes les plus odieuses des pratiques en matière de travail des enfants et en particulier de leur exploitation à des fins de tourisme sexuel. L'UNICEF a agi dans le même sens. Derrière les chiffres accablants, ce sont des enfants filles et garçons, victimes de la prostitution dans les rues de Manille et dans les lieux de plaisir de Bangkok et d'ailleurs. Il y a là des situations qui sont humainement inacceptables. L'OIT a autorisé une de ces fonctionnaires qui a fait une enquête très poussée et rédigé un rapport sur la situation des petites filles dans les bordels de Bangkok...

LE: ...C'est devenu un best-seller.

FB: Exactement !

LE: Je connais la femme qui l'a fait.

FB: C'est à l'honneur de cette femme.

LE: Les années 1970 passent, les années 1980 s'annoncent, le nouvel ordre économique international est enterré. Arrive un grand changement dans la politique économique et financière, cela s'appelle la nouvelle orthodoxie. On jette pardessus bord beaucoup de préoccupations sur l'emploi et les questions sociales. C'est désormais le Fonds monétaire international, les ministères des finances qui gouvernent. Emplois, besoins essentiels, redistributions des revenus cèdent le pas à des politiques sévères dites d'ajustement structurel.

Vous en novembre 1987, et d'ailleurs bien avant, vous réagissez et vous essayez de mettre ensemble ces ministères des finances calvinistes et austères, si j'ose dire, avec les ministères du travail et des affaires sociales réputés plus humains et à leur côté les grandes organisations financières internationales y compris l'OCDE.

FB: Pendant les années 1980, avec la caution du Conseil d'administration, je crois pouvoir dire que je me suis beaucoup investi dans deux grandes batailles. L'une c'est la Pologne, et à travers elle, la bataille pour la liberté conclue par la chute du mur de Berlin fin 1989. Je pense que nous en parlerons...

LE: Parlons-en maintenant...

FB: ...la deuxième bataille c'est celle que vous évoquez contre les effets pervers des politiques d'ajustement.

LE: Parlons d'abord de la Pologne.

FB: Ces dix années 1980-1989 ont été pour l'OIT, son Conseil d'administration et le Bureau, non seulement des années agitées mais décisives. Je crois pouvoir dire que nous avons collectivement donné la mesure de notre attachement à la liberté et de notre capacité à la défendre. S'agissant de la Pologne, le symbole était fort. La Pologne dans le bloc de l'Est était probablement le pays pour lequel l'Ouest avait le plus de tendresse. En 1979, j'avais été à Varsovie et j'avais été fasciné, mais en même temps horrifié, en découvrant au plus près les structures syndicales disposant de moyens financiers considérables et totalement intégrées au Parti communiste. J'étais accompagné de Nicolas Valticos, chef du département des normes. Nous avons fait remarquer au gouvernement polonais qu'il devrait entrer dans un processus de changement de sa législation pour la rendre compatible avec les dispositions de la Convention no.87 sur la liberté syndicale. Ministres, fonctionnaires et leaders syndicaux nous donnaient l'impression de ne pas être

insensibles à nos critiques mais complètement prisonniers du système implacable qui était le leur. Deux ans plus tard, en 1981, les grèves de Gdansk... des morts... Lech Walesa, Président de Solidarnosc, publie un manifeste en vingt points comportant autant de revendications, dont la première portait sur l'application intégrale de la Convention 87 du BIT sur la liberté syndicale. A Genève, nous sommes interpellés par cet événement considérable. Je décide d'aller à Varsovie où je me rends en mai pour obtenir du gouvernement polonais, du Général Jarulevski, qu'il inclue Lech Walesa dans la délégation polonaise appelée à se rendre un mois plus tard à Genève pour participer à la Conférence Internationale du Travail. La Constitution de l'OIT fait obligation aux Etats membres de désigner les dirigeants des syndicats les plus représentatifs. J'arrive à Varsovie le 11 mai. J'ai immédiatement un entretien avec plusieurs ministres dont Rakovski qui a été plus tard Premier Ministre. Dialogue de sourds au départ entre ces ministres, manifestement réticents, et moi qui les presse d'inclure Walesa. Je leur fais observer qu'un refus du gouvernement polonais lui créerait plus d'ennuis qu'une décision conforme aux engagements qui découlent pour chaque pays de son adhésion à l'OIT. Certes, je ne le cache pas, la présence de Lech Walesa risquait de valoir à la délégation polonaise deux heures désagréables entre son discours, la pression des médias, mais j'ajoutais que la Conférence reprendrait ensuite le cours de ses travaux. Deux jours plus tard, le 13 mai, les entretiens se poursuivent et Rakovski me demande, non sans humeur, pourquoi le Pape était invité à assister à la Conférence de juin. J'expliquais qu'il était dans la tradition de l'OIT d'inviter de grands personnages. J'évoquais la visite du Pape Paul VI en 1969. J'ajoutais que le Pape Jean-Paul II avait souvent fait état de son désir de venir à l'ONU et d'assister aux Assemblées des grandes organisations internationales. Rentrant à l'hôtel en fin d'après-midi le même jour, le 13 mai, un jeune noir à l'allure de professeur et d'intellectuel se trouvant avec moi dans l'ascenseur me dit en anglais avec une expression d'effroi : « You know

what happened ? The Pope has been shot down this afternoon in Rome. This world is crazy, isn't it ? » Rentré dans ma chambre, j'appelle l'Ambassadeur de France. Nouvelle confirmée, la vie du Pape est en grand danger. Je parlais de sa visite à Genève une heure plus tôt au Ministère des Affaires Etrangères ! Le soir j'ai été à la Cathédrale de Varsovie... comble... des milliers de fidèles à genoux sur la place. C'était extraordinaire. Ils ont autorisé Lech Walesa à venir à Genève. Pendant ce séjour, je l'avais rencontré à deux reprises et pris contact, avec soin, avec d'autres syndicats, y compris les syndicats officiels. Au début de la Conférence, c'est avec une certaine appréhension et non sans émotion que j'ai accueilli l'ensemble de la délégation polonaise, Ministre du Travail en tête dans mon bureau. Walesa a commencé par me dire : « Vous savez, on est arrivé dans deux avions séparés, parce que moi, je me méfie de ces gens là ! » ... Devant le Ministre ! Walesa était en jeans avec la pipe à la bouche, une allure et il faut le dire, une gueule impressionnante. Un charisme indiscutable, un homme de théâtre. Dans l'un des entretiens que j'ai eu seul avec lui, je lui ai posé la question suivante : « Mais qui êtes-vous ? Vous êtes certes le Président de Solidarnosc. Qu'est-ce que cela signifie dans la Pologne d'aujourd'hui ? » Avec un sourire rusé et amusé, il me répond : « Vous savez, j'ai neuf millions de travailleurs syndiqués ; il n'y a pas un syndicat à l'Ouest qui en a autant que moi et mes camarades paient leurs cotisations ! » Il ajoute : « Je ne suis pas que le Président de Solidarnosc, je suis le parti du renouveau de la Pologne », c'était en mai 1980. Le 13 décembre 1981, je me trouve à Bagdad pour une réunion de l'Organisation Arabe du Travail. Deux heures du matin, coup de téléphone de Claude Cheysson, Ministre des Affaires Etrangères de France qui me dit : « Tu sais ce qui se passe ? Jarulevski a déclaré l'état de guerre à son pays ! Nous avons des informations selon lesquelles cette opération préparée depuis des mois a été précipitée par le Congrès de Solidarnosc qui se tient à Gdansk ». Claude Cheysson ajoute : « L'OIT devrait protester ! » De

Bagdad, j'ai adressé un télégramme au Général Jarulevski pour protester au nom de l'OIT contre la déclaration de l'état de guerre et les violations des libertés syndicales. Dans la nuit du 13 au 14 décembre, des dizaines de milliers d'opposants ont été arrêtés, dont Walesa, Geremek, Kuron, Bogdan Lis. La Pologne entre dans un tunnel. Je pressens que s'ouvre un chapitre dramatique pour la Pologne mais aussi pour l'OIT. J'avais à mes côtés un collaborateur admirable en la personne de Nicolas Valticos que j'ai déjà cité, immense juriste, grand humaniste. Je l'ai envoyé à Varsovie avec l'accord du gouvernement qui faisait de grands efforts pour justifier sa politique et maintenir un contact avec Genève. Je recevais presque quotidiennement l'Ambassadeur polonais en réponse à ses appels toujours très déférents ou à ma demande. Grâce aux efforts de Nicolas Valticos, j'ai réussi à convaincre le gouvernement d'envoyer une délégation à Genève pour me présenter un projet de loi dont le gouvernement faisait grand cas ; et dont l'objet était de modifier les structures et pratiques syndicales en vigueur. J'ai un souvenir précis de ces entretiens dans mon bureau pendant une journée entière. Le projet du gouvernement comportait au moins trente pages. A l'évidence, ce verbiage visait à multiplier les contraintes. J'ai suggéré, sans illusion, que la loi soit réduite à deux pages, qu'elle s'inspire de l'esprit de la Convention no 87 autorisant la création de syndicats sous des conditions fixées par la loi. Cette discussion, sans résultat sur l'instant, a été cependant utile dans la mesure où elle s'insérait dans un processus de contacts, de discussions et de « give and take » qui s'est poursuivi jusqu'en 1989, chute du communisme.

LE: On est maintenant en 1982...

FB: 82, 83, 84, Walesa était dans une prison et, selon Valticos, le gouvernement avait autorisé, à ma demande, à le rencontrer, il était bien traité et avait pris plusieurs kilos.

LE: Il les a gardés depuis (rire)

FB: Il était à la frontière de Silésie. Valticos a eu une très longue conversation au cours

de laquelle Walesa a renouvelé sa demande pour que soit reconnue la liberté syndicale au sens de l'OIT et souhaité que l'Organisation maintienne sa pression sans rompre cependant avec Varsovie. Or, la tension a considérablement monté quand à l'initiative du groupe ouvrier du Conseil d'administration et, en particulier, du délégué français, Marc Blondel, le Conseil a constitué une Commission d'enquête pour examiner les manquements de la Pologne à l'application de la Convention no. 87. La Conférence Internationale du Travail, sorte de parlement mondial du travail, a blâmé à son tour la Pologne. Le gouvernement m'a fait part de son intention de se retirer de l'OIT avec un préavis statutaire de deux ans. Dans la fièvre de ces jours où la Pologne prenait beaucoup de mon temps, je décide d'aller à Varsovie pour une visite de travail et sans média. Réticent dans un premier temps, le gouvernement polonais y consent. Reçu à l'aéroport de Varsovie par le Ministre du Travail qui, suivant l'usage, me conduit à la VIP room, je prends connaissance du programme que le Ministre a préparé pour mon séjour. Ce programme me frappe par sa modestie et par la présence obsédante de Frédéric Chopin auquel on m'invitait à consacrer une après-midi entière entre le musée, qui porte son nom, un concert inévitable et un dîner sous le signe de cet illustre Polonais. Je réfrène ma déception et déclare au Ministre que le programme me convient, quoiqu'un peu limité. Je décline fermement l'invitation pour Chopin dont je déclare être un grand admirateur pour bien connaître son œuvre et son musée. Par contre, je dis au Ministre que je ne connais pas la Baltique... Interloqué, il tente de me dissuader de m'y rendre en invoquant plusieurs difficultés dont le temps déplorable qui y règne alors. Nous nous séparons. Je le revois le soir au dîner. Je reviens à la charge et lui fait comprendre que si le gouvernement fait obstacle à ce déplacement, je souhaiterais réduire la durée de mon séjour à Varsovie. Lors de l'entretien qui suit le lendemain matin, je suis entendu. Je fais prendre par mon compagnon de route deux places sur l'avion de la compagnie Lot qui assure le trajet entre

Varsovie et Gdansk. J'ajoute qu'avant mon départ de Genève, j'avais fait prévenir Lech Walesa de mon désir de le rencontrer avec les Secrétaires Généraux de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, Vanderveken, et de la Confédération Mondiale du Travail qui, par des filières confidentielles, était en rapports fréquents avec les dirigeants de Solidarnosch. Par le même canal, j'informe de ce voeu Geremek qui était le plus proche collaborateur de Walesa et qui est aujourd'hui Ministre des Affaires Etrangères de Pologne. Quel parcours ! Arrivé à l'aéroport de Gdansk vers 5 heures de l'après-midi, je suis accueilli par le Père Jankowsky, chapelain de la Chapelle Ste. Brigitte et confesseur de Walesa. Dans la voiture qui nous conduit vers sa résidence située dans l'enceinte de la Chapelle, ce prêtre géant et sympathique, m'avertit que nous sommes suivis par la police qui ne nous lâchera pas jusqu'à mon retour à Varsovie le lendemain matin. Je retrouve Walesa, Geremek, Bogdan Lis et Kuron. Deux interprètes sont présents. Apéritif et dîner se poursuivent jusqu'à 11 heures et demie du soir. Un dîner superbe, dans la tradition de ces polonais semi-hors la loi mais bons buveurs et gourmands, servi par deux religieuses. Lech Walesa me pose beaucoup de questions sur les occidentaux et sur le soutien qu'il pourrait en attendre. Je l'interroge de mon côté sur la Pologne. Je fais état de la menace du gouvernement de se retirer de l'OIT. J'explique que l'objet de mon voyage est d'infléchir la position du gouvernement pour l'amener à reconnaître aux syndicats la légitimité à laquelle ils ont droit. J'ajoute que le départ éventuel de la Pologne de l'OIT préoccupe vivement les occidentaux. Je pose directement à Walesa une question afin de savoir quelle est sa position relative au retrait possible, sinon probable, de la Pologne. Sa réponse est rapide : « Il faut que la Pologne reste dans l'OIT. Pour nous c'est très important car le premier point de mon manifeste de 1981 portait sur la liberté syndicale, au sens de la Convention no. 87 ». Avant de prendre congé de Lech Walesa et de ses compagnons, je lui dis que j'allais rentrer à Genève via Paris. Je lui demande s'il souhaitait me

confier un message destiné aux occidentaux pour ses camarades de la CISL et de la CMT à Bruxelles. Cette question est suivie d'un long échange animé en polonais entre Walesa et ses camarades. Puis se tournant vers moi, il me dit avec une certaine jubilation : « Dites-leur à l'Ouest d'aider Jarulewski ». Je ne cache pas ma surprise, pour l'avoir entendu lui et ses camarades dénoncer le régime. Il en convient mais pense que lorsque « leur tour viendra, il vaut mieux qu'ils trouvent une Pologne qui ne soit pas trop à genoux... ».

LE: Très sage...

FB: J'ai retiré de ce voyage l'impression que l'Organisation était une pièce maîtresse dans l'épreuve de force engagée, avec l'aide des démocraties, par Walesa et son mouvement contre le gouvernement communiste. J'ai pris congé du Ministre à l'aéroport lors d'un dernier entretien autour d'un café. Il m'a demandé : « Comment était Gdansk ? ».

LE: Il avait sans doute compris...

FB: Il avait compris. A l'arrivée à Genève, l'Ambassadeur de Pologne m'attendait pour recueillir mes impressions. C'était le début de la dernière phase de cette longue bataille. Nous avons pressé le gouvernement de créer une Commission pour sortir de l'ornière le projet de loi syndical en panne depuis des années. Walesa, auquel je mettais ouvert de cette idée, avait eu l'intelligence d'accepter de participer à cette Commission, si elle était créée, aux côtés d'autres syndicats, y compris les syndicats officiels.

LE: Intelligent...

FB: Très habile. C'est cette Commission qui a recommandé que soit reconnu officiellement le principe de la liberté syndicale, ce qui signifiait la reconnaissance de Solidarnosch. Cette Commission a encouragé d'autres réformes y compris celle de la Constitution de la République polonaise. A noter que Jarulewski est resté Président jusqu'à la mise en

application des nouveaux textes. Nous étions fin 1988. Un an plus tard, le mur de Berlin tombait.

LE: Votre rôle dans cette longue histoire. Est-ce que cela a été écrit ?

FB: Pas vraiment. Lorsque je m'y attacherai, j'inclurai un long chapitre pour relater le ballet incessant que l'affaire polonaise a provoqué avec l'URSS et ses satellites. Dans un premier temps, l'URSS serrait de près la Pologne et mobilisait ses alliés pour contenir les menaces que représentait, non seulement en Pologne mais à l'Est, l'idée même du pluralisme syndical. L'OIT a tenu bon. Le Conseil d'administration a maintenu le cap et a chargé le DG de répondre au jour le jour au grand défi que représentait cette bataille pour la liberté. Incertaine au début des années quatre-vingt, cette bataille a été gagnée à la fin de cette décennie qui ne sera pas celle de la fin de l'histoire comme l'a écrit Francis Fukuyama, mais plutôt le début d'une nouvelle phase.

LE: Si j'étais vous, il faudrait en faire une relation précise sous la forme peut-être d'un long texte. Passons maintenant au deuxième volet.

FB: La deuxième bataille a porté sur les problèmes de l'ajustement structurel et de l'emploi. Au risque d'être immodeste, je dirais que je l'ai d'abord menée de manière solitaire. Au sein même du Bureau, certains de mes collaborateurs étaient sceptiques quand je leur faisais part de ma conviction que nous devons considérablement élever le niveau de nos échanges avec le FMI et la Banque Mondiale. Nous avons, certes, des rapports avec ces deux grandes institutions financières internationales. Vous vous souvenez de la période que vous avez vécue au BIT, au cours de laquelle nous avons imaginé et réalisé des missions de haut niveau aux Philippines, au Kenya, en Colombie, en Iran, missions auxquelles la Banque et le Fonds ont prêté leur concours. Dirigées par Ranis, la mission à Manille a été particulièrement impressionnante tant par ses analyses que ses recommandations auxquelles les occidentaux n'ont prêté aucune attention alors qu'ils étaient fermement interpellés.

LE: C'étaient de vraies missions inter-agences.

FB: Exactement. Ces missions, très professionnelles, confiées à de grands experts ont produit des rapports excellents, pragmatiques, concrets.

LE: Oui splendides ! Il y avait aussi dans le coup Hans Singer et Richard Jolly...

FB: Grâce à ces missions, le Bureau a acquis une expérience de première main de la réalité des problèmes engendrés par la dette, la pauvreté mais aussi de la médecine proposée par les Institutions de Bretton Woods. Le traitement de la dette à cette période était chirurgical et mené par l'Organisation que les Américains soutenaient alors, c'était le Fonds monétaire... La Banque n'était pas très en faveur ni au Congrès, ni dans l'Administration. Ce qui m'obsédait, c'était d'observer à travers rapports et entretiens la dégradation dramatique de la situation en Amérique du Sud, le Mexique d'abord, puis l'Argentine, le Brésil et le Venezuela.

LE: Oui, c'était le désastre...

FB: L'OIT me paraissait démunie et réduite à répandre la bonne parole à travers ses Conventions. J'eus l'impression que plus que jamais, l'Organisation servait de bonne conscience à des gouvernements contraints de prendre des mesures radicales pour redresser leurs balances de paiements et leurs économies en sacrifiant des pans entiers dans le domaine social. C'est alors que j'ai exprimé le désir de m'entretenir de nos constats avec Jacques de Larosière, Directeur du FMI. Nous étions lui et moi membres du Comité Administratif de Coordination, présidé par le Secrétaire Général des Nations Unies, sur lequel je reviendrai. Dans un long entretien seul à seul, je lui ai fait part de nos analyses et de nos craintes et je lui ai proposé l'idée d'actions concertées entre nos deux institutions. Sur le fond, il s'est déclaré d'accord mais m'a fait observer, non sans une pointe de malice, qu'il n'était que le directeur du FMI, disposant d'un mandat et de règles de fonctionnement sur lesquelles veillaient les gouverneurs auxquels revenaient les décisions

majeures en matière d'aide et de prêts aux pays en difficulté.

LE: Il se tenait derrière sa structure de décision...

FB: Il était réaliste... C'est un homme d'une grande qualité intellectuelle et morale. Mais il est vrai qu'il était derrière ces structures comme je l'étais, à certains égards, derrière les miennes. Sur ces thèmes de la dette, du chômage, de la misère, de la réduction des budgets de l'éducation, de la santé... nous étions à Genève en première ligne et quotidiennement confrontés aux effets sévères, sur le plan social des politiques d'ajustement structurel imposées par le Fonds, qui s'en remettait surtout aux indicateurs économiques. Les inquiétudes n'ont cessé de grandir. La Conférence Internationale du Travail s'est transformée en Mur des lamentations. Au terme de plusieurs débats confus, elle a voté une résolution pour mettre en garde la Communauté Internationale contre les effets pervers de la dette et des politiques d'ajustement structurel et pour proposer la mise en œuvre de mesures inspirées du concept de filet de protection pour les plus faibles. La Conférence a invité le Conseil d'administration à en assurer le suivi. A quelque temps de là, Camdessus a succédé à Jacques de Larosière. Je me suis rendu à Washington à nouveau pour le rencontrer. Le nouveau Directeur du FMI avait passé de longs séjours, sinon même quelques années, en Amérique du Sud, en particulier en Argentine. Camdessus est un humaniste habité par une foi religieuse ardente. Il était sensible à la dimension sociale des problèmes dont je l'entretenais, comme le faisaient d'ailleurs d'autres interlocuteurs, en particulier nos collègues de l'UNICEF qui, avec nous, évoquaient le « développement à visage humain ». Chez Camdessus il y avait cet écho... Loin de refuser d'entrer en matière, il m'a dit partager très largement les vues de l'OIT. Mais il m'a confié qu'il s'était souvent heurté aux ministres des finances avec lesquels il négociait. Aux précautions qu'il les invitait à prendre dans le domaine social pour limiter les effets sévères des mesures de redressement, certains de ces

ministres répondaient par une fin de « non recevoir » dans leur volonté de redresser les équilibres économiques à n'importe quel prix social. Pour revenir au BIT, et chargé par le Conseil d'administration de lui faire des propositions, pour donner suite aux résolutions de la Conférence sur ces thèmes brûlants, j'ai forcé le pas. M'appuyant sur une équipe soigneusement choisie sans considération de hiérarchie, je me suis attaché à la préparation d'une rencontre, à certains égards, atypique.

LE: Il y avait un Hollandais dans cette équipe : van der Hoeven ?

FB: Exactement. Il s'agissait d'abord d'amener les Ministères des finances et les Ministères du travail à rapprocher leur points de vues sur les situations difficiles vécues dans beaucoup de pays tant riches que pauvres, par suite de la montée du chômage et de la pauvreté et d'arrêter des politiques de nature à concilier progrès économique et progrès social. Dans la même démarche, il s'agissait d'amener le FMI, la Banque, l'OCDE à entrer en matière avec l'OIT. L'adhésion à cette vision des choses était loin d'être assurée. D'abord, au sein du Conseil d'administration, le groupe employeur était tiède bien que son président et porte-parole, Jean-Jacques Oechslin, ait aperçu l'importance de l'enjeu de cette Conférence de haut niveau. Il a eu l'élégance de le rappeler à Paris lors d'une récente cérémonie, en observant que l'Organisation, le Bureau et le DG avaient eu dix ans d'avance en lançant cette opération.

LE: C'est tout à fait justifié...

FB: Le groupe travailleur était preneur, mais au sein du groupe, les syndicalistes venant des pays du Tiers monde cachaient mal leur embarras pressés par leurs gouvernements de se méfier de la fameuse clause sociale et sa charge de protectionnisme.

LE: Qui des gouvernements au sein du Conseil ?

FB: Ils étaient partagés et pour beaucoup dans l'expectative. Je savais qu'il fallait

surtout obtenir l'appui des dix pays les plus industrialisés et qui, à ce titre, étaient membres permanents du Conseil d'administration. J'ai entrepris une série de contacts et effectué de nombreux déplacements pour m'assurer leur concours. Les Etats-Unis m'ont opposé un refus total, suivi en cela par la Grande Bretagne et l'Allemagne. Ray Marshall, le dynamique Secrétaire au travail américain, sans contester nos analyses, m'a dit être hostile à un débat public sur des thèmes aussi sulfureux, mais être prêt par contre à en débattre pendant un long week-end dans un château de la Loire où il m'invitait à le convier avec un petit nombre d'experts.

LE: Surprenant !

FB: Je ne me suis pas découragé et j'ai fait pression sur mon pays, sans l'appui duquel l'entreprise risquait de tourner court. Je savais qu'à Paris, le Ministère du travail était neutre pour les Affaires Etrangères alors que le Ministère des finances était plutôt réservé.

LE: C'était l'époque de la cohabitation ?

FB: Oui, Jacques Chirac était Premier Ministre. Il m'a accordé un rendez-vous. Je lui ai exposé tout le sens de la Conférence projetée et expliqué les raisons pour lesquelles le concours de la France était essentiel tout au long de ce parcours. Dans un premier temps, il importait d'obtenir un vote positif du Conseil sur les propositions que je venais de lui soumettre. Le Premier Ministre m'a écouté attentivement et m'a conseillé de voir Edouard Baladur.

LE: Baladur était aux Finances... ça explique tout...

FB: J'avais vu Baladur et son Directeur de cabinet, Trichet...

LE: ...Ils étaient contre ?

FB: Baladur m'a écouté sans se prononcer. Lorsque j'ai pris congé de lui, il s'est borné à me dire : « Monsieur le Directeur général, je m'efforcerais de ne pas faire obstacle à votre projet » ; la formule était superbe mais indécise.

LE: Et Trichet, comment était-il ?

FB: Trichet a réagi positivement. Il était sensible à l'aspect social de cette affaire.

J'ajoute qu'il a été au cours des années un remarquable Président du Club de Paris.

LE: Donc, Chirac...

FB: Le Premier Ministre m'a promis d'examiner le dossier et de me faire tenir sa réponse sous peu. Quinze jours plus tard, l'Ambassadeur de France à Genève m'apportait son accord. Cela a été déterminant. Le Canada et le Japon ont suivi. La situation s'est débloquée. Le Conseil, après un débat d'une grande intensité, a retenu pour l'essentiel les propositions que je lui soumettais dans des documents préparés avec soin au prix d'énormes efforts de recherches et d'analyses. La Conférence eut lieu. Avec la participation à un très haut niveau du Fonds monétaire et de la Banque. Jean-Claude Paye, Secrétaire général de l'OCDE y participait personnellement. Techniquement, et j'ose dire politiquement, elle a été un succès.

Malheureusement, en aval la volonté a manqué pour donner suite aux recommandations de la Conférence. Plus de treize ans ont passé et ces recommandations, lorsqu'on les relit aujourd'hui, n'ont pas pris une ride. A-t-on pour autant la volonté de les mettre en œuvre ? Franchement, on peut en douter. Ce qui est piquant, c'est qu'aujourd'hui le FMI, la Banque et les grandes Puissances muettes ou discrètes, en 1987, prennent à leur compte les thèmes et les objectifs que l'OIT et le Bureau les adjuraient de suivre il y a plus de treize ans.

LE: A cette époque, il n'y avait qu'une autre organisation qui faisait quelque chose : C'était l'UNICEF. L'UNICEF publiait un rapport dont le titre était *Adjustment with a Human Face*, mais l'UNICEF était une organisation innocente.

FB: Par nature, l'OIT ne peut être innocente. Qu'il me soit permis de dire au passage que j'avais beaucoup de contacts avec l'UNICEF et que j'ai même eu une petite querelle sur le

fait de savoir qu'elle était l'organisation qui avait parlé la première du secteur informel et du développement à visage humain.

LE: Le secteur informel c'est clairement le BIT. Le « visage humain » c'est les deux organisations en même temps. Donc voilà les années quatre-vingt... Les deux batailles menées... c'est fascinant ! D'un côté la bataille qui s'achève avec la chute du mur de Berlin et de l'autre la bataille pour une politique économique financière et sociale plus responsable. Le mur de Berlin est tombé et, en revanche, celui des finances commence à connaître des assauts. J'ai rencontré récemment Michel Camdessus à Washington pendant les réunions annuelles du FMI. Une bonne part de ses propos portait sur la pauvreté.

FB: Oui, il s'est attaché à infléchir le langage et les prescriptions du Fonds monétaire.

LE: On a évoqué hier le secteur informel. Votre attitude à ce sujet m'a toujours paru correcte. Il ne faut pas tuer le dynamisme du secteur informel par trop de régulations. Vous avez eu raison de ne pas aborder ce problème à partir d'une vue trop legaliste des normes internationales du travail. Nous avons parlé hier et encore ce matin du chômage qui s'est accru considérablement dans les années quatre-vingt. Votre successeur, Michel Hansenne, est passé à côté sans relancer un vrai programme à l'échelle du monde. Dans les années 1970, à votre époque, c'était un programme axé vraiment sur le Tiers monde. Dans les années 1990, le chômage a frappé le monde entier et demeure un fléau. C'était le défi. Je voudrais maintenant parler de votre rôle dans le système des Nations Unies. Vous avez été DG pendant quinze ans et à ce titre membre du « ACC ». Comment cela s'appelle-t-il en français ?

FB: Comité Administratif de Coordination.

LE: Il y a là tous les DG sous l'égide du Secrétaire Général des Nations Unies. Vous avez souvent pris la présidence. Qu'avez-vous fait pour influencer cet énorme corps

d'organisations internationales ? Avez-vous essayé de faire bouger tout cela ?

FB: Il est vrai que j'ai beaucoup hanté le CAC pendant mes quinze ans de mandat et avant cela pendant les années où j'accompagnais David Morse. Ce Comité au sommet porte un titre qui n'est pas du tout accidentel ou innocent. Le titre, Comité Administratif de Coordination, a été longuement débattu et choisi. Il répond à la volonté des gouvernements en 1946, lorsqu'ils l'ont créé, de bien marquer que ce Comité est essentiellement chargé de traiter les questions administratives et surtout les questions de personnels. La gestion du personnel des quelques cinquante mille fonctionnaires internationaux est d'une grande complexité. La fonction publique internationale est une nouveauté dans le panorama. Pour la gérer, un système commun a été mis sur pied, système qui appartient au CAC de faire fonctionner sur la base des décisions prises essentiellement par la cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. A noter que ni la Banque, ni le Fonds, ni l'OMC ne font partie du système commun. Il est vrai que le fonctionnement du système commun a posé beaucoup de problèmes, de difficultés, de conflits parfois avec les syndicats de personnels là où ils existent. Chaque session de printemps en Europe et d'automne à New York du CAC, consacrait un temps appréciable et souvent très long aux questions d'intendance et du système commun. Cela dit, le CAC avait à chaque session un ordre du jour très chargé et trompeur. En effet, cet ordre du jour pouvait donner à penser que le CAC était invité à délibérer sur les grandes questions politiques, économiques, sociales et humanitaires. Il est vrai aussi que les grands témoins du CAC s'y exprimaient. Il est vrai qu'ils apprenaient à se connaître, mais il est vrai aussi que chacun d'entre eux veillait surtout à défendre l'autonomie de l'institution dont il avait la charge. Les débats sur la coordination depuis 1946 ne tiendraient pas dans dix volumes. On parle volontiers du système des Nations Unies ou de la famille des Nations Unies. Je n'irai pas jusqu'à reprendre la formule de Léon Blum : « Famille, je

vous hais ! La famille est certes un lieu d'échanges mais aussi souvent de tensions. C'est vrai pour le système des Nations Unies. Ce système est en même temps un non-système. L'action individuelle de chacune de ces organisations, aussi efficace soit-elle, ne contribue pas – ce qui serait souhaitable – aux engagements collectifs que demandent la paix, la sécurité, le développement, le progrès social, le respect des droits de l'homme. Sur les grands thèmes du développement durable évoqué lors de la Conférence de Rio, il n'y a pas assez de convergences entre ces agences. L'autorité du Secrétaire Général n'y est reconnue que pour autant qu'il préside le CAC. Ayant connu tous les Secrétaires Généraux depuis U Thant, je puis témoigner de l'agacement et de la frustration que leur inspiraient non seulement les débats arides sur les questions d'intendance (le système commun), mais aussi la difficulté de mobiliser vraiment les agences. De mon temps, les Directeurs Généraux du BIT, de l'UNESCO, de la FAO, de l'OMS constituaient aux yeux de beaucoup la bande des quatre. Lorsque le CAC se tenait à New York en octobre pendant l'Assemblée générale, le Secrétaire Général était souvent appelé au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée. Le Secrétaire Général, Perez de Cuellar, était tenté de confier la présidence à son adjoint, Jean Ripert. Certains DG s'y opposaient car Jean Ripert n'était pas un élu. Il n'avait pas l'onction, à la manière des cardinaux. Cela me valait en tant que doyen de présider non sans regretter cet ostracisme. L'un des DG a même menacé de se retirer...

LE: A Rome ?

FB: Vous avez deviné. C'est d'ailleurs à Rome, sous la présidence de son successeur Boutros Boutros Ghali, que le CAC a examiné le rapport que ce dernier, très ignorant des pratiques du CAC, m'avait demandé de présenter assorti de recommandations pour en améliorer une fois de plus son fonctionnement. Edouard Saouma, DG de la FAO et hôte de cette réunion, dont j'admirais l'intelligence et l'esprit politique mais redoutais certaines fougades, a été jusqu'à

proposer que seuls les DG élus examinent le rapport, ce qui aurait eu pour effet d'inviter les puissants chefs des grands programmes (PNUD, UNICEF, HCR, etc.) à quitter la salle. Boutros Ghali était dans un très grand embarras aggravé par une intervention très digne de Mme Ogata qui a rappelé que, sur la proposition du Secrétaire Général, elle avait été élue par l'Assemblée générale du Haut Commissaire pour les réfugiés. Finalement, chacun est resté en séance et, je le crains, sur ses positions.

LE: Spectacle peu encourageant... c'est le moins qu'on puisse dire...

FB: Devant cette relative impuissance du CAC (le système commun mis à part) des questions se posent. La première est de savoir s'il conviendrait de changer le système de coopération internationale conçu et mis en place à San Francisco en 1945 et après. On aurait pu imaginer une autre structure dans laquelle les agences seraient soumises à un contrôle plus ou moins étroit d'un organe central, en l'espèce l'ONU, son Assemblée générale, son Conseil économique et social. On a choisi, et probablement avec raison, un système décentralisé et déconcentré. Il était en effet raisonnable alors de créer des outils pour traiter les grands problèmes qui allaient surgir dans tous les domaines de l'activité humaine : éducation, travail, santé, agriculture, etc. Cela dit, la très large autonomie accordée aux agences et l'écart croissant qui s'est manifesté au cours des années entre celles chargées de la monnaie, des finances, de la politique macro-économique et celles chargées de questions sociales et humanitaires ont conduit à la situation qu'on observe aujourd'hui, c'est-à-dire d'une grande cacophonie dans ce qu'il est convenu d'appeler le concert des nations. Il est notable que l'OIT et l'OMS séparées d'un kilomètre à Genève, n'utilisent pas le même langage lorsqu'on évoque, dans leurs enceintes respectives, la fameuse clause sociale sur les rapports entre commerce et droits de l'homme.

LE: Et cela dans le vieux bâtiment du BIT...

FB: Les gouvernements s'accommodent assez facilement de ces situations. Quelques uns en jouent en opposant une organisation à l'autre. Il n'est pas douteux, qu'au cours des dernières années, la Banque et le Fonds n'ont cessé de faire sentir leur poids et une maîtrise dans le domaine économique, financier et monétaire que l'ONU a été incapable d'égaliser. L'échange aurait été plus fructueux si les hommes en place avaient montré plus d'empressement à travailler ensemble. A quoi s'ajoute, faut-il le cacher, le problème du choix des hommes. Trop de considérations politiques ont pesé sur leur sélection. Il est clair que la Banque et le Fonds ont brillé par une qualité intellectuelle élevée. L'ONU et certaines des agences étaient notablement en retrait sur ce point. S'agissant de l'ONU, j'ai recommandé sans illusion aux Secrétaires Généraux, que j'ai eu le privilège de connaître, qu'ils nomment à leur côté un seul Secrétaire Général Adjoint chargé des questions économiques et sociales et chargé aussi d'aider l'ECOSOC de s'acquitter de son mandat.

LE: Parlons un peu de l'ECOSOC. N'y a-t-il pas eu un déclin du prestige de l'ECOSOC à travers les organisations ?

FB: Toutes les tentatives faites pour le réformer, pour lui insuffler de l'énergie ont plus ou moins échoué. Dans le rapport sur le CAC que j'ai soumis, j'avais proposé la suppression de la troisième et quatrième Commission de l'Assemblée générale, parce que j'estimais qu'il y avait un double emploi entre ces commissions et l'ECOSOC. Au delà, je persiste à penser que l'on aurait dû depuis longtemps mettre sur pied un Conseil de sécurité économique sans lui imposer les règles de veto du Conseil de sécurité. Un Conseil de sécurité économique pourrait s'attacher au suivi des grandes Conférences internationales qui ont marqué les dernières années (les femmes à Pékin, les problèmes démographiques au Caire, la Conférence mondiale de l'emploi à Genève, le développement durable à Rio, etc.). Ces Conférences ont balisé

la route. Elles ont permis d'accumuler une masse d'informations sur les problèmes clefs de notre planète. Elles ont été remarquables dans leurs préparations en amont, décevantes en aval dans leur suivi. Si un Conseil de sécurité existait, il pourrait s'appuyer sur les travaux de ces Conférences et donner aux agences un rôle mieux défini en les associant dans des conditions à fixer au grand dessein que représente le développement durable. Dans ce mouvement, les dirigeants des organisations internationales au plus haut niveau s'habitueraient à travailler en réseaux de manière pragmatique par opposition à l'extrême formalisme du CAC et de l'ECOSOC.

LE: On parle à nouveau d'un Conseil de sécurité économique... cher Monsieur, je trouve que nous avons bien avancé. Hier, nous avons évoqué les Décennies de développement... Yan Tinbergen... en rétrospective, vous m'avez dit n'y avoir vu aucun intérêt...

FB: Comme je vous l'ai dit, les grandes Conférences tenues au cours des années ont bien balisé le terrain... par contre, l'exercice consistant à programmer des Décennies de développement m'a paru surréaliste. L'Assemblée générale en a décidé le principe dès les premières années pour répondre à des pressions, à certains égards légitimes, venant des Etats membres et en particulier des plus pauvres. Ces pays étaient demandeurs et continuent d'ailleurs à l'être. Les Occidentaux, non sans habileté ou cynisme, ont acquiescé. Des experts de haut niveau ont été mobilisés sous la houlette de Yan Tinbergen. Ils ne disposaient pas de l'informatique ni d'Internet, mais ils avaient des outils statistiques performants leur permettant de se livrer à des projections et des simulations en prenant en compte tous les paramètres : démographie, économie, etc. L'un des thèmes proposé autour des années soixante était le suivant : combien faudrait-il créer d'emplois pour arriver à éponger le chômage à l'horizon 2000. Le chiffre avancé : un milliard selon le BIT. J'ai eu le sentiment que nous nous engagions dans un processus lourd avec de graves malentendus entre riches et pauvres. C'est ce qui s'est passé. Je

suis sans doute trop sévère.

LE: Non, le but de cette interview est d'écouter la vérité... Cela dit, n'est-il pas vrai qu'un minimum de prospective était et reste utile, par exemple en matière démographique rapportée à l'emploi ? Ce qui, j'en conviens, n'est qu'une donnée d'une redoutable équation !

FB: Je le reconnais et à cet égard, l'ONU et les grandes Institutions internationales ont rendu un grand service par leurs travaux de recherche et par les grandes Conférences qu'elles ont organisées. Par contre, la filière des Décennies de développement a fait trop de place à la spéculation intellectuelle. J'ai préféré la démarche plus responsable que la Conférence mondiale de l'emploi a choisie. Outre leur caractère hautement spéculatif, le principe même des Décennies me paraissait discutable. L'opinion publique, prévenue d'ailleurs par les journalistes contre ces exercices de haute voltige, n'a pas suivi. Pour les mêmes raisons, j'ai toujours été très réservé face à une autre démarche qui a consisté à lancer l'idée de créer un nouvel Ordre économique mondial. Boumedienne, Président de l'Algérie et également Président des non-alignés, a été le premier à l'avoir proposé. C'était après les fameux accords de Bandung dominés par l'immense Maréchal Tito. Les Occidentaux n'ont pas refusé le débat sur le NOEM. Ils n'avaient peut-être pas le choix... C'était la période très chaude de la décolonisation. La guerre froide sévissait. Les tentatives multiples sur le thème d'un nouvel Ordre mondial, n'ont pas tenu la route. L'idée a fait surface de temps en temps à la faveur des grandes Conférences ou de certains grands accidents de l'histoire contemporaine. Il y a quelque chose d'extravagant dans le fait qu'au lendemain de la guerre du Golfe, le Président des Etats-Unis, dans un discours solennel au Congrès, a annoncé qu'avec la victoire s'ouvrirait un nouvel Ordre mondial. La Pax Americana, sans doute ! Je crois vous avoir déjà dit qu'à mes yeux c'est déjà une grande ambition que de gérer le chaos qui est l'état ordinaire du monde. Gérer le chaos, cela ne signifie ni baisser les bras ni réduire son action.

C'est, au contraire, la nourrir à partir de quelques principes et de quelques valeurs fortes. Cela me ramène au « basic needs » parce que, en dernière analyse, ce qui manque à la grande majorité de nos contemporains et à ceux qui viendront après, c'est un travail, un revenu, un toit, une éducation convenable, un minimum de service de santé et l'accès à la culture. Peut-être faudrait-il mettre la culture en tête des besoins.

LE: Vous avez déjà commencé à faire une synthèse car nous approchons de la fin de cette interview long déjà de près de sept heures. Cet Ordre international avec une mondialisation croissante qui rejette dans l'ombre les années 1960 et 1970, je pense comme vous, qu'il doit être servi par les organisations internationales. Elles sont plus que jamais nécessaires pour faire contrepoids à la pression que le Fonds et la Banque exercent. Pour terminer, je voudrais recueillir quelques mots sur votre vie après le BIT. Cela fait dix ans que vous l'avez quitté. Vous semblez regarder en arrière sans amertume et avec satisfaction, cela avec plusieurs raisons. Vous avez géré le Bureau dans les années 1970 dans une période très difficile. L'Organisation a plus que survécu. Elle est redevenue une organisation universelle. Vous avez mené deux grandes batailles dans les années 1980, l'une pour le plus grand bonheur des gens de l'Europe Centrale et de l'ex URSS, l'autre pour le reste du monde avec le développement à « visage humain ». Vous avez toutes les raisons d'être content et d'écrire vos mémoires ! Avez-vous réfléchi à cela ? Que mettriez-vous dans vos mémoires qu'on n'a pas évoqué ?

FB: Peut-être faudrait-il dès aujourd'hui dans le cadre de cet entretien, que j'évoque la Chine qui a été pour moi un grand défi. Hier, je vous rapportais avec amusement la réponse du DG de l'UNESCO, René Maheu, quand l'Assemblée générale a décidé de retirer son siège à Taïwan pour le donner à Pékin. Pour l'OIT, il a fallu attendre dix ans. La décision de l'Assemblée générale remonte à 1971. C'est à la fin des années soixante-dix que j'ai noué des rapports très

cordiaux avec un Ambassadeur de Chine à Genève, grand par la taille et le sens politique. Je le voyais officieusement assez souvent à Genève. Nous déjeunions ensemble...

LE: A Genève ?

FB: A Genève. Je lui avais souvent fait part de mes regrets de ne pas connaître son grand pays. Un jour, m'ayant invité à déjeuner, il me remit une invitation de l'Association des Amis de la Chine... La Chine qui n'avait pas de relations diplomatiques avec certains pays et avec les organisations internationales avait eu l'idée ingénieuse de créer cette Association. L'invitation comportait la prière que je me rende en Chine en abordant son territoire par Canton, ce que je fis...

LE: En quelle année ?

FB: C'était en 1980. Je prends le train jusqu'à Canton et ensuite celui de Canton à Shanghai et finalement Pékin. Arrivé dans la capitale, je m'attends à y être traité en touriste, un touriste VIP. En fait, je suis dans l'heure conduit au Ministère des Affaires Etrangères où le Ministre et certains fonctionnaires m'ont paru très vite informés sur l'OIT, ses activités, ses options, ses difficultés, etc. Pendant trois jours, je suis soumis à un incessant ballet de questions et réponses sur l'OIT. De mon côté, je n'ometts pas, lorsque l'occasion surgit, d'évoquer le problème que je sais explosif des arriérés de la Chine se montant à quelques dix millions de dollars. L'énoncé de ce chiffre, auquel Pékin à l'évidence associe Taïwan, provoque une réaction aussi vive que courtoise du Vice Premier Ministre de la Chine, Van Li. Il me fait comprendre que Pékin n'est pas prêt à honorer les dettes de Taïwan. Lorsque je le revois, sans avoir pu consulter le Bureau du Conseil d'administration, je lui laisse entendre que ce problème ne devrait pas faire obstacle au retour de la République Populaire de Chine à l'OIT. Rentré à Genève, j'ai informé le Bureau du Conseil du déroulement de ce voyage. Non sans marquer quelques réserves sur les

initiatives que j'avais prises, le Bureau a recommandé au Conseil que soit assuré le retour de la Chine dans les termes négociés à Pékin. Le débat en séance plénière du Conseil a été marqué par les craintes formulées par les délégués employeurs et travailleurs au sujet des pratiques de la Chine en matière de liberté syndicale. Mais le Conseil a été sensible au fait que la Chine commençait à s'ouvrir et que l'OIT pouvait contribuer à accélérer l'évolution de ce grand pays dont l'entrée dans l'Organisation permettait à celle-ci d'atteindre une dimension universelle... Mais je reviens à votre question sur les mémoires que vous m'encouragez à écrire...

LE: On a abordé pratiquement tout. Dans quelques semaines vous aurez un manuscrit et une structure déjà très élaborée des têtes de chapitres...

FB: Dans mon livre, si je l'écris, je dirai combien j'ai été aidé dans une tâche souvent écrasante par l'épouse que j'ai perdue...

LE: On a pas parlé de cela, l'appui qu'elle vous a apporté.

FB: J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés une femme exceptionnelle...

LE: ...ma belle-sœur m'en a parlé toute la soirée hier...

FB: Elle avait des dons admirables de cœur et d'esprit. Les peintures dans ce salon sont d'elle. Je crois qu'elle aurait été une grande portraitiste si elle n'avait pas consacré tant de temps à la fois à des œuvres humanitaires et à rapprocher genevois et internationaux dans un comité qu'elle a présidé avec une énergie incroyable presque jusqu'à sa mort. J'ajoute qu'elle écrivait superbement...

LE: ...elle aurait pu revoir vos mémoires (rire).

FB: Certainement ! Je lui consacrerai les pages que son lumineux sourire m'inspirera. A côté de cela, si je m'attache à écrire, je reviendrai sur plusieurs événements et sur des situations singulières que j'ai vécus. A titre d'exemple, je rapporterai en détail un long entretien que j'ai eu

avec Butto, alors Premier Ministre du Pakistan. Je venais du Moyen-Orient. Nous parlions de la situation dans cette région dramatique du monde, des conflits entre Israël et les palestiniens. C'était l'époque où Kissinger faisait des petits pas entre Israël, l'Égypte, la Syrie et la Jordanie. Je demande à Bhutto quel est son sentiment. Il me dit textuellement ceci : « Kissinger's genius is Sadate. » Les événements qui ont suivi ont confirmé ce jugement. Autre exemple : l'une des traditions les plus respectées de l'OIT consiste à inviter à chaque session de la Conférence un ou deux Chefs d'Etat ou de gouvernement. Rajid Ghandi fut l'un d'entre eux. Après le discours qu'il a prononcé, j'ai offert suivant l'usage un grand déjeuner en son honneur au dixième étage du bâtiment du BIT. Au moment des toasts, pour donner un tour plus personnel à mes propos, je lui ai dit : « Monsieur le Premier Ministre, vous êtes un pilote et moi aussi dans mes jeunes années..., nous avons la même passion de l'aviation. Vous savez que le pilotage exige beaucoup d'attention, il ne faut pas voler trop haut, il ne faut pas voler trop bas... » Il me répondit avec beaucoup de grâce : « Vous avez tout à fait raison, il ne faut voler ni trop haut ni trop bas..., j'ajoute qu'il ne faut pas voler trop doucement » (éclats de rire). Il faisait allusion sans doute à la lenteur des discussions en cours sur la réforme en profondeur des structures de l'Organisation et à sa « démocratisation » !

LE: ...c'était un homme élégant...

FB: Au-delà, je pense que je plaiderai pour l'idée que les temps sont venus – suivant l'expression des grands textes – pour que l'opinion publique comprenne que « l'organisation internationale », au sens générique du terme, couvrant toutes les activités humaines est nécessaire à l'avenir du monde. En d'autres termes, il faut que les institutions internationales ne soient pas tenues à distance comme elles le sont aujourd'hui, mais qu'elles soient au centre du débat. D'un débat permanent sur les voies et moyens conduisant à un monde plus prospère et plus solidaire.

LE: C'est vrai. Votre livre peut être très riche. De Gaulle dessinait de magnifiques portraits de personnages qu'il avait rencontrés. Vous pouvez faire de même ?

FB: Oui, j'essaierai, sans son brio... S'agissant de portraits, j'ai en mémoire la brochette étonnante de personnages rassemblés dans l'Internationale Socialiste...

LE: L'Internationale Socialiste ?

FB: Oui, l'Internationale Socialiste qui m'avait demandé de tenir ses assises au BIT. Contre le sentiment de la plupart de mes collaborateurs qui me mettent en garde contre sa présence, pour des raisons politiques et de sécurité, je donne mon accord. Sur mes instructions, tout le rez-de-chaussée et la salle du Conseil d'administration sont neutralisés pour l'Internationale Socialiste, dont François Mitterand, futur Chef d'Etat, est Président. J'accueille les congressistes : Senghor, Olaf Palme, Helmut Schmidt, Felipe Gonzalez, Simon Perez, Rabin, Michel Rocard, Gaston Deferre, Lionel Jospin et j'en passe. J'offre un déjeuner qui me cause de difficiles problèmes de protocole... alors même que des camarades socialistes y sont conviés. Le Président Senghor m'ayant fait part de son désir d'offrir ses bons offices aux israéliens et aux palestiniens, je le place à ma gauche en face d'Itzhak Rabin, cependant que Mitterand est à ma droite.

LE: Cher Monsieur, nous avançons et pour finir peut-être quelques mots sur vos dix dernières années. Après votre départ du BIT en 1989, vous avez encore accompli des missions...

FB: J'ai quitté le BIT en mars 1989 très éprouvé par la mort, quelques semaines plus tôt, d'un de mes fils. Peu de temps après, j'ai été nommé au Conseil Economique et Social à Paris pour un mandat de cinq ans. En septembre 1989, le gouvernement français m'a demandé de servir de médiateur dans un grave conflit du travail qui touchait le secteur de l'automobile et en particulier les usines Peugeot. J'ai passé huit jours intenses entre Jacques Calvet, grand patron

sinon même patron de choc, et les syndicalistes des usines Peugeot dans l'Est de la France qui occupaient les ateliers et les forges. A peine ce conflit réglé, Perez de Cuellar m'a demandé de venir à New York et m'a prié de l'aider à y voir un peu plus clair dans les problèmes des territoires occupés de la Palestine. Je connaissais bien ces problèmes pour avoir été à plusieurs reprises au Moyen-Orient et pour avoir organisé pendant plusieurs années, avec l'accord du Conseil d'administration, des missions composées de fonctionnaires soigneusement choisis pour examiner sur place la situation des travailleurs arabes dans les territoires occupés. Ces missions ont pris une grande importance dans la mesure où elles ont permis non seulement de rassembler des informations mais d'entretenir un dialogue avec les autorités d'occupation pour tenter d'améliorer la condition des travailleurs palestiniens. Les rapports de ces missions soumis à la Conférence ont aussi et surtout servi de base à un débat d'une journée entière où toutes les délégations arabes sans exception s'exprimaient sur la situation de cette région particulièrement dangereuse du monde. On a réussi à tenir le cap en particulier en décourageant le dépôt de projets de résolution visant à condamner Israël sans procès, sans « due process ». Les débats étaient extrêmement vifs, émaillés de nombreux incidents de séance, ponctués de rappels aux règlements, mettant aux prises non seulement les pays arabes face à Israël mais aussi l'Ouest à l'Est et singulièrement les Etats-Unis face à l'URSS. C'est ainsi que tant à Genève que sur le terrain, j'ai été engagé dans ce tumulte qui règne au Moyen-Orient depuis 1945... Mandaté par Perez de Cuellar en octobre 1989, j'ai fais des va-et-vient entre Genève, la Syrie, la Jordanie, l'Egypte. Par contre, je n'ai pu me rendre à Jérusalem car le Premier Ministre d'Israël, Shamir, qui me connaissait bien pour m'avoir rencontré à Genève, m'a fait savoir par son ambassadeur qu'il s'opposait à la visite d'un Conseiller spécial du Secrétaire Général aussi longtemps que l'Assemblée Générale n'aurait pas abrogé la résolution sur le Sionisme. Donc, je n'ai pas été en

mesure d'aller à Jérusalem. Par contre, j'ai tourné autour. J'ai eu beaucoup de contact avec des leaders palestiniens réfugiés dans les pays voisins, en particulier la Jordanie. Avec le Secrétaire Général, j'ai rencontré à plusieurs reprises Yasser Arafat à Genève et à Paris. Dès cette époque, c'est-à-dire fin 1989 et au courant de l'année 1990, j'ai eu l'impression que nous étions déjà engagés dans un processus qui devait conduire à terme à des contacts entre l'OLP et Israël ; alors même que Shamir et d'autres personnalités israéliennes, y compris les remarquables ambassadeurs d'Israël à Genève, s'indignaient quand on évoquait ces perspectives. L'un d'entre eux était M. Llor que j'ai proposé à Simone Veil de rencontrer lors d'un dîner où je les ai invités à l'Hôtel Richemond à Genève. Lors de cet entretien mémorable, Llor a affirmé : « Jamais le Premier Ministre ne serrera la main d'Arafat ». Je me souviens qu'à la fin de cet entretien particulièrement serré, l'Ambassadeur interpellé avec une certaine vivacité par Simone Veil posa la question : « Mais enfin, si je vous comprends bien, il faudrait donner à Arafat la clef des territoires occupés ? » Sans sourciller, Simone Veil répondit par l'affirmative et ajouta : « Bien sûr, à certaines conditions négociées. »

LE: Passionnant...

FB: Oui, cette mission m'a passionné. J'ai découvert en Arafat un homme chaleureux, courageux, à la fois lucide et ambitieux. Il s'efforçait de donner tous les signes d'un grand attachement à la France et aux pays européens et cependant il était clair déjà qu'à ses yeux, seuls les Etats-Unis étaient en situation d'agir, ou le seraient, dans le cours des événements à venir. Ce fut la guerre du Golfe qui permit aux Etats-Unis, à certains égards, de commencer à abattre leurs cartes. Ils s'efforcent de le faire depuis avec les échecs et les succès alternés que l'on sait... Est-il besoin de dire que la guerre du Golfe a mis fin à la mission que le Secrétaire Général m'avait confié. J'étais dans son bureau à New York le 15 janvier 1991 lorsque l'un de ses collaborateurs

est entré, porteur des premières informations sur le bombardement de Bagdad par l'aviation américaine.

LE: Vous avez fait d'autres missions moins importantes peut-être... n'avez-vous pas écrit un rapport en 1992 à la demande de Boutros Ghali sur le thème de la coordination entre les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire...

FB: Pour Boutros Ghali, j'ai entrepris deux études séparées à sa demande. La première sur le CAC, dont nous avons déjà parlé. Je l'ai soumise au Secrétaire Général fin 1992. On me dit que mon rapport et les propositions qu'il contient sont encore à l'ordre du jour. Je n'en suis pas surpris car la coordination dans le système des Nations Unies c'est un peu le serpent de mer. La seconde étude, assortie d'un rapport détaillé, a porté sur l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche : l'UNITAR. L'UNITAR a brillé pendant des années grâce à de grands esprits qui l'ont servi après leur retraite. Je pense en particulier à Sydney Dell et à Philippe de Seynes. C'est dans ce rapport sur l'UNITAR que j'ai proposé le rêve d' Hammarskjöld, repris par Urquhart, de créer un collège des Nations Unies sur le campus du Centre International de Perfectionnement de Turin. En effet, il y a plus de vingt-cinq ans, le BIT a accepté le cadeau à la fois somptueux et empoisonné du gouvernement italien qui a mis à sa disposition le Palais et les pavillons représentant les régions italiennes construits pour célébrer le centième anniversaire de l'unité italienne. C'est le Centre de Turin.

LE: Mais si je comprends bien, cela c'est fait ?

FB: Oui, effectivement.

LE: Comment cela s'appelle-t-il en anglais ?

FB: Staff College.

LE: Qu'est devenu votre rapport sur l'UNITAR ?

FB: Sans que cela découle d'une loi scientifique, il y a peu de rapports ou d'études demandés par l'Assemblée Générale ou d'autres augustes instances, dont les recommandations soient suivies d'effet. Le temps use les énergies et conforte les situations acquises. L'UNITAR poursuit sa route...

LE: Dernière question : vous avez passé trente-sept ans au BIT. Vous le quittez à soixante-douze ans. Vous y avez fait une bonne partie de votre carrière... Cela a-t-il été difficile de vous soustraire à l'emprise de cette Organisation ?

FB: Il est vrai que j'y ai passé l'essentiel de mon parcours professionnel et cela pour un ensemble de raisons mais aussi de circonstances. Dans les décisions que j'ai prises en y restant, le poids de mon épouse a beaucoup compté. Elle était elle-même engagée dans de multiples activités humanitaires, sociales, etc. D'autre part, au moment où j'aurais probablement quitté l'Organisation, la mort subite de Wilfred Jenks m'a totalement ancré dans l'institution... Elu Directeur Général, j'entrais dans un sillon dont je savais ne pouvoir sortir qu'au terme de mon mandat. Il est vrai que j'aurais pu ne faire que deux mandats de 1974 à 1984. J'en ai fait trois. J'ai hésité en 1984, attiré d'un côté par l'idée d'un mandat électif dans mon pays, les préférences de mon épouse, le poids accru de mes responsabilités avec le retour des Etats-Unis et de la Chine qui me valait autorité et crédit...

LE: Et en plus vous êtes Bourgeois d'honneur du Canton de Genève...

FB: Oui, je l'ai été avec elle. J'ajoute qu'en 1984, quand j'ai décidé de rester, encouragé de multiples côtés, l'OIT était vraiment au creux de la vague. La Chine venait de rentrer. Les américains étaient à peine calmés de leurs inquiétudes sur l'Organisation. Ils s'interrogeaient sur sa capacité de résister aux soviétiques...en dépit de ce que l'Organisation et moi-même avions

réussi à réaliser sur la Pologne. J'étais très engagé dans l'affaire polonaise et j'avais l'impression trop personnelle sinon même présomptueuse que cette organisation risquait de glisser dans des mains insuffisamment solides pour la conduire. Avec le soutien de la France, je me suis présenté pour un troisième mandat face à plusieurs candidatures dont celle d'Albert Tevodjre dont j'ai souligné hier l'intelligence et la culture mais qui avait des options différentes des miennes. Je suis donc resté pour un troisième mandat jusqu'au 3 mars 1989. Après cette date, j'ai eu les fonctions ou activités dont nous venons de parler.

LE: Vous avez quitté l'Organisation sans regrets ? Moi je suis un homme de sept ans. Je quitte tous les sept ans...

FB: Je l'ai quittée sans regret ni nostalgie. Je m'étais cependant beaucoup donné et investi dans mes fonctions sans souffrir de l'excès de travail et de la pression permanente à laquelle j'étais soumis. S'il y a une organisation internationale dans laquelle le patron, le numéro un, le Directeur Général doit s'investir, c'est bien le BIT. Parce que le travail c'est une longue patience. En contact permanent avec les représentants ouvriers et patronaux et avec les quelques 160 gouvernements des pays membres, il faut avancer avec une patience infinie, à la différence, j'imagine, de secteurs beaucoup plus cohérents où la technique l'emporte sur la politique, la réalité matérielle sur les données immatérielles.

LE: Et à l'OIT il y a trois interlocuteurs pour chaque pays au lieu d'un dans les autres organisations intergouvernementales...

FB: Exactement... et ceci dans un monde qui continue à être à la recherche de sa trajectoire... donc j'ai quitté le BIT sans me retourner, sans nostalgie.

LE: Ni d'amertume mais avec le sentiment d'un travail bien fait. Cher Monsieur, je vous remercie beaucoup pour cet entretien qui m'a ému à plusieurs reprises. Nous allons

Blanchard Interview 6-8 October 1999

Final: 29 January 2001

transcrire tout cela et vous l'envoyer pour que vous puissiez, si vous le souhaitez, le corriger, procéder à des adjonctions ou au contraire annuler des passages. J'espère que non parce que cela a été un interview très riche avec beaucoup de choses inédites qui ne sont pas mondialement connues. Merci beaucoup !

## Index

- Achour, Habib, 71  
 Administrative Committee on Coordination (ACC),  
   56, 60, 61, 62, 93-98  
   *and* reform, 97  
 Africa, 41, 43, 45  
   *and* dictatorship, 70  
 Allende, Salvador, 47  
 Altmeyer, John, 20  
 Amar, Abbas, 31, 40-42, 46  
   *and* Jenks' death, 48-49  
 American Congress, 68  
 American Federation of Labor, 39, 75  
   *and* David Morse, 76  
 Andin Program, 28  
 Annan, Kofi, 61  
 Arab-Israel conflict, 57-58  
 Arafat, Yasser, 106  
 Ataturc, Kamal, 15  
 Asia, 25, 43, 45  
 Avord Camp, France, 5  
 Baladur, Edouard, 91  
 Barthélémy, Joseph, 3  
 basic needs, 99  
 Baumgartner, Wilfred, 3  
 Benelux, 37  
 Berlin Wall, 60, 68, 75, 79  
 Bhutto, Zulfikar Ali, 102  
 Blamont, Philippe, 28  
 Blondel, Marc, 77, 83  
 Bogdan, Lis, 82, 85  
 Boumedienne, Houari, 61, 99  
 Bourguiba, Habib, 71  
 Bousquet, René, 12  
 Boutros, Boutros-Ghali, 61, 107  
 Brazillac, Robert, 13  
 Bretton Woods, 55, 88  
 Brown, Irving, 24, 56  
 Canada, 92  
 Carter, Jimmy, 53, 59  
 Cassin, René, 72  
 Central Intelligence Agency (CIA), 23  
 Cheysson, Claude, 82  
 China, 51, 53, 65, 101-102, 108  
 child labor  
   *and* ILO, 77-78  
   *and* nongovernmental organizations, 78  
   *and* prostitution, 78  
   *and* UNICEF, 78  
 Chirac, Jacques, 91  
 Churchill, Winston, 71  
 Cohen, Albert, 26  
 Cold War, 23, 35-36, 68  
 Colombia, 87  
 communism, 8, 24  
 Confédération Mondiale du Travail (CMT), 85  
 Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori (CISL),  
   85  
 Conference on African Regionalism (Nairobi, 1973),  
   49  
 Couve de Murville, Maurice, 12, 22  
 Dakar, Senegal, 67  
 decolonization, 31, 42  
   *and* Third World, 76  
 Deferre, Gaston, 104  
 Dell, Sydney, 107  
 democracy, 46, 68  
 D'Orange, Guillaume, 25  
 Depreux, Pierre, 15  
 Development Decades, 61, 98-99  
 Europe, 8, 75  
   *and* eastern countries, 59, 68  
 European Union  
   *and* social dialogue, 71  
 facism, 35  
 Faure, Edgar, 46  
*Figaro, Le*, 8  
 France, 1, 7, 10-11, 13, 16, 30, 33, 37  
   *and* liberation, 13  
   *and* population displacement/refugees  
     post-WWII, 13-15  
   *and* Resistance, 9-10  
   *and* social security, 65  
   *and* unemployment, 17  
 Front Populaire, 3  
 Fukuyama, Francis, 86  
 Gaulle, Charles de, 5, 12, 15  
 Geneva, Switzerland, 19, 21, 26  
 Germany, 9, 90  
 globalization, 54, 100  
 Gonzalez, Felipe, 75, 104  
 Great Depression, 3  
 Greece, 33  
 Group of 77 (G-77), 66  
 Hammarskjöld, Dag, 106  
 Hansenne, Michel, 93  
 Haq, Mahbub ul, 56  
 Heim, Jacques, 9  
 Hungary, 35  
 human rights, 35  
 Industrialised Market Economy Countries (IMEC),  
   66  
 International Association of Social Solidarity, 67

- international cooperation, 19  
 International Labour Organization, 2, 19, 21-22, 25, 30, 32, 100  
   *and* Bangalore, India, 24  
   *and* Conference on Migration, 22-23  
   *and* development, 54  
   *and* difficulties, 46  
   *and* NIEO, 66  
   *and* Nobel Prize, 34-37  
   *and* migration sector, 26  
   *and* public opinion, 34, 36  
   *and* reform, 64  
   *and* Sao Paulo, Brazil, 24  
   *and* socialism, 23  
   *and* technical cooperation, 24, 31, 33, 36  
   *and* Third World, 30  
   *and* the UN, 21  
 International Monetary Fund (IMF), 54-55, 87-89, 92, 94, 96  
 International Organization for Refugees, 16, 19  
   *and* the UN, 21  
 International Socialist, 104  
 Iran, 87  
 Israel, 103  
   *and* Exodus Boat, 14, 18  
 Italy, 33  
 Itter, Germany, 12  
 Japan, 92  
 Jenks, Wilfred, 17, 25, 31, 37, 40, 41, 108  
 Jolly, Richard, 87  
 Jospin, Lionel, 104  
 Jouhaux, Leon, 12, 36  
 Kenya, 87  
 Kissinger, Henry, 58-59, 103  
 Lane, Kirtland, 76  
 Laroque, Pierre, 65  
 Larosière, Jacques de, 88  
 Lie, Trygve, 61  
 Lima, Peru, 26  
 Maheu, René, 51, 100  
 Mao Tse-Tung, 51  
 Marshall Plan, 24  
 Marshall, Ray, 76, 90  
 Marxism, 35, 70  
 Mazowieski, Tadeusz, 75  
 McNamara, Robert, 55  
 Meany, George, 39, 44, 56, 59, 68  
 Middle East, 53, 102-103, 105  
   *and* occupied territories, 59  
 migrant workers, 22-23, 25  
 Mitterand, François, 104  
   *and* Resistance, 9  
 Moch, Jules, 15  
 Monnet, Jean, 13  
 Montreal, Canada, 27, 31  
 Morocco, 6-7  
 Morse, David, 16, 19, 22, 25, 52  
   *and* is death, 31  
 Mouvement des Entreprises de France, 77  
 Muhr, Gehr, 52  
 Naples, Italia, 24-25  
 New Economical World Order, 61, 99  
 New World Order, 99-100  
 New York, N.Y., 1, 28-29  
 nongovernmental organizations, 73  
 Norht Africa, 77  
 Oechslin, Jean-Jacques, 44  
 Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 24, 32, 60, 79, 90, 92  
 Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC), 66  
 Palestine Liberation Organization (PLO), 106  
 Palme, Olaf, 104  
 Paris, France, 51  
 Parodi, Alexandre, 43, 46  
 Pax Americana, 99  
 Paye, Jean-Claude, 92  
 Perez, Simon, 104  
 Pérez de Cuéllar, Javier, 59, 105  
 Pétain, Maréchal, 8  
 Philadelphia Declaration, 37, 43, 55  
 Phillipines, 87  
 Pillot, Achille, 5  
 Poland, 68  
   *and* fight for freedom, 79-87  
   *and* Gdansk strikes, 80  
   *and* work conditions, 70  
 Political Sciences Institute, Paris, France, 6, 9  
 Ponsot, Henri, 16  
 Pope Jean-Paul II, 81  
 Pope Paul VI, 34, 37-39, 81  
 Prebisch, Raúl, 47  
 Rabin, Itzhak, 104  
 refugees, 19, 22-23  
 Rens, Jef, 23, 26-28  
 Ripert, Jean, 95  
 Rocard, Michel, 104  
 Romier, Lucien, 8  
 Rooney, Jill, 45  
 Roosevelt, Franklin D., 35, 37  
 Rueff, Jacques, 3, 22  
 Sao Paulo, Brazil, 25  
 Schmidt, Helmut, 104  
 Senghor, Lepold Sedar, 104  
 Seynes, Phillipe de, 107  
 Siegfried, André, 3, 22  
 Singer, Hans, 87  
 social security, 41

- Somavía, Juan, 54  
 Sorbonne University, Paris, France, 3  
 South Africa,  
   *and* apartheid, 59, 73, 75  
   *and* expulsion of the International Labour  
     Organization, 74  
 South America, 23-24, 43, 45, 77, 88  
   *and* dictatorship, 35, 70  
 Korean war, 21  
 Soviet Union, 23, 40, 43, 58-59, 69  
   *and* the ILO, 35, 39  
   *and* Poland, 87  
   *and* Third World, 64, 67-68  
 Spain, 33  
 Staff College, 107  
 Taiwan, 101  
 Teveodjre, Albert, 67, 109  
 Thant, U, 95  
 Thibaudet, Albert, 1  
 Third World, 37, 40, 43-44, 48, 63, 67  
   *and* debt, 56  
   *and* ILO, 32  
 Thomas, Albert, 1, 13, 21, 31, 37  
   *and* Pope Pie XI, 38  
   *and* socialism, 38  
 Tinbergen, Yan, 61, 98  
 Tixier, Albert, 13, 15  
 Tuck, William Halam, 19  
 Treaty of Versailles, 70  
 Truman, Harry S., 23  
 Tunisia, 6-7  
 unemployment, 38, 60, 93, 98  
 UN Children's Fund (UNICEF), 56, 89  
   *and* *Adjustment with a Human Face*, 92  
 UN Development Programme (UNDP), 32, 56, 73  
 UN Economic and Social Council (ECOSOC), 62,  
   64, 98, 104  
   *and* David Morse, 20  
   *and* reform, 97  
 UN Economic Commission for Latin America and  
   the Caribbean (ECLAC), 47  
 UN Educational, Scientific and Cultural  
   Organization, (UNESCO), 51, 57, 95, 100  
 UN General Assembly, 55, 61, 94  
   *and* ILO, 64  
   *and* China at the ILO, 62, 100  
   *and* Zionism, 106  
   *and* Taiwan, 51  
 UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), 16,  
   21, 56, 95-96  
 UN Institute for Training and Research (UNITAR),  
   107-108  
 UN Security Council, 61, 97  
 United Kingdom (UK), 33, 90  
 United States (U.S.), 23, 35, 43, 50, 55  
   *and* ILO, 45, 49, 53, 57-58, 63  
 Urquart, Brian, 107  
 Valticos, Nicolas, 80, 82-83  
 Veil, Simone, 106  
 Verdier, Jean, 7  
 Videla, Jorge Rafael, 71  
 Vlassov Army, 13-14, 18, 20  
 Walesa, Lech, 80, 84-85  
 Waline, Pierre, 22, 44  
 Wolf, Francis, 58  
 World Bank, 54-55, 87-89, 92, 94, 96, 100  
 World Employment Conference (1976), 52-54, 58,  
   62-63, 80, 89  
   *and* Poland, 83  
 World Employment Programme, 55, 60  
   *and* David Morse, 38  
 World Health Organization, 95-96  
 World Meteorological Organization (WMO), 57  
 World Trade Organization (WTO), 75, 77  
 World War I, 1  
 World War II, 3-4, 7, 9-14  
   *and* government of Vichy, France, 7, 9-12  
   *and* Jews, 11, 14  
   *and* La Nouvelle Administration Publique  
     (NAP) in France, 10  
   *and* reconstruction problems, 14, 19, 22